



RAPPORT D'ÉVALUATION

Du Projet ALAFIA

ACORD MALI-CNJ

Période 2017-2018

VERSION FINALE

Juillet 2019

Le Consultant

Bamako, le 03 Juillet 2019

A

ACORD MALI

Objet : Evaluation du Projet Alafia, période 2017-2018

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de notre mission relative à l'objet ci-dessus, nous vous présentons ci-après le rapport d'évaluation.

L'objet de l'évaluation rétrospective est de formuler une opinion motivée sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la viabilité et le genre du projet financé par le PBF au regard du contexte, de la politique et des procédures d'intervention du PBF et de ACORD au Mali.

Nous avons examiné les réalisations du projet en fonction des objectifs qui étaient fixés. Il a été par ailleurs, procédé à l'examen du processus d'exécution et de fonctionnement du projet Alafia.

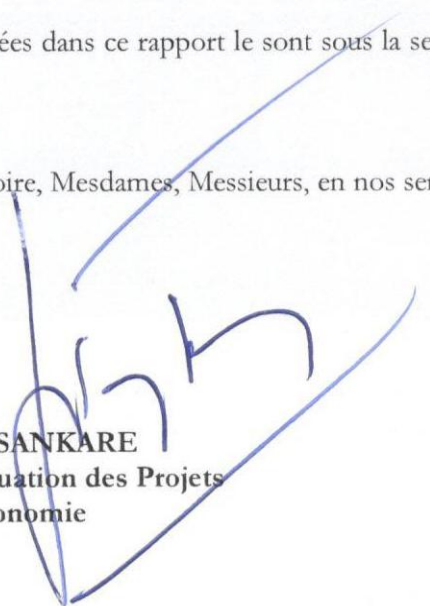
Cette évaluation a été rendue possible grâce au financement du PBF et à la préparation par ACORD des conditions de mise en œuvre de l'évaluation.

Les observations, appréciations et recommandations exprimées dans ce rapport le sont sous la seule responsabilité du consultant.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en nos sentiments les plus respectueux.

Le Consultant

Dr. Nouhoum SANKARE
Expert en Evaluation des Projets
Docteur en Economie



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| <i>I. DESCRIPTION DU PROJET ET CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT</i> | 8 |
| <i>II. RESUME EXECUTIF</i> | 13 |
| <i>III. METHODOLOGIE D'EVALUATION</i> | 20 |
| 1. Démarche méthodologique | 20 |
| 2. Critères de l'évaluation | 21 |
| 3. Le Genre | 22 |
| 4. Difficultés rencontrées | 22 |
| <i>IV. RECIT DETAILLE ET ANALYTIQUE DU PROJET</i> | 24 |
| <i>V. PERFORMANCE DU PROJET</i> | 29 |
| 1. Pertinence | 29 |
| 2. L'EFFICACITE | 30 |
| 3. L'EFFICIENCE | 32 |
| 4. L'IMPACT | 32 |
| 5. LA VIABILITE-VALEUR AJOUTEE DU PROJET | 33 |
| 6. LE GENRE | 34 |
| <i>VI. CONCLUSION</i> | 36 |
| 1. Pertinence | 36 |
| 2. Efficacité | 37 |
| 3. Efficience | 38 |
| 4. Impact | 40 |

| | | |
|-------|--|----|
| 5. | Viabilité/Durabilité et Valeur ajoutée _____ | 40 |
| 6. | Genre _____ | 41 |
| 7. | TABLEAU DE NOTATION _____ | 41 |
| VII. | <i>LEÇONS ET/OU RECOMMANDATIONS</i> _____ | 43 |
| 1. | Leçons apprises _____ | 43 |
| 2. | Recommandations _____ | 43 |
| VIII. | <i>ANNEXES</i> _____ | 46 |

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

| SIGLES ET ABREVIATIONS | DESIGNATIONS |
|------------------------|--|
| ACORD-MALI | Association de Coopération et de Recherche pour le Développement |
| CNJ | Conseil National de la Jeunesse |
| PBF | Peace Building Fonds |
| N.U | Nations Unies |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| CVJR | Commission Vérité-Justice et Réconciliation |
| AQMI | Al-Qaïda au Maghreb Islamique |
| MUJAO | Mouvement pour l'unicité du Jihad en Afrique de l'Ouest |
| MNLA | Mouvement National de Libération de l'AZAWAD |
| VBG | Violences Basées sur le Genre |
| CNDDR | Coordination Nationale Démobilisation, Désarmement et Réinsertion |
| MINUSMA | Mission Multidimensionnelle des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali |
| RFP | Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix |
| IRF | Mécanisme de financement des interventions rapides |
| PNLEVT | Politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| HIMO | Haute Intensité de Main d'œuvre |
| AGR | Activités Génératrices de Revenus |
| | |

Résumé du projet

| | |
|--------------------------------|---|
| Titre du projet : | Actions des jeunes en faveur de la consolidation de la paix inclusive et de la lutte contre l'extrémisme violent (Jeunesse Alafia) |
| Code référence : | 001/RFP/PBF-IRF-161/2018 |
| Pays : | République du Mali |
| Domaine focal : | Jeunesse et consolidation de la paix |
| Résultats attendus: | <p>Résultat 1 : Les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont une meilleure compréhension du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et de la Résolution 2250 ;</p> <p>Résultat 2 : Les actions communes engagées par les jeunes ciblés (hommes et femmes) renforcent leur participation et représentation dans le processus de consolidation de la paix ;</p> <p>Résultat 3 : Le dialogue social entre les jeunes et les ressources économiques des jeunes ciblés (hommes et femmes) est renforcé pour réduire les risques de radicalisation.</p> |
| Maître d'ouvrage : | ACORD Mali |
| Coût total du projet : | \$ US 800 000 |
| Partenaires de mise en œuvre : | Conseil National de la Jeunesse (CNJ) |
| Partenaire gouvernemental : | Ministères de la Jeunesse, de la Construction citoyenne et Réconciliation Nationale |
| Bénéficiaires directs : | Jeunes/hommes/femmes |
| Zone d'intervention : | Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudéni, Mopti, Ségou Bamako et le District de Bamako |
| Date de démarrage initial | 1 ^{er} Janvier 2017 |
| Date de démarrage effectif : | 1 ^{er} Juin 2017 |
| Date de clôture initiale : | 30 Juin 2018 |
| Date de clôture effective | 31 Octobre 2018 |

Source : Termes de référence

DESCRIPTION DU PROJET ET CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT

I. DESCRIPTION DU PROJET ET CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT

La dérive du Mali avait atteint son point d'orgue avec le coup d'État de mars 2012. Les causes de la crise globale (politique, institutionnelle, sociale et identitaire) que le Mali a connue sont multiples et complexes. Elles se situent à plusieurs niveaux, tant sur le plan spatial que temporel.

Elles relèvent à la fois d'une crise de l'État, dans la mesure où son pouvoir n'a cessé de s'affaiblir, face à la montée des tensions entre les espaces locaux et le niveau central, atteignant des formes de cannibalisation territoriale par le fait des réseaux criminels dans le Nord du pays.

Ces réseaux aux motivations hétéroclites s'inscrivant à diverses échelles, notamment AQMI (et son épigone local le MUJAO) qui visent l'Occident et « parasitent les conflits locaux » d'une part, et la question touarègue (avec le MNLA laïc et Ansar dine à tendance salafiste) qui relève de « tensions ethno-nationales » (Roy, 2013), donnaient ainsi à l'État malien un véritable défi de reconstruction de son territoire.

Etendu de part et d'autre du Sahel, le territoire malien est traversé par des forces centrifuges dont les spatialités et les temporalités multiples participent aujourd'hui d'une disjonction forte entre espace et société. Une nouvelle géographie de la violence a surgi dans la zone saharienne du pays cristallisant toutes les carences d'un État affaibli. Le paradoxe de la conjugaison du « vide » et de la violence, via les réseaux, participe de ce qu'Arjun Appadurai appelle une « géographie de la colère » à l'âge de la mondialisation (2009). La distance établie entre Bamako et le Nord était plus grande que jamais et les perspectives de reconstruction nationale, à la fois sociale et territoriale, étaient ténues au regard de la confusion qui régnait dans la capitale entre forces civiles et militaires, malgré la perspective des élections présidentielles.

Les faiblesses de la société malienne (analphabétisme, corruption, clientélisme, insécurité) avaient produit de nouvelles fractures sociales et spatiales qui étaient présentes dans tout le pays, et pas seulement au Nord.

Le Mali a traversé une période d'instabilité et de conflit depuis le coup d'État militaire de 2012, caractérisé par l'occupation du nord du pays par des groupes armés, et suivi par une intervention militaire lancée en janvier 2013 sous l'égide de la France, avant que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ne prenne le relais en juillet 2014.

En effet le 17 janvier 2012, les rebelles touaregs du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) attaquent l'armée malienne à Ménaka. C'est le début d'une nouvelle insurrection menée par un mouvement renforcé en hommes et en armes par le retour des touaregs engagés dans l'armée libyenne après la chute du régime de Mouammar Kadhafi. Le MNLA réclame l'indépendance des trois régions situées au Nord du Mali : Kidal, Gao et Tombouctou. Par manque de moyens, l'armée malienne subit des revers face aux combattants du MNLA³.

Le 24 janvier 2012 le MNLA attaque la ville d'Aguel'hoc. Le gouvernement malien soutient que le MNLA d'être allié avec des membres d'Al-Qaïda au Maghreb islamique. Accusés de crimes de guerre pour avoir assassiné des militaires maliens prisonniers⁴, les rebelles, par la voix du MNLA, rejettent ces accusations⁵. En deux mois, plus de 200 000 Maliens fuient les combats et se réfugient en grande partie dans les pays voisins⁶.

Fin janvier et début février, des manifestations de femmes de soldats ont lieu à Bamako, Kati et Ségou pour protester contre la gestion de la crise par les autorités⁷.

Alors que des civils Touaregs sont pris pour cibles à Bamako et Kati, le président de la République intervient à la télévision pour appeler à ne pas faire l'amalgame entre les populations touarègues et le MNLA^{8,9,10}. Dans la nuit du 10 au 11 mars 2012, le MNLA prend le contrôle du camp militaire de Tessalit¹¹, considéré comme stratégique en raison de la présence d'une piste d'atterrissage.

Le mouvement islamique Ansar Dine, créé par Iyad Ag Ghali, figure des rébellions touarègues des années 1990 au Mali, combat aux côtés du MNLA. Il affirme contrôler les localités d'Aguel'hoc et de Tessalit et veut imposer la charia au Mali¹².

Le 21 mars 2012, une mutinerie de soldats éclate à Bamako et à Gao. Ceux-ci protestent contre la gestion gouvernementale de la guerre et leur manque de moyens¹³. Le même jour, des mutins investissent le palais présidentiel et le siège de l'Office de radiodiffusion télévision du Mali. Le président Amadou Toumani Touré est renversé.

La constitution est alors suspendue et un Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État (CNRDR) présidé par le capitaine Amadou Haya Sanogo est mis en place¹⁴. Ce coup d'État est condamné par les principaux partis politiques et la communauté internationale. Sous la pression, les putschistes acceptent la mise en place d'une période de transition.

La crise perdure, les putschistes continuant à intervenir dans la vie politique. Après avoir nommé deux gouvernements d'union nationale, Modibo Diarra est contraint par les putschistes de démissionner le 11 décembre 2012. Diango Cissoko est alors nommé Premier ministre.

Dans le nord du pays, profitant de la confusion institutionnelle et politique, le MNLA allié avec les mouvements djihadistes parvient à conquérir les trois régions du nord du Mali. Le 6 avril 2012, par un communiqué publié sur son site, le MNLA proclame « irrévocablement, l'État indépendant de l'Azawad à compter de ce jour »^{16,17,18}.

Des dissensions apparaissent entre le MNLA et Ansar Dine, allié d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao). Les djihadistes prennent le dessus et contrôlent le nord du Mali. En janvier 2013, alors qu'ils tentent de descendre vers le sud du pays, la France s'engage militairement, à la demande du président par intérim Dioncounda Traoré. Avec le soutien militaire de plusieurs pays africains, dont principalement le Tchad, les armées française et malienne arrivent à contenir l'avancée des djihadistes puis à reconquérir le nord du Mali, à l'exception de Kidal dont le MNLA a repris le contrôle.

À l'initiative de la France, la communauté internationale engage un soutien financier important pour la reconstruction du Mali, de son armée et de l'administration ainsi que des services publics détruits au Nord du pays, et demande au Mali d'organiser pour le mois de juillet 2013 au plus tard une élection présidentielle permettant de clôturer la transition politique. Malgré les difficultés (insécurité persistant au Nord, région de Kidal toujours sous contrôle du MNLA, nombre important de déplacés et de réfugiés) et face à la pression de la France et de la communauté internationale, le gouvernement accepte cette demande. Les négociations entre les autorités maliennes et le MNLA reprennent sous la médiation du président burkinabé Blaise Compaoré afin de permettre le cantonnement puis le désarmement des groupes armés, le retour de l'armée et de l'administration malienne et la tenue des élections sur l'ensemble du territoire malien, y compris Kidal.

Pour faire front ensemble face à des difficultés communes, le Mali a constitué le G5 Sahel en février 2014 avec le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Le Mali est un pays pauvre, rural et jeune (60% de la population sont des jeunes, 49% ont moins de 15 ans) donc toutes les problématiques sociales, politiques et économiques ont un impact sur cette frange de la population. Les jeunes ont joué un rôle actif dans le conflit, en particulier les jeunes hommes, qui ont été utilisés par toutes les parties armées comme combattants et relais pour leurs activités (logistique, information, recrutement etc.). Ceci a conduit certains à percevoir les jeunes (particulièrement les jeunes hommes) comme une menace à la sécurité et à la paix, même si dans des zones comme Gao, ils se sont aussi organisés en mouvements de défense civile pour protéger leurs communautés face aux violations de droits humains que leur imposaient les forces d'occupation. Les jeunes sont aussi les principales victimes du conflit en termes de pertes en vies humaines et de dégradation des conditions de subsistance. L'analyse genre montre que le conflit a eu des conséquences différentes sur les jeunes hommes et femme.

La persistance de l'insécurité et le manque d'opportunités économiques expose encore les jeunes à l'attrait des groupes terroristes et djihadistes. Maintenant que le Mali a commencé à sortir de la crise, il est donc im-

portant de trouver des stratégies pour transformer les jeunes en acteurs de paix, participant à la prise de décisions. C'est à ce défi que le projet Alafia a décidé de s'attaquer.

Jusqu'à présent, la participation des jeunes au processus de paix a été limitée. Seulement 3 jeunes (hommes) membres du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) et de la Coordination de Gao ont participé aux négociations à Alger, sans préparation suffisante ni proposition d'un positionnement commun des jeunes du Mali. Aucun représentant des jeunes ne participe aux travaux du CSA. Quant au CNCA, il comprend seulement un représentant des jeunes (homme), issu du CNJ. L'Accord prévoit à court terme l'ouverture du Haut Conseil des collectivités territoriales aux jeunes et leur intégration dans le futur Sénat, mais ce changement institutionnel n'est pas effectif. Cette situation peut conduire à un déficit de prise en compte des besoins des jeunes. Il n'y a aucune jeune fille ou femme au sein de ces structures. Leurs besoins spécifiques sont peu pris en compte par les projets, qui prévoient souvent des activités plus adaptées aux femmes d'un certain âge qui sont libérées des travaux quotidiens ou ont des moyens (comme le micro-crédit, les activités génératrices de revenus, les formations en dehors de leur lieu de résidence, etc.).

Objectifs et résultats attendus du projet

Ce projet contribuera à améliorer la participation de qualité des jeunes hommes et femmes ciblés à la consolidation de la paix. Les instances étant juste au début de l'exécution de leurs mandats, il est encore possible pour les jeunes de se faire entendre et de participer de façon pacifique.

Au-delà de cet aspect, il est aussi important pour les jeunes de s'informer, de se former sur les valeurs positives de l'Islam, de promouvoir le vivre ensemble dans la diversité des religions, afin de réduire les risques d'adhésion des jeunes aux groupes djihadistes. Cela est une contribution à la politique nationale de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme dont le lancement a eu lieu courant juillet 2018. Certaines organisations de jeunes musulmans ont déjà initié des actions d'informations et de sensibilisation, mais sans une participation visible des jeunes filles et femmes.

Les objectifs du Fonds de Consolidation de la paix concordent parfaitement avec les besoins du contexte malien et les ressources financières du Fonds pourront aider les jeunes des régions ciblées à agir. De plus ce projet s'inscrit dans la continuité et en complémentarité des projets soutenus dans le pays par le PBF visant au renforcement de la cohésion sociale, au développement de l'éducation à la paix et à la promotion du dialogue social, au respect des droits humains et à la lutte contre les VBG. Le projet contribuera également à la mise en application au Mali de la Résolution 2250 qui donne une reconnaissance légale et légitime à l'implication des jeunes femmes et hommes dans la prévention et dans la gestion des conflits, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

Dans le cadre de sa stratégie d'intervention au Mali, particulièrement dans le domaine de la consolidation de la paix, et conformément aux projets soutenus dans le pays à travers le PBF, visant au renforcement de la cohésion sociale, au développement de l'éducation, à la paix, à la promotion du dialogue social, au respect des droits humains et à la lutte contre les VBG, les Nations Unies ont signé en 2017, avec le Mali une convention pour la mise en œuvre du projet « *JEUNESSE ALAFIA* » visant les Actions des jeunes en faveur de la consolidation de la paix inclusive et de la lutte contre l'extrémisme violent.

La convention de financement signée le 1er Janvier 2017 sous la référence du projet 001/RFP/PBF-IRF-161/2018 rentrant dans le cadre de la consolidation de la Paix, est intervenue dans un contexte particulier où la Mali, vaste pays semi-aride et enclavé de la ceinture sahélienne, avec une économie à faible revenu, peu diversifiée et exposée aux fluctuations des prix des matières premières, s'est fragilisé davantage depuis l'entrée des rebelles en novembre 2011.

Afin d'aider ces pays à stabiliser la région et accélérer leur développement, l'Union européenne, la France et l'Allemagne, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale ont fondé l'Alliance Sahel en juillet 2017. L'Espagne, l'Italie, le Royaume Uni et le Luxembourg ont rejoint l'Alliance dont l'ambition est de soutenir financièrement et de coordonner les priorités de développement et de stabilisation du G5 Sahel.

Cette convention d'un montant total de \$ US 800 000 signée le 1^{er} Janvier 2017 sous la référence N°001/RFP/PBF-IRF-161/2018 et portant sur le projet ALAFIA cofinancée par les NATIONS UNIES, avec comme maître d'ouvrage ACORD MALI, en tant que Chef de file et porteur du projet devant le BAILLEUR, en assurant la Coordination générale technique et financière, et le CNJ, comme partenaire de mise en œuvre qui met en œuvre des activités à Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudéni, Mopti, Ségou et Bamako et le District de Bamako.

RESUME EXECUTIF

II. RESUME EXECUTIF

L'objectif ultime du projet est de permettre aux jeunes hommes et femmes de participer activement à la consolidation de la paix et à la lutte contre l'extrémisme religieux au Mali notamment dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudéni, Ménaka et Bamako d'ici 2018.

De façon spécifique, le projet vise à contribuer à la mise en application au Mali de la Résolution 2250 qui donne une reconnaissance légale et légitime à l'implication des jeunes femmes et hommes dans la prévention et dans la gestion des conflits, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent ;

Suite à l'évaluation effectuée sur la performance du projet, les principales conclusions ci-dessous développées ont été retenues à l'aune des critères d'évaluation prévus dans les termes de référence à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la viabilité-valeur ajoutée et le genre.

La pertinence

Les conclusions issues des travaux démontrent que le projet cadre avec les perspectives d'évolution d'ACORD, et que la signature de la convention de financement du projet ALAFIA s'intègre bien dans la stratégie d'intervention des Nations Unies à travers le PBF, en soutien à la consolidation de la paix au Mali.

Le projet Alafia cadre avec les perspectives d'évolution de « ACORD » qui est une ONG internationale active au Mali depuis 1976 pour avoir développé des modèles efficaces pour la consolidation de la paix, notamment au niveau communautaire.

Le projet Alafia et les perspectives d'évolution de « ACORD » sont conformes à la stratégie d'intervention des Nations Unies à travers Peace Building Fund, notamment son mécanisme de financement des interventions rapides (IRF), qui est le mécanisme de financement de projets du PBF.

Par ailleurs, cette intervention concorde avec la stratégie nationale de mise en œuvre de l'accord pour la paix et à la lutte contre l'extrémisme violent, à travers la PNLEVT (Politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et terrorisme) qui constitue un cadre de référence pour la mise en œuvre, la coordination et le suivi-évaluation des actions du gouvernement contre ces phénomènes.

Outre ces éléments, le quitus donné à ACORD, par le PBF, et au CNJ, par le ministère malien de la jeunesse à signer la convention et à mettre en œuvre le projet ALAFIA traduit également la pertinence du projet, objet de la convention de financement à contribuer à la consolidation de la paix.

Le Projet Alafia a répondu aux besoins des groupes cibles, notamment la jeunesse par le renforcement de leurs capacités pour la dissémination du contenu de l'accord de paix et de la résolution 2250, la mise en œuvre des actions de plaidoyer pour la consolidation de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent sur la stratégie nationale de mise en œuvre de l'accord pour la paix et la lutte contre l'extrémisme violent est une priorité nationale du gouvernement du Mali. L'accord en son article 51 invite la société civile notamment les organisations de jeunes et de femmes à contribuer pleinement à sa mise en œuvre. Cela passe forcément par l'appropriation par les groupes cibles du projet de son esprit et du contenu. Le projet a permis aux jeunes (filles/femmes & garçons) et d'autres groupes marginalisés dans les zones d'intervention d'avoir une bonne compréhension du contenu de l'accord et de son esprit, de la résolution 2250 des Nations Unies et de la nécessité de leur participation au processus de paix à travers les ateliers de formation, d'échanges et de partage sur l'accord.

L'efficacité

Les conclusions issues des travaux permettent d'affirmer que l'efficacité dans la réalisation du projet a été atteinte dans la mesure où l'Accord pour la paix et la Résolution 2250 ont bien été compris par les jeunes et ceux-ci ont développé des initiatives visant à renforcer leur contribution dans le processus de consolidation de la paix. Ainsi, les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont *une meilleure compréhension du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et de la Résolution 2250. Les jeunes formés développent des attitudes et adoptent des comportements allant dans le sens de la consolidation de la paix par la sensibilisation et l'information d'autres groupes d'acteurs au niveau local.*

La finale des Tournois de Grandes Vacances (TGV) a permis aux jeunes du Mali de se retrouver, de socialiser davantage l'Accord, la R2250 ;

Le projet a effectivement contribué à la consolidation de la paix, avec plus de 3945 jeunes mobilisés pour la formation et l'animation d'activités centrées sur les questions de paix, de cohésion sociale, de tolérance et d'amélioration du vivre ensemble. Les médiateurs communautaires ont contribué à calmer des situations locales qui auraient pu affecter la cohésion sociale et à informer les forces armées et de sécurité sur les risques et les cas de violences commises par certains individus ou groupes opposés à la paix ou qui emploient des stratégies de survie qui violent les droits humains et droits de citoyens.

Des consultations ascendantes ont été initiées afin de recueillir des idées, besoins et attentes des jeunes femmes et hommes ;

Le projet Alafia a permis d'accroître la représentation des jeunes dans les instances de mise en œuvre/suivi de l'Accord, qui est passé de « un » (1), au début du projet, à deux personnes. La visibilité des actions communes des jeunes a contribué à les transformer en véritables acteurs de la paix. Cinq (5) documents de consultation et un document de positionnement et de plaidoyer ont été produits pour soutenir et capitaliser l'action des jeunes, qui reste remarquable et très visible dans les régions d'intervention du projet ;

Les jeunes ont ouvert le dialogue et ont mis en place la stratégie de renforcement de leur participation dans les instances de mise en œuvre et de suivi du processus de paix.

La participation nationale de plus de 150 jeunes aux rencontres nationales a été organisée pour permettre à des acteurs de confession différente d'échanger sur comment promouvoir et consolider le dialogue des religions, l'acceptation de l'autre et établir le lien entre les religions

Ces derniers résultats prouvent que le dialogue social entre les jeunes et les ressources économiques des jeunes ciblés (hommes et femmes) sont renforcés pour réduire les risques de radicalisation. Les jeunes formés, informés, sensibilisés et accompagnés développent à la faveur du projet des attitudes /comportements positifs par rapport à la consolidation de la paix à travers la mise en place et/ou l'animation d'espaces publics d'échanges et débats.

Malgré le niveau de satisfaction des résultats obtenus, des limites ont été observées, notamment la restriction des actions du projet aux zones plus reculées.

L'efficience

Les conclusions issues des travaux démontrent que certaines conditions définies dans la convention de financement du projet Alafia n'ont pas suffisamment facilité la réalisation du projet, notamment la taille trop réduite de l'équipe d'intervention du projet, la faible implication des démembrés des régions par le CNJ dans l'exécution du projet et la nonresponsabilisation des jeunes régionaux.

Toutefois diverses activités réalisées dans le cadre du projet se soutiennent mutuellement par le couplage de la théorie à la pratique et par le fait que le renforcement des capacités et l'accompagnement des initiatives concrètes ont permis l'opérationnalisation des activités d'information et de sensibilisation d'un public assez large sur les thématiques de la consolidation de la paix.

L'impact

Les conclusions issues des travaux démontrent que le projet a eu des impacts non négligeables. Il est évident que les actions renforcent la capacité contributive des jeunes à la mise en œuvre de l'accord en favorisant leur accès aux instances de mise en œuvre de l'accord pour la paix (CSA, CNCA, (CSA, CVJR, commission DDR), l'accès des jeunes dans quelques instances comme le MOC qui a pu être installé dans les pires moments (P CRJ Gao), la réalisation de plusieurs plaidoyers interpellatifs auprès des plus hautes autorités pour mieux impliquer les jeunes dans les instances de prise de décision, dans la mise en œuvre de l'accord qui a connu une avancée significative. Les volontaires membres du dialogue social et de la sensibilisation pour la paix contribuent à l'animation des communes des parents, des dirigeants communautaires, des membres de la communauté et des jeunes sur l'importance de l'accord pour la paix et la résolution 2250 des Nations Unies.

Toutefois au titre des limites, on peut relever le besoin de financement non satisfait des AGR, susceptibles de retenir les jeunes contre l'enrôlement vers les groupes extrémistes.

La viabilité-valeur ajoutée du projet,

Les conclusions issues des travaux démontrent la réalisation de certains indicateurs de continuité des acquis du projet, notamment la forte implication des trois ministères, à savoir le Ministère de la Jeunesse, Construction Citoyenne et de l'Emploi, celui de la Réconciliation Nationale et celui des Affaires Religieuses et du Culte, et la désignation du directeur National de la Jeunesse comme point focal du Ministère.

Toutefois, l'absence d'indicateurs de pérennité non négligeables, tel que l'identification par le CNJ, de nouvelles sources de financement pour prolonger l'action des jeunes, l'élaboration par le Ministère de la jeunesse, d'un plan d'action qui intègre la Résolution 2250, et la révision de la politique nationale de développement de la Jeunesse constituent des limites à la viabilité du projet.

Le genre

Dans toutes les activités, une part de 35% a été accordée aux femmes conformément aux exigences du projet. L'intégration du genre dans la conception et la mise en œuvre du projet a facilité l'atteinte des résultats, même si la hauteur de la mobilisation des femmes n'a pas atteint les degrés souhaités et que la faible participation des femmes aux niveaux HIMO et sportif, s'est fait sentir.

Ce projet dont ACORD MALI, a été maître d'ouvrage, a permis à la jeunesse de disposer de ressources, de programmes et d'opportunités à court et moyen terme.

1. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

Les leçons apprises du projet ALAFIA, se présentent comme suit :

Par rapport à la stratégie de mise en œuvre :

- L'implication des délégués du CNJ dans toutes les régions cibles du projet a permis une meilleure compréhension du projet par les organisations de jeunes. Les activités du projet ont été préparées par les délégations régionales du CNJ appuyées par un Comité d'organisation mis en place par le CNJ et l'équipe du projet.
- Le CNJ s'est inscrit dans une logique d'apprentissage professionnel en matière de management de projets de jeunes. Le comité d'organisation assure la coordination de la préparation et réalisation des activités, tout en veillant au respect strict des exigences de gestion du projet. C'est très

contraignant pour les jeunes mais en même temps formateur. La quasi-totalité des délégations régionales sont dotées de comptes bancaires pour le suivi de la traçabilité des ressources utilisées dans la mise en œuvre des activités du projet.

Sur le renforcement de capacités :

- Institutionnellement, le CNJ est en train de se renforcer progressivement, il dispose déjà d'un petit noyau de formateurs sur les questions de la réconciliation, de la consolidation de la paix. Il appréhende mieux la gestion des relations partenariales,
- L'ouverture de la formation des formateurs à toutes les régions du Mali et l'organisation d'une formation à Sikasso a laissé un sentiment positif chez les jeunes, qui reconnaissent qu'ils constituent un tout et il ne doit pas y avoir de la discrimination entre les jeunes du Mali quel que soit leur origine. Le sentiment d'appartenir à la même grande famille "jeunes" s'est renforcé.

Sur la synergie d'action/parteneriat

- L'idée d'impliquer les délégués du Ministère de la Réconciliation Nationale présents dans les différentes régions d'intervention du projet, laisse apparaître clairement l'appui du projet à la mise en œuvre du plan d'action du Ministère, ce qui prouve la fonction d'appui du projet au Gouvernement du Mali à la recherche d'une paix durable.

Recommandations :

La mise en œuvre des différents projets ainsi que la conduite de la mission d'évaluation ont été émaillées de difficultés et insuffisances. Au regard de celles-ci et des propositions faites lors de l'évaluation, les recommandations pour l'amélioration des actions futures, sont les suivantes :

A l'endroit de ACORD et du CNJ :

- Favoriser une plus forte implication des parents, des chefs coutumiers des leaders religieux et élus communaux dans la conception et la mise en œuvre des projets.
- Elaborer de stratégies de pérennisation des acquis.
- Favoriser les initiatives pour sécuriser financièrement les jeunes dans la durée (AGR).
- Elargir l'équipe d'intervention du projet pour atteindre le maximum de jeunes des régions visées ;
- Impliquer la Direction de la jeunesse dans la gestion du projet, depuis la conception des TDR du projet ;
- Remédier à la direction unilatérale du projet par Bamako ;
- Favoriser l'implication des autorités locales (Maires) pour une meilleure prise en compte de la jeunesse, surtout les femmes (Focus group Gao) ;
- Susciter une plus forte mobilisation des femmes ;

A l'intention des partenaires techniques et financiers :

- Augmenter le financement des AGR susceptibles de retenir les jeunes contre l'enrôlement dans les groupes extrémistes ;
- Etendre les actions du projet aux zones les plus reculées.

A l'endroit du Ministère de la jeunesse et de la construction citoyenne :

- Élaborer un plan d'action qui intègre la Résolution 2250 ;
- Réviser la politique nationale de développement de la Jeunesse ;
- Créer des projets collectifs à long terme pourvus de mécanisme de suivi effectif.

La Fiche de synthèse de performance du rapport d'évaluation

Objectif général du projet

D'ici 2018 les jeunes ciblés participent activement à la consolidation de la paix et à la lutte contre l'extrémisme religieux au Mali notamment dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudéni, Ménaka et Bamako.

| Les objectifs du projet | | | L'analyse des résultats directs de l'action | |
|--|---|--|---|--|
| Les objectifs spécifiques | Les résultats attendus | Les résultats obtenus | Efficacité | Impact |
| <p>Contribution à la mise en application au Mali de la Résolution 2250 qui donne une reconnaissance légale et légitime à l'implication des jeunes femmes et hommes dans la prévention et dans la gestion des conflits, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.</p> <p>Les activités de renforcement des capacités des jeunes (Hommes et femmes), et les actions communes initiées par les</p> | <p>- Formation des jeunes ciblés sur l'Accord pour la paix et la R2250 ;</p> <p>- Plaidoyer pour la participation des jeunes dans le Comité National de Suivi de l'Accord ;</p> | <p>645 jeunes dont 226 jeunes femmes formés et ont une meilleure compréhension du contenu du processus de mise en œuvre de l'Accord de paix et de la Résolution 2250 Réalisation de plusieurs plaidoyers interpellatifs auprès des plus hautes autorités</p> <p>Cinq (5) documents de consultation et un document de positionnement et de plaidoyer ont été produits pour soutenir et capitaliser l'action des jeunes</p> <p>Trente-six (36) médiateurs communautaires ont été mobilisés après avoir renforcé leurs capacités de médiation pour promouvoir le dialogue, la cohésion sociale et détecter les risques de radicalisation. Quatre (4) causeries-</p> | <p>L'efficacité dans la réalisation du projet a été atteinte dans la mesure où toutes les activités prévues ont été réalisées à savoir les formations et l'accompagnement des groupes cibles du projet; ce qui a permis d'obtenir les résultats escomptés. L'Accord pour la paix et la Résolution 2250 ont bien été compris par les jeunes et ils ont développé des initiatives visant à renforcer leur contribution dans le processus de consolidation de la paix.</p> | <p>L'effet direct des formations est la mise en place et l'opérationnalisation de dispositif des jeunes en matière de consolidation de la paix qui favorisent l'accès des jeunes à des postes de responsabilités dans les instances. Le vivier de formateurs des formateurs et des médiateurs s'inscrit dans ce cadre et contribuent à court et long terme à la culture de la paix et à la transformation des conflits locaux.</p> |

| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| <p>jeunes ont contribué à un changement de comportement des jeunes mais aussi de la société ;</p> <p><i>Améliorer la participation de qualité des jeunes hommes et femmes ciblés à la consolidation de la paix.</i></p> <p>Amélioration de la résilience des jeunes (filles & garçons) à la radicalisation et à l'extrémisme violent.</p> <p>Renforcement de la cohésion sociale, au développement de l'éducation à la paix et à la promotion du dialogue social, au respect des droits humains et à la lutte contre les VBG.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un document commun de positionnement et d'un plan d'action des plateformes des jeunes ; - Accompagnement et conseil aux plateformes de jeunes pour la réalisation de leurs initiatives ; - Formations sur le rôle de la jeunesse dans la prévention des conflits et la détection de la radicalisation ; - Promotion du dialogue et de la cohésion sociale à travers les débats citoyens ; - Appui aux initiatives économiques des jeunes | <p>débats auxquelles ont pris part 120 jeunes ont été organisées à Bamako, Ségou et Mopti sur leur perception de l'extrémisme violent et leurs stratégies de résilience. Des causeries-débats radiophoniques ont été initiées dans les régions nord auxquelles ont participé 50 jeunes à raison de 10 jeunes par région. Une étude sur le sujet a aussi été réalisée. La production et diffusion en Bambara, Peulh, Sonraï, Tamashek, Arabe (nous avons ajouté le Dogon à cause du contexte</p> <p>1 rencontre à laquelle plus de 150 jeunes y ont participé</p> <p>32 microprojets pour au moins 320 jeunes de 32 associations</p> | | |
|---|--|---|--|--|

METHODOLOGIE D'EVALUATION

III. METHODOLOGIE D'EVALUATION

1. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Les travaux d'évaluation du projet se sont déroulés en deux phases.

La première phase a été consacrée à la prise de connaissance du projet et de son environnement interne. Cette phase a été sanctionnée par l'élaboration d'une note de cadrage qui a été soumise à la validation de ACORD-MALI.

Cette étape de validation est importante dans le cadre d'une évaluation de performance puisqu'elle doit permettre à l'entité évaluée de prendre connaissance des critères et sous-critères sur lesquels sa gestion sera évaluée. En effet, pour y arriver une réunion d'introduction a été organisée auprès du maître d'ouvrage avec la participation du partenaire de mise en œuvre, notamment le CNJ pour le lancement de l'évaluation.

Suite à cette réunion, l'équipe d'évaluation a effectué des entretiens avec les parties prenantes impliquées dans la gestion du projet. Il s'en est suivie la collecte et la revue des documents relatifs à l'exécution du projet ALAFIA, les rapports d'activités, les conventions de financement et les revues à mi-parcours.

En outre, la recherche documentaire a permis à l'équipe d'évaluation de disposer des normes d'évaluation de la stratégie d'intervention du PBF au Mali, du Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (CSCR) du Plan pour la Relance Durable du Mali 2013-2014 (PRED), de la politique nationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, du mandat de la MINUSMA afin d'apprécier par la suite la contribution du projet à la stabilisation du pays.

La consultation et l'analyse de ces différents documents ont permis de reconstruire la logique d'intervention du projet.

Ces travaux ont permis d'identifier les objectifs du projet, les activités à réaliser afin de les atteindre et les résultats et effets attendus. Cette phase qui est sans doute la plus importante du processus d'évaluation de performance, a permis d'élaborer la stratégie pour l'ensemble des travaux à effectuer. A cet effet, une grille a été préparée pour consigner le résultat des analyses effectuées et les orientations à suivre. Cette grille facilite la mise en cohérence des différents éléments et fait ressortir, dès le début, tout obstacle à l'atteinte des objectifs de l'évaluation. Elle comprend :

- Les objectifs de l'évaluation qui sont des énoncés précis de ce que la vérification cherche à accomplir. Ces objectifs ont été formulés en fonction des six critères d'évaluation retenus par les parties prenantes du projet.
- Le but est de préciser l'orientation de l'évaluation afin de s'assurer que le travail à réaliser serait conforme aux exigences des termes de référence;
- Les lignes d'enquête à examiner pour réaliser les objectifs de l'évaluation afin de délimiter la portée des travaux;
- Les questions à vérifier qui permettent de déterminer ce qu'on veut savoir par rapport à la ligne d'enquête. Il s'agit des questions spécifiques dont la réponse doit permettre de déterminer de façon spécifique si chaque critère est rencontré;
- Les sous-critères sur lesquels les constats et les conclusions pourront être fondés. Ils sont des normes de rendement qui sont raisonnables et réalistes, à partir desquelles il est possible d'évaluer le caractère adéquat des systèmes et pratiques de gestion ainsi que la mesure dans laquelle les opérations ont été

menées avec pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité et la prise en compte du genre la valeur;

- L'information requise et les sources des sous-critères précisant la nature de l'information nécessaire pour répondre aux questions à vérifier et serviront d'éléments probants pour étayer les différentes opinions;
- Les méthodes d'évaluation constituées d'un ensemble de procédés dont la mise en œuvre permettra d'évaluer les activités pour chaque ligne d'enquête par rapport aux sous-critères;
- L'étendue du travail à effectuer c'est-à-dire les documents à consulter, les structures concernées à visiter, la période à vérifier et la taille des échantillons le cas échéant;
- Les limites du travail d'évaluation qui peuvent provenir des contraintes dans l'obtention de l'information requise, de l'étendue du travail ou encore de la méthode d'analyse;
- Les conclusions potentielles qui consistent à établir ce que l'évaluation permettra de dire, en d'autres termes, d'exprimer quelles conclusions pourraient être tirées suite à l'approche méthodologique adoptée. Ils sont exprimés en termes neutres même si au cours des travaux de prise de connaissance, des preuves recueillies permettent de pressentir ce que sera le résultat de l'examen. Les résultats peuvent être positifs, négatifs ou entre les deux.

La seconde phase qui a démarré sur le terrain après la formation des enquêteurs et les entretiens qui ont suivi avec les parties prenantes présentes à Bamako, consacrant le lancement de cette phase à l'évaluation de la performance du projet au regard des six critères d'évaluation. Il s'agit d'examiner de manière systématique, organisée et objective les activités du projet. C'est un examen des systèmes et pratiques de gestion et des résultats orienté vers l'identification des opportunités permettant de s'assurer dans le souci de l'atteinte des six critères. Cet examen laisse la voie libre aux jugements et interprétations multiples.

2. CRITÈRES DE L'ÉVALUATION

L'évaluation a été conduite en fonction d'une prise en compte rigoureuse des termes de référence joints en annexe.

La pertinence

Il s'agit d'apprécier le bien-fondé des activités retenues dans le projet au regard des objectifs et des préoccupations déterminées au moment et après l'élaboration du projet ayant conduit à la signature de la convention. En outre, la cohérence des objectifs retenus dans le projet a été analysée en rapport avec ceux fixés dans les orientations nationales et des actions initiées par d'autres partenaires du bénéficiaire principal qu'est ACORD.

L'efficacité

Les travaux effectués à ce niveau concernent la mesure dans laquelle les buts et les objectifs fixés ont été atteints. Il s'agira de l'obtention des résultats voulus compte tenu des objectifs et des ressources disponibles. A cet effet, l'équipe d'évaluation après avoir identifié les objectifs visés dans la convention, déterminera dans quelle mesure ils ont été atteints.

L'efficience

Ce critère relié à l'utilisation des ressources, renvoie au rapport entre la quantité et la qualité des biens ou services produits (extrants) et le coût des ressources utilisées pour les produire (intrants) dans une mesure qui permette d'obtenir les résultats visés. Il s'agira ici de déterminer dans quelle mesure l'effort consenti par ACORD-CNJ était adapté ou si les mêmes résultats auraient pu être atteints avec un engagement plus faible. Au cours de ces travaux les délais de réalisation des actions seront pris en compte. Il sera aussi question du niveau de satisfaction du bénéficiaire relativement aux procédures mises en place pour la mise à disposition des fonds.

L'impact

Il s'agit des effets positifs et négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non, induits par la mise en œuvre du projet. A cet effet, les indicateurs directement liés à la mise en œuvre du projet seront examinés, à cela s'ajoutent les autres indicateurs liés aux exigences du secteur.

La Viabilité-valeur ajoutée

La mise en œuvre de ce critère permettra de déterminer dans quelle mesure les effets positifs induits par la mise en œuvre du projet vont perdurer une fois la réalisation des activités terminée. Il s'agira ainsi de déterminer les principaux facteurs qui vont influencer la viabilité ou non du projet. A ce sujet, l'équipe d'évaluation s'assurera de la consolidation des acquis par ACORD.

Au niveau de la valeur ajoutée, une appréciation sera portée sur l'apport spécifique du PBF en termes de pratique de gestion et d'autres apports à l'ACORD-CNJ. L'équipe d'évaluation fera aussi ressortir les avantages ou inconvénients survenus dans le cadre des appuis du PBF à ACORD aussi bien dans le fonctionnement interne que dans les services proposés.

Il est important de signaler que les sous-critères permettant de rencontrer les critères d'évaluation ont été sélectionnés conformément aux engagements prévus dans la convention de financement et les objectifs et indicateurs fixés dans les termes de références de l'évaluation.

3. LE GENRE

Il s'agit ici de savoir dans quelle proportion Hommes/Femmes, les bénéficiaires, ont été positivement influencés par le Projet ALAFIA. La prise en compte du genre sera considérée tant dans la conception du projet, dans sa mise en œuvre, que dans l'atteinte de ses résultats, à travers les différentes lignes d'enquête qui permettront d'y parvenir.

4. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'évaluation a été menée en toute impartialité par le consultant qui a travaillé dans les conditions d'indépendance totale. Dans l'ensemble, la mission d'évaluation finale s'est déroulée dans de bonnes conditions. Toutefois, certains problèmes ont pesé sur le déroulement de la mission d'évaluation à savoir le retard dans le démarrage de la mission, la non maîtrise du projet par certaines parties concernées et l'indisponibilité des acteurs censés être nos interlocuteurs légitimes, comme les représentants des jeunes, les maires. Ces différentes situations n'ont pas facilité le renseignement de certains sous-critères notamment liés à l'efficacité, la durabilité et la valeur ajoutée afin d'étayer davantage ces critères.

Face à cela, des entretiens par appels téléphoniques ont été réalisés afin de disposer de certaines informations.

RECIT DETAILLE ET ANALYTIQUE DU PROJET

IV. RECIT DETAILLE ET ANALYTIQUE DU PROJET

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le Mali est un pays pauvre, rural et jeune (60% de la population sont des jeunes, 49% ont moins de 15 ans) donc toutes les problématiques sociales, politiques et économiques ont un impact sur cette frange de la population. Les jeunes ont joué un rôle actif dans le conflit, en particulier les jeunes hommes, qui ont été utilisés par toutes les parties armées comme combattants et relais pour leurs activités (logistique, information, recrutement etc.). Ceci a conduit certains à percevoir les jeunes (particulièrement les jeunes hommes) comme une menace à la sécurité et à la paix, même si dans des zones comme Gao, ils se sont aussi organisés en mouvements de défense civile pour protéger leurs communautés face aux violations de droits humains que leur imposaient les forces d'occupation.

Les jeunes sont aussi les principales victimes du conflit en termes de pertes en vies humaines et de dégradation des conditions de subsistance. L'analyse genre montre que le conflit a eu des conséquences différentes sur les jeunes hommes et femme.

La persistance de l'insécurité et le manque d'opportunités économiques expose encore les jeunes à l'attrait des groupes terroristes et djihadistes. Maintenant que le Mali a commencé à sortir de la crise, il est donc important de trouver des stratégies pour transformer les jeunes en acteurs de paix, participant à la prise de décisions. C'est à ce défi que le projet Alafia a décidé de s'attaquer.

Jusqu'à présent, la participation des jeunes au processus de paix a été limitée. Seulement 3 jeunes (hommes) membres du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) et de la Coordination de Gao ont participé aux négociations à Alger, sans préparation suffisante ni proposition d'un positionnement commun des jeunes du Mali. Aucun représentant des jeunes ne participe aux travaux du CSA. Quant au CNCA, il comprend seulement un représentant des jeunes (homme), issu du CNJ. L'Accord prévoit à court terme l'ouverture du Haut Conseil des collectivités territoriales aux jeunes et leur intégration dans le futur Sénat, mais ce changement institutionnel n'est pas effectif. Cette situation peut conduire à un déficit de prise en compte des besoins des jeunes.

Il n'y a aucune jeune fille ou femme au sein de ces structures. Leurs besoins spécifiques sont peu pris en compte par les projets, qui prévoient souvent des activités plus adaptées aux femmes d'un certain âge qui sont libérées des travaux quotidiens ou ont des moyens (comme le micro-crédit, les activités génératrices de revenus, les formations en dehors de leur lieu de résidence, etc.).

Ce projet contribuera à améliorer la participation de qualité des jeunes hommes et femmes ciblés à la consolidation de la paix.

Les instances étant juste au début de l'exécution de leurs mandats, il est encore possible pour les jeunes de se faire entendre et de participer de façon pacifique.

Au-delà de cet aspect, il est aussi important pour les jeunes de s'informer, de se former sur les valeurs positives de l'Islam, de promouvoir le vivre ensemble dans la diversité des religions, afin de réduire les risques d'adhésion des jeunes aux groupes djihadistes. Cela est une contribution à la politique nationale de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme dont le lancement a eu lieu courant juillet 2018. Certaines organisations de jeunes musulmans ont déjà initié des actions d'informations et de sensibilisation, mais sans une participation visible des jeunes filles et femmes.

Les objectifs du Fonds de Consolidation de la paix concordent parfaitement avec les besoins du contexte malien et les ressources financières du Fonds pourront aider les jeunes des régions ciblées à agir. De plus ce projet s'inscrit dans la continuité et en complémentarité des projets soutenus dans le pays par le PBF visant au renforcement de la cohésion sociale, au développement de l'éducation à la paix et à la promotion du dialogue social, au respect des droits humains et à la lutte contre les VBG. Le projet contribuera également à la mise en application au Mali de la Résolution 2250 qui donne une reconnaissance légale et lé-

gitime à l'implication des jeunes femmes et hommes dans la prévention et dans la gestion des conflits, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

RESUME DU DEROULEMENT DU PROJET DEPUIS SON DEMARRAGE

La mise en œuvre du projet ALAFIA s'est déroulée autour des activités principales ci-après :

- ❖ Organisations d'ateliers de formation de 640 jeunes sur l'Accord pour la Paix et la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Pour atteindre les objectifs de ce résultat, il a été réalisé tout d'abord la formation de formateurs des jeunes de toutes les régions du Mali (Kayes (1), Koulikoro (2), Sikasso (2), Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka, Taoudéni, Kidal et district de Bamako) sur les contenus de l'accord pour la paix issu du processus d'Alger (entre le Gouvernement du Mali et des Groupes Armés du nord Mali) et la Résolution 2250 du conseil de Sécurité des Nations Unies. L'idée était de doter d'abord le CNJ d'un noyau de compétences internes capables à terme d'animer ce type de formation, d'où l'idée de jeunes formateurs. Les capacités des jeunes ont été renforcées sur les techniques d'animations et de modérations afin de leur permettre de bien partager les connaissances reçues auprès de leurs camarades jeunes mais aussi de permettre au Conseil National de la Jeunesse du Mali de disposer d'un vivier de formateurs dans toutes les régions du Mali. Parmi les jeunes formateurs, certains ont acquis le statut d'assistants formateurs, ce qui n'est pas négligeable pour le renforcement institutionnel du CNJ, partenaire de mise en œuvre du projet. Ainsi ils se sont impliqués dans l'animation des formations réalisées dans les régions.

La formation a été ouverte à la région de Sikasso pour des raisons stratégiques. En effet, pour prévenir la migration du mal vers les régions du sud, ACORD et le CNJ avaient pensé utile d'offrir un cadre d'information sur l'accord pour la paix et la résolution 2250 aux jeunes de cette région frontalière de la Côte d'Ivoire qui a connu la rébellion ces dernières années. L'attention est généralement portée sur les régions du Nord et du centre, mais à terme la situation pourrait aussi se dégrader au sud. En réalisant la formation à Sikasso, ACORD et le CNJ voulait aussi offrir un cadre de moralisation de la vie des jeunes par rapport à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

- ❖ Organisation des Tournois de Grande Vacances (TGV) : renforcement du dialogue social entre les jeunes.

Afin de mettre les jeunes dans des situations de réflexions, d'échanges et de dialogue responsable, des compétitions régionales ont été organisées dans le cadre des Tournois de Grande Vacances. Ces compétitions ont été réalisées dans toutes les zones d'intervention du projet : Bamako, Ségou, Mopti, Tombouctou, Taoudéni, Gao, Ménaka, Kidal.

En effet, chaque compétition régionale a regroupé au moins 200 personnes venues des cercles. Au cours de ces compétitions les jeunes ont utilisé le sport notamment le football et la musique pour diffuser des messages de paix, de réconciliation et de lutte contre l'extrémisme violent. Pendant certaines compétitions de football, les jeunes femmes ont constitué des équipes mixtes avec des jeunes hommes. Au total, environ 2600

personnes ont été touchées par ces compétitions locales. La grande finale est prévue pour le 19 Novembre à Bamako. Elle regroupera les gagnants de toutes les compétitions régionales. Pour atteindre les objectifs de ce résultat, 645 jeunes ont été formés sur l'accord pour la paix et la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Les jeunes se sont engagés à socialiser dans leurs milieux respectifs les acquis des formations dont ils ont bénéficié. Les compétitions régionales des TGV ont été réalisées et ont permis d'atteindre 2600 jeunes à travers le sport et la musique. Ces deux activités majeures ont permis aux jeunes de mieux comprendre le cadre de l'accord pour la paix, la Résolution 2250 du Conseil de sécurité et de positionner leur rôle dans la dynamique nationale de réconciliation. De même, les TGV ont favorisé la mise en relation entre jeunes de divers milieux, mais surtout le développement d'un nouveau sentiment que les jeunes ont un rôle, de la place et des initiatives en faveur de la réconciliation nationale.

Ce résultat a été atteint avec succès, en plus des zones indiquées dans le document de projet, des jeunes de toutes les régions du Mali ont été touchés. Donc, en plus des jeunes des zones d'intervention, des jeunes des régions de Kayes, de Koulikoro et de Sikasso ont pris part à la formation de formateurs et aux formations terrains. Nous sommes partis du postulat que le conflit qui sévit au Mali est de plus en plus dynamique et peut rapidement toucher les zones relativement stables. De plus, le Partenaire d'exécution du projet ALAFIA est présent dans toutes les régions du Mali. C'est dans ce sens que nous avons jugé pertinent d'élargir les sessions de formation aux jeunes des localités non bénéficiaires du projet.

Au lieu de 640 jeunes, les capacités de 645 jeunes ont été renforcées sur les thématiques indiquées et la technique d'animation. Le CNJ dispose désormais d'un pool de formateurs de 45 jeunes dans toutes les régions du Mali. Chaque bénéficiaire dispose d'un kit de documents sur les modules enseignés et d'une attestation de participation. Avec ces nouvelles connaissances, des jeunes peuvent valablement jouer leurs rôles pour la mise en œuvre de l'accord de paix et revendiquer leurs droits en matière de participation au processus de paix et dans la stratégie de lutte contre l'extrémisme violent.

L'animation des TGV qui a touché 2600 jeunes dont au moins 200 par zone de projets'inscrit également dans le renforcement des opportunités de rencontres, de dialogue entre jeunes et de réflexions communes sur le contexte du pays et le rôle que les jeunes peuvent jouer dans la recherche de solutions durables à l'instabilité socio-économique, politique et sécuritaire du Mali. Ces deux activités majeures ont contribué à une meilleure prise de conscience des jeunes par rapport à l'intérêt de leur positionnement responsable, mais aussi à la paix et à la lutte contre l'extrémisme violent. Beaucoup de jeunes reconnaissent qu'ils peuvent trouver d'autres formes d'expression et de revendication que l'extrémisme. Avec l'appui des présidents des conseils régionaux de la jeunesse, nous avons procédé à la sélection des 36 médiateurs dans les 36 communes sensibles du Mali pour procéder à la collecte d'informations et contribuer au dialogue social à travers des animations publiques sur le processus de paix et la lutte contre l'extrémisme violent.

❖ Appui financier aux initiatives économiques de microprojets des jeunes

Ce volet a permis le financement de 32 micro-projet pour au moins 320 jeunes de 32 associations.

❖ Sensibilisation des communautés

Dans le cadre de la sensibilisation, 32 Imams ont été engagés pour le dialogue social pour une meilleure compréhension de l'extrémisme violent.

❖ ActivitésHIMO

Elles ont porté sur les travaux à haute intensité de main-d'œuvre dans les zones d'intervention. Elles ont Bénéficié à 900 jeunes hommes et femmes contre une prévision de 800 bénéficiaires.

❖ Causeries débats dans les espaces publics

Les causeries –débats organisées avec les organisations de jeunes visaient à informer, échanger et à sensibiliser les jeunes, mais aussi le grand public sur les questions de radicalisation et d'extrémisme violent et du rôle que pourraient jouer les jeunes dans la lutte contre le fléau. Les causeries-débats animées par des personnes –

ressources du Ministère des Affaires Religieuses et du Culte et de radios identifiées sur la base de leurs expériences. Les causeries – débats ont été diffusées dans les radios de proximité et nationales.

Les causeries-débats ont été organisées dans les deux rives de Bamako, à Ségou et Mopti. Dans les régions du Nord, nous avons évité les regroupements pour des raisons de sécurité, donc les causeries – débats ont été facilité par des animateurs de Radios locales et les responsables régionaux de la jeunesse et du CNJ.

Chaque site a enregistré en moyenne une trentaine de jeunes filles/femmes et garçons/hommes venue des différentes associations et fédérations des communes de chaque rive du fleuve, du cercle central de Ségou et de Mopti.

PERFORMANCE DU PROJET

V. PERFORMANCE DU PROJET

La réalisation des travaux d'évaluation a abouti aux différentes conclusions détaillées à travers les six critères d'évaluation retenus en conformité avec le mandat assigné au consultant.

1. PERTINENCE

L'objectif de cette évaluation était de s'assurer que le projet ALAFIA tel que défini dans le document projet cadre avec les perspectives d'actions des jeunes et les stratégies d'intervention des Nations Unies au Mali qui vit un contexte particulier. Il s'agissait aussi à travers le projet de consolider les actions d'ACORD sur la thématique des conflits et de contribuer au renforcement institutionnel du CNJ. Les conclusions issues des travaux d'évaluation démontrent que le projet cadre bien avec les perspectives des jeunes, s'intègre bien dans la stratégie d'intervention des Nations Unies à travers le PBF, en soutien à la consolidation de la paix au Mali.

Le projet Alafia cadre également avec les perspectives d'évolution de « ACORD » qui est une ONG internationale active au Mali depuis 1976 pour avoir développé des modèles efficaces pour la consolidation de la paix, notamment au niveau communautaire. Au Mali, ACORD a organisé des formations de femmes leaders, des leaders de jeunes et communautaires, des membres des ONG, de la CVJR, du Ministère de la Promotion de la Femme, du Ministère de la Jeunesse, etc. Elle a réalisé une étude de capitalisation des cadres de dialogue sur la participation des jeunes et des femmes à la prévention et la gestion des conflits à Tombouctou, une étude sur la participation des femmes à la prévention des conflits et la consolidation de la paix au Mali. Elle a aussi organisé un débat sur la Citoyenneté et la cohésion sociale et a participé à des débats médiatisés sur les VBG et sur la participation des femmes à la justice transitionnelle. ACORD est engagée auprès des communautés du Nord avec le soutien du PBF (2017-2018) et ONU Femmes (2015-2016). Par ailleurs, L'accès des jeunes aux opportunités économiques est un des piliers du 2ème objectif du plan stratégique d'ACORD au Mali.

Le projet Alafia et l'expérience d'ACORD correspondent bien au mécanisme de financement des interventions rapides (IRF) du Secrétariat Général des Nations Unies et bien sûr, du PBF dans les pays en situation de conflits, créé pour répondre aux besoins pressants de consolidation de la paix au lendemain d'un conflit ou par suite d'un bouleversement dans la situation du pays. Ce mécanisme prévoit un prompt décaissement de fonds pour une immédiate consolidation de la paix, la remise en route des accords de paix et pour répondre à cet égard aux besoins urgents en période critique de transition.

Par ailleurs, cette intervention est en cohérence avec la stratégie nationale de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la prévention/ lutte contre l'extrémisme violent, et le terrorisme à travers la PNLEVT qui constitue un cadre de référence pour la mise en œuvre, la coordination et le suivi-évaluation des actions du gouvernement contre ces phénomènes. Aussi, le secrétaire général des Nations Unies, lors de l'atelier de mise en œuvre de la Politique Nationale de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent et le Terrorisme a souligné que l'ONU doit renforcer son soutien aux Etats membres pour lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme, tel que prévu par les mandats respectifs de la MINUSMA, du PNUD, et du bureau de lutte des NATIONS UNIES contre le terrorisme, soutenant ainsi les efforts des autorités nationales pour le retour de la paix et de la stabilité au MALI.

Il est donc évident que ce projet a contribué à la consolidation de la paix. Le Projet Alafia a répondu aux besoins des groupes cibles, notamment la jeunesse, qui a suivi beaucoup de formation sur l'accord de paix et la résolution 2250, organiser des sessions et rencontres de réflexions et de positionnement et d'animation d'actions susceptibles de contribuer à améliorer le vivre ensemble et la cohésion sociale. Les jeunes des différentes communautés de Gao, Ménaka et Kidal, Taoudéni, Mopti, Tombouctou ont appris à se connaître et à donner des points de vue souvent divergents au contenu de l'accord et de sa mise en œuvre.

Plusieurs sensibilisations ont été faites dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la radicalisation de certains jeunes.

2. L'EFFICACITE

L'objectif de cette évaluation était de déterminer dans quelle mesure la réalisation du projet a permis d'atteindre les résultats attendus. Les conclusions issues des travaux d'évaluation permettent d'affirmer que les résultats du projet ont été atteints : les jeunes ont mieux compris les contenus et l'esprit de l'Accord pour la paix, la Résolution 2250 et ont bien réussi à positionner leurs actions de manière à prouver qu'ils sont et restent des acteurs clés de la paix.

La finale des Tournois de Grandes Vacances (TGV) a permis aux jeunes du Mali de se retrouver, de socialiser davantage l'Accord, la R2250, de réfléchir sur la mise en œuvre de ces outils de paix. Les rencontres sportives et culturelles orientées vers la paix et le mieux vivre ensemble ont contribué à vulgariser ces textes de référence. Un progrès qualitatif observé est la diminution d'actions violentes impliquant des jeunes et concernant l'Accord, et le travail réalisé par les jeunes y a contribué. Par ailleurs, les jeunes sont devenus plus citoyens et s'opposent à l'injustice et à la violence.

Le projet a effectivement contribué à la consolidation de la paix. Plus de 3945 jeunes ont été mobilisés pour la formation et l'animation d'activités centrées sur les questions de paix, de cohésion sociale, de tolérance et d'amélioration du vivre ensemble. Aussi ils ont mieux compris l'Accord pour la paix et la Résolution 2250, les défis, les enjeux et les raisons de la lenteur du processus de rétablissement de la paix.

L'étude de cas documentée, réalisée à Ségou confirme cette conviction des jeunes, et l'action du projet a permis de mieux faire *connaître le CNJ et de revaloriser la problématique jeunes dans l'agenda politique du Mali*. Ce qui pourrait faciliter en partie le repositionnement de la place et du rôle des jeunes dans le processus de consolidation de la paix ».

Les actions communes engagées par les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont renforcé leur participation et représentation dans le processus de consolidation de la paix : Le niveau et la qualité de la représentation, ainsi que la participation des jeunes dans les instances de mise en œuvre de l'Accord ont été améliorés

Des consultations ascendantes ont été initiées afin de recueillir des idées, besoins et attentes des jeunes femmes et hommes. L'analyse des préoccupations exprimées par les jeunes, de la faisabilité du renforcement de leur implication dans le processus de paix ont permis *l'élaboration d'un document de positionnement assorti d'un plan d'action qui ont été débattus et validés à la rencontre nationale des jeunes*. Aussi, *des rencontres individuelles de plaidoyer avec certains acteurs clés du processus de paix ont été organisées afin de créer les conditions du renforcement de la participation des jeunes dans le processus*.

Les jeunes ont pris une série d'initiatives en faveur de la mise en œuvre de l'Accord. C'est ainsi que *trente-deux (32) microprojets ont été financés au profit direct d'au moins 320 jeunes de 32 associations*.

Le projet Alafia a permis d'accroître la représentation des jeunes dans les instances de mise en œuvre/suivi de l'Accord, qui est passé de « un » (1), au début du projet, à deux. Les consultations ascendantes, et le forum national des jeunes leur ont permis de mieux prendre conscience de leur place et rôle dans le processus de consolidation de la paix. Ils leur ont permis également de sensibiliser les acteurs clés du processus sur l'intérêt de renforcer la participation des jeunes dans la gestion du processus de rétablissement de la paix. C'est dans cette perspective que des rencontres individuelles avec des acteurs clés du processus ont été organisées dans le but de renforcer l'implication des jeunes dans le processus de consolidation de la paix.

La visibilité des actions communes des jeunes a contribué à les transformer en véritables acteurs de la paix. Cinq (5) documents de consultation et un document de positionnement et de plaidoyer ont été pro-

duits pour soutenir et capitaliser l'action des jeunes, qui reste remarquable et très visible dans les régions d'intervention du projet.

Les jeunes ont ouvert le dialogue et ont mis en place la stratégie de renforcement de leur participation dans les instances de mise en œuvre et de suivi du processus de paix. Les actions communes engagées par les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont renforcé leur participation et représentation dans le processus de consolidation de la paix. Trente-six (36) médiateurs communautaires ont été mobilisés après avoir renforcé leurs capacités de médiation pour promouvoir le dialogue, la cohésion sociale et détecter les risques de radicalisation. Quatre (4) causeries-débats auxquelles ont pris part 120 jeunes ont été organisées à Bamako, Ségou et Mopti sur leur perception de l'extrémisme violent et leurs stratégies de résilience. Des causeries-débats radiophoniques ont été initiées dans les régions nord auxquelles ont participé 50 jeunes à raison de 10 jeunes par région. Une étude sur le sujet a aussi été réalisée. La production et diffusion en Bambara, Peulh, Sonrai, Tamashek, Arabe (nous avons ajouté le Dogon à cause du contexte spécifique de Mopti) de messages de paix, de tolérance, de cohésion sociale, l'argumentaire religieux sur la paix et la gestion non violente des conflits.

La participation de plus de 150 jeunes (dans chacune des rencontres) au forum national et à la rencontre nationale de dialogue de religions visait à permettre à des acteurs de confessions religieuses différentes d'échanger sur comment promouvoir et consolider le dialogue des religions, l'acceptation de l'autre et établir le lien entre les religions. Enfin les initiatives à double objectifs : amélioration des infrastructures d'utilité publique/communautaire et renforcement des ressources économiques des jeunes à risque ont mobilisé plus de 900 jeunes sur 800 prévus qui ont assuré l'animation des activités à haute intensité de main d'œuvre. La vision qui entourait les activités HIMO était de créer les conditions de rapprochement des communautés qui partagent des infrastructures communautaires mais qui ont parfois des perceptions différentes sur la manière de mettre en œuvre l'Accord de paix ou l'interprétation religieuse différente de la manière d'aborder la gestion des conflits. C'est pourquoi, tous les secteurs ont été touchés par les HIMO : santé, environnement, infrastructures communautaires (cimetières), points d'eau et infrastructures des organisations de jeunes. Quarante mille six cents huit dollars (40608 \$ US) ont été utilisés. L'initiative a permis de renforcer le pouvoir d'achat des jeunes mais aussi à les mettre à l'abri des risques de radicalisation, même si l'initiative ne sécurise pas les jeunes dans la durée ».

Ces derniers résultats prouvent que le dialogue social entre les jeunes et les ressources économiques des jeunes ciblés (hommes et femmes) sont renforcés pour réduire les risques de radicalisation.

Tableau de synthèse des résultats atteints chiffrés (dans toutes les régions touchées par le projet)

| Nature de la réalisation | Nombre |
|--|--|
| Jeunes mobilisés pour la formation et l'animation d'activités centrées sur les questions de paix, de cohésion sociale, de tolérance et d'amélioration du vivre ensemble. | Plus de 3945 |
| Médiateurs communautaires (chargés de l'intermédiation communautaire) | 36 |
| Micro-projets financés | 32 pour au moins 320 jeunes de 32 associations |
| Causeries-débats organisées à Bamako, Ségou et Mopti sur leur perception de l'extrémisme violent et leurs stratégies de résilience. | (4) causeries-débats auxquelles ont pris part 120 jeunes |
| Causeries-débats radiophoniques initiées dans les régions nord | auxquelles ont participé 50 jeunes à raison de 10 jeunes par région. |
| Forum National de dialogue, de réflexions et de positionnement des Jeunes | 150 jeunes de toutes les régions du Mali |
| Rencontre nationale organisée dans le cadre du dialogue des religions | 1 rencontre à laquelle plus de 150 jeunes y ont participé |
| Activités à haute intensité de main d'œuvre(HIMO) | Plus de 900 jeunes bénéficiaires sur 800 prévus |

Source : Rapport de progrès du projet PBF du 8 Novembre 2018

Ces résultats sont confirmés par les données collectées à travers les interviews effectuées sur le terrain.

Certains facteurs ont été déterminants pour la réalisation des objectifs du projet Alafia, notamment l'intérêt des jeunes (filles et garçons), à participer et à partager leurs positions et convictions par rapport aux différentes activités du projet, la conformité des objectifs du projet aux besoins et intérêts des groupes ciblés et d'autres groupes marginalisés dans les zones d'intervention du projet : participation au processus de paix, animation des microprojets identifiés, élaborés et mis en œuvre par les jeunes, participation aux activités d'utilité publique et communautaire, prévention et lutte contre l'extrémisme violent. Malgré le niveau de satisfaction des résultats obtenus, des limites ont été relevées, à savoir la restriction des actions du projet aux zones plus reculées, la non implication des parents, des chefs coutumiers des leaders religieux et élus communaux, l'absence de stratégies de pérennisation des acquis, le défaut d'initiatives pour sécuriser financièrement les jeunes dans la durée (AGR). Certaines limites sont liées évidemment au montage du projet par exemple la promotion de l'auto-emploi des jeunes.

3. L'EFFICIENCE

Les conclusions issues des travaux démontrent que certaines conditions définies dans la convention de financement du projet Alafia n'ont pas suffisamment facilité la réalisation du projet.

Pour rappel le projet Alafia est le produit d'un partenariat tripartite PBF-ACORD-CNJ, et l'équipe d'intervention avait la configuration suivante :

L'organisation suivante était mise en place : PBF coordinatrice nationale et l'Assistant National ACORD : Représentant institutionnel (Directeur ACORD Mali), chef de projet, chargée de la coordination de l'équipe, des activités, et de la gestion des ressources en concertation avec le Responsable Administratif et Financier d'ACORD, chargé de suivi-évaluation pour la vérification en milieu réel des indicateurs de résultats, un RAF pour le suivi budgétaire et le rapportage ; CNJ : Représentant institutionnel : Président du CNJ, suivi de la préparation et mise en œuvre des activités au niveau du CNJ : chargé du projet, un chargé de plaidoyer pour l'animation et la capitalisation des activités de plaidoyer et un Assistant Comptable pour la gestion comptable des ressources mises à la disposition du CNJ.

Les institutions partenaires : Le Ministère de la jeunesse et de la Construction Citoyenne, Ministère chargé de la réconciliation nationale, Ministère chargé du culte, Coordinations régionales de la jeunesse, Autorités administratives régionales et les Responsables des collectivités territoriales.

Aussi il faut relever les limites non exhaustives suivantes ayant impacté l'atteinte de l'objectif d'efficacité, notamment la taille trop réduite de l'équipe d'intervention du projet qui n'a pas pu produire l'effet escompté, y compris la non atteinte de l'ensemble des jeunes des régions, la faible implication de la Direction de la jeunesse dans la gestion du projet, la faible implication des délégués des régions par le CNJ dans l'exécution du projet et la non responsabilisation des jeunes régionaux, l'absence d'équipe pour la représentation du projet à Ségou, les représentants du CRJ de Ségou assuraient la permanence bénévolement. En outre on peut signaler le pilotage unilatéral du projet par Bamako, le manque de connaissance profonde du projet de la part de certains partenaires directs, notamment les directeurs régionaux, les maires et même certains membres des crj.

Toutefois, les recoupements faits démontrent largement l'efficacité du projet dans son exécution au regard des objectifs et de l'analyse des résultats directs de certaines activités.

4. L'IMPACT

Les conclusions issues des travaux démontrent que le projet a eu un impact sur les jeunes, les communautés et le processus de paix.

Au titre de l'amélioration de l'accès des jeunes aux différentes instances de mise en œuvre de l'accord pour la paix, on observe la présence de 2 jeunes dans la CNDDR, l'accès des jeunes au MOC dont l'installation est devenu une réalité (P CRJ Gao), l'intégration des jeunes dans plusieurs instances comme les autorités intérimaires et l'EAR (équipe d'appui à la réconciliation), (P CRJ Mopti), le renforcement du Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne à qui il a été ajouté la composante emploi, une façon de prendre davantage en compte les attentes de la jeunesse. Ces impacts ont été produits grâce principalement aux initiatives de plaidoyer animées par le CNJ.

Aussi, les actions de sensibilisation parfois avec l'appui de RECOTRAD et les chefs religieux ont permis de toucher les dirigeants communautaires, les communautés et davantage de jeunes sur l'importance de l'Accord pour la paix et la résolution 2250 des Nations Unies ont permis d'améliorer le vivre ensemble, de réduire les violences perpétrées sur certains groupes des communautés grâce à l'action des médiateurs communautaires qui identifient et répercutent au niveau des forces de sécurité et de défense, mais aussi de l'Administration les cas de violences et les motifs de violences dont dans la plupart des cas sont liées à des problèmes de survie. Les jeunes se sont positionnés sans ambiguïté contre la radicalisation et l'extrémisme violent et ont mis en place des stratégies de lutte contre l'extrémisme violent à travers une série d'initiative : causeries -débats, promotion de micro-projets sur les questions de paix, l'élaboration d'une stratégie de participation à la mise en œuvre de la Politique et Stratégie Nationales de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

Toutefois on peut aussi relever certaines limites comme le besoin de financement non satisfait en matière d'AGR, susceptibles de retenir les jeunes contre l'enrôlement vers les groupes extrémistes, et l'absence d'étude et de fonds d'appui à la promotion de activités économiques rentables pour les jeunes.

5. LA VIABILITE-VALEUR AJOUTEE DU PROJET

Les conclusions issues des travaux démontrent la réalisation de certains indicateurs de continuité des acquis du projet.

Concernant la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, la forte implication des trois ministères, à savoir le Ministre de la Jeunesse, Construction Citoyenne et de l'Emploi, celui de la Réconciliation Nationale et celui des Affaires Religieuses et du Culte à travers la désignation de points focaux actifs a permis de renforcer la visibilité de l'action du projet sur cette thématique d'actualité et de toucher davantage de jeunes.

Concernant les facteurs de durabilité, nous relevons l'implication du CNJ en tant qu'organisation pérenne chargée de la promotion de la jeunesse et de la mobilisation sociale, connu dans l'environnement des bailleurs de fonds du Mali et détenteur d'expérience en matière d'animation de projets de plaidoyer constitue une assurance de durabilité des acquis.

Aussi, la constitution d'un noyau de formateurs endogènes (parmi les jeunes du CNJ) sur les conflits, l'Accord pour la paix et la Résolution 2250 des Nations Unies pourrait faciliter la poursuite des efforts entamés par le projet ALAFIA, à condition que le CNJ s'engage à mobiliser les fonds pour consolider les produits de ALAFIA et qu'il mette en œuvre son document de positionnement et que le Ministère de la Jeunesse élabore et mette en œuvre un plan d'action qui intègre la R2250

La révision de la politique nationale de développement de la Jeunesse, l'implication des autorités locales (Maires) pour une meilleure participation de la jeunesse, l'extension des zones d'intervention du projet, la formation continue des jeunes, des femmes, et des leaders, l'augmentation du nombre de médiateurs, la mise en place et l'appui à l'animation d'un cadre de dialogue entre communautés sont autant de perspectives qui devraient assurer la durabilité de l'action du projet.

6. LE GENRE

Les conclusions issues des travaux démontrent que l'intégration du genre dans la conception et la mise en œuvre du projet a facilité l'atteinte des résultats.

L'équipe d'animation du projet a fait l'effort de respecter le critère de quota relatif à l'égalité des sexes notamment 35% femmes, 65% hommes. La sélection des associations de femmes, comme bénéficiaires de microprojets, la parité dans la participation des jeunes des deux sexes ayant permis de mettre l'accent sur l'approche genre, le respect du genre dans le choix des jeunes dans toutes les activités du projet, l'absence de discrimination entre sexes sont autant de facteurs qui ont contribué à la valorisation de l'approche genre. L'association féminine « la CAFO » s'est démarquée par son implication exemplaire à toutes les activités du projet notamment au niveau des régions.

Toutefois en termes de limites, nous déplorons la faible participation des femmes au niveau de l'opération HIMO et des activités sportives, puisque traditionnellement dédiés aux hommes dans notre société, le degré d'engagement des femmes ayant varié d'une région à une autre, d'une activité à l'autre à cause des préjugés sociaux et religieux mais aussi des problèmes d'agenda quotidien.

CONCLUSION

VI. CONCLUSION

D'une manière globale, les performances du projet sont assez satisfaisantes.

La grande pertinence du projet s'est justifiée au regard du contexte national, sous régional et international, des politiques et stratégies globales ou sectorielles du Mali.

Le projet a généré un ensemble de résultats appréciables :

- Un assez large éventail d'actions diverses visant l'appropriation du contenu de l'accord et la lutte contre l'extrémisme violent ainsi que de la résolution 2250 de l'ONU par les jeunes hommes et femmes ayant contribué à un grand changement de comportement et une grande prise de conscience face à l'extrémisme violent ;

La mise en place et l'opérationnalisation de dispositif d'information et de sensibilisation des acteurs

Locaux ;

- La création des plateformes de jeunes pour la sensibilisation et la veille sur la consolidation de la paix ;
- La conscientisation des groupes cibles à s'impliquer pour la gestion participative de la paix au niveau local à travers les initiatives individuelles et collectives ;

Mais, à côté de ces quelques points de satisfaction, beaucoup d'insuffisances peuvent être relevées principalement :

- La lourdeur des procédures dans la gestion des fonds ;
- La faible appropriation du projet par certaines parties prenantes ;
- L'insuffisance des fonds à couvrir les besoins de financement des AGR.

En dépit des insuffisances, le projet a joué un rôle non négligeable en matière de consolidation de la paix et a été révélateur des défaillances, pour qui le projet est devenu un défi à lever. Du reste, le renversement de la tendance actuelle en matière de dégradation de la paix nécessite des actions de plus grande envergure et des investissements soutenus sur le long terme.

La réalisation des travaux de la présente mission d'évaluation a permis le classement des résultats de la performance des projets évalués, non par ordre de critère, mais plutôt par ordre d'importance selon la notation accordée à chaque critère, tout en dégageant les forces et les faiblesses desdits critères.

1. PERTINENCE

POINTS FORTS

- *Le projet Alafia cadre avec les perspectives de travail « d'ACORD » ;*
- *Le projet Alafia est en cohérence avec la stratégie d'intervention des Nations Unies à travers Peace Building Fund ;*
- *Le projet est en parfaite cohérence avec la stratégie nationale de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et de lutte contre l'extrémisme violent, à travers la PNLEVT (Politique Nationale de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent et le Terrorisme) ;*
- *Le Projet Alafia a tout aussi répondu aux besoins des groupes cibles.*

POINTS FAIBLES

- *Néant*

2. EFFICACITÉ

POINTS FORTS

- *La finale des Tournois de Grandes Vacances (TGV) a permis aux jeunes du Mali de se retrouver, de socialiser davantage l'Accord, la R2250 ;*
- Le projet a effectivement contribué à la consolidation de la paix, avec plus de 3945 jeunes mobilisés pour la formation et l'animation d'activités centrées sur les questions de paix, de cohésion sociale, de tolérance et d'amélioration du vivre ensemble ;
- Une meilleure *connaissance du CNJ et une revalorisation de la place des jeunes dans l'agenda politique du Mali. ;*
- Les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont *une meilleure compréhension du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et de la Résolution 2250. ;*
- Le niveau et la qualité de la représentation, ainsi que la participation des jeunes dans les instances de mise en œuvre de l'Accord ont été améliorés ;
- *L'élaboration d'un document de positionnement assorti d'un plan d'action a été débattus et validés à la rencontre nationale des jeunes ;*
- L'organisation des *rencontres individuelles de plaidoyer avec certains acteurs clés du processus ;*
- *Financement de trente-deux (32) microprojets au profit direct d'au moins 320 jeunes de 32 associations ;*
- Cinq (5) documents de consultation et un document de positionnement et de plaidoyer ont été produits pour soutenir et capitaliser l'action des jeunes ;
- *Les jeunes ont ouvert le dialogue et ont mis en place la stratégie de renforcement de leur participation dans les instances à travers entre autres :*
 - ✓ Mobilisation de Trente-six (36) médiateurs communautaires ;
 - ✓ Quatre (4) causeries-débats auxquelles ont pris part 120 jeunes ont été organisées à Bamako, Ségou et Mopti sur leur perception de l'extrémisme violent et leurs stratégies de résilience ;
 - ✓ Des causeries-débats radiophoniques ont été initiées dans les régions nord auxquelles ont participé 50 jeunes à raison de 10 jeunes par région ;
 - ✓ La production et diffusion en Bambara, Peulh, Sonraï, Tamashek, Arabe Dogon des prêches en faveur de la paix
 - ✓ *La participation nationale de plus de 150 jeunes aux rencontres nationales (Forum National des Jeunes, Rencontre Nationale de dialogue de religions) ;*
 - ✓ L'initiative a permis de renforcer le pouvoir d'achat des jeunes mais aussi à les mettre à l'abri des risques de radicalisation

POINTS FAIBLES

- Les actions du projet n'ont pas touché directement certaines zones reculées.
- Absence d'initiatives pour sécuriser financièrement les jeunes dans la durée (AGR).
- Faible implication du Ministère chargé de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du projet.

3. EFFICIENCE

POINTS FORTS : Nous avons procédé à l'analyse transversale du coût des activités ci-après :

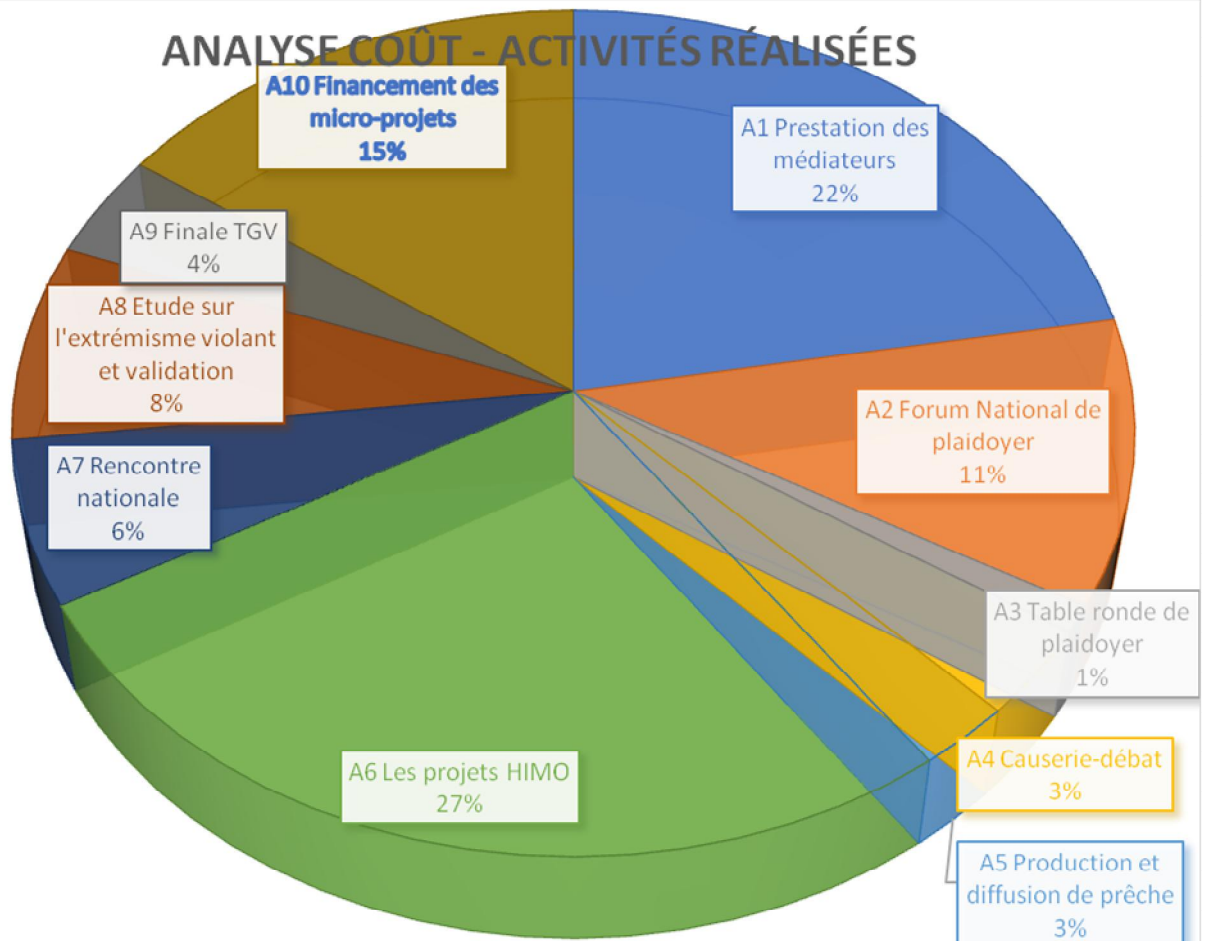
Il reste bien entendu que la liste des activités ci-dessus citées n'est pas exhaustive, il en ressort le présent gra-

| N° | Activités | Coût budgété |
|-----|--|-------------------------|
| A1 | Prestation des médiateurs | 26.400.000 FCFA |
| A2 | Forum National de plaidoyer | 13.000.000 FCFA |
| A3 | Table ronde de plaidoyer | 1.200.000 FCFA |
| A4 | Causerie-débat | 4.000.000 FCFA |
| A5 | Production et diffusion de prêche | 3.000.000 FCFA |
| A6 | Les projets HIMO | 31.925.456 FCFA |
| A7 | Rencontre nationale | 7.475.000 FCFA |
| A8 | Etude sur l'extrémisme violent et validation | 8.915.100 FCFA |
| A9 | Finale TGV | 4.765.000 FCFA |
| A10 | Financement des micro-projets | 18.200.000 FCFA |
| | TOTAL | 118.880.556 FCFA |

phique qui illustre parfaitement la répartition rationnelle du coût par activité.

Toutefois, les recoupements faits démontrent largement l'efficacité du projet dans son exécution au regard des objectifs et de l'analyse des résultats directs de l'action.

ANALYSE COÛT - ACTIVITÉS RÉALISÉES



POINTS FAIBLES

- la faible implication des délégués des régions par le CNJ dans l'exécution du projet
- L'absence de connaissance profonde du projet par certains partenaires directs, notamment les directeurs régionaux, les maires et même certains membres des CRJ.

4. IMPACT

POINTS FORTS

- l'accès des jeunes aux différentes instances de mise en œuvre de l'Accord pour la paix (CSA, CNCA, CVJR, DDR) ;
- La présence de deux (2) jeunes dans la commission DDR.;
- L'accès des jeunes dans quelques instances comme le MOC qui a pu être installé dans le pire moment. (P CRJ Gao);
- La réalisation de plusieurs plaidoyers interpellatifs des plus hautes autorités pour mieux impliquer les jeunes dans les instances de prise de décision, dans la mise en œuvre de l'accord qui a connu une avancée significative ;
- L'intégration des jeunes au sein des instances comme les autorités intérimaires et EAR (équipe d'appui à la réconciliation). (PCRJ Mopti) ;
- le renforcement du Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne à qui il a été ajouté la composante emploi, une façon de prendre davantage en compte les attentes de la jeunesse;
- L'amélioration de la sensibilisation des parents, des dirigeants communautaires, des membres de la communauté et des jeunes sur l'importance de l'accord pour la paix et la résolution 2250 des Nations Unies ;
- la mobilisation de plus de 3945 jeunes pour la formation et l'animation d'activités centrées sur les questions de paix, de cohésion sociale, de tolérance et d'amélioration du vivre ensemble ;
- L'implication des leaders communautaires dans l'action de sensibilisation des jeunes, surtout sur le vivre ensemble des communautés vivant à Gao. (P CRJ Gao) ;
- la formation et la sensibilisation des chefs religieux et traditionnels, ainsi que le RECOTRAD sur l'accord (Focus group Mopti) ;
- L'amélioration de la résilience des jeunes (filles & garçons) à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

POINTS FAIBLES

- L'insuffisance du financement pour les AGR susceptibles de retenir les jeunes contre l'enrôlement vers les groupes extrémistes ;
- L'absence d'étude sur les activités économiques rentables des jeunes ;

5. VIABILITÉ/DURABILITÉ ET VALEUR AJOUTÉE

POINTS FORTS

- La forte implication des trois ministères, à savoir le Ministre de la Jeunesse, Construction Citoyenne et de l'Emploi, celui de la Réconciliation Nationale et celui des Affaires Religieuses et du Culte ;
- La désignation de points focaux actifs des Ministères concernés par le projet.
- L'implication du CNJ en tant qu'organisation pérenne chargée de la promotion de la jeunesse et de la mobilisation sociale, connu dans l'environnement des bailleurs de fonds du Mali et détenteur d'expérience en matière d'animation de projets de plaidoyer.

POINTS FAIBLES

- Insuffisance d'implication des autorités locales (Maires) pour une meilleure prise en compte de la jeunesse, surtout les femmes.

6. GENRE

POINTS FORTS

- Le respect du critère de quota relatif à l'égalité des sexes notamment 35% femmes, 65% hommes ;
- La sélection des associations de femmes, comme bénéficiaires de microprojets ;
- La parité dans la participation des jeunes des deux sexes a permis de mettre l'accent sur l'approche genre et son respect dans le choix des jeunes dans toutes les activités du projet ;
- L'absence de discrimination entre sexes a contribué grandement à la mise en œuvre du projet, facilitant la collaboration et le travail d'équipe entre les jeunes ;
- L'implication exemplaire de l'association féminine « la CAFO » à toutes les activités du projet.

POINTS FAIBLES

- Lafaible mobilisation des femmesaux niveaux HIMO et sportif, puisque traditionnellement dédiés aux hommes dans notre société ;
- Lefaible degré d'engagement des femmes dans certaines régions à cause des préjugés sociaux et religieux.

7. TABLEAU DE NOTATION

| | Notes |
|--|-------|
| La notation des critères est donnée dans le tableau ci-après. Critères | |
| Pertinence | A |
| Efficacité | B |
| Impact | B |
| Genre | B |
| Viabilité et valeur ajoutée | B |
| Efficience | B |

A Très satisfaisant

B : Satisfaisant

C : Insatisfaisant

D : Très insatisfaisant

LECONS ET/OU RECOMMANDATIONS

VII. LEÇONSET/OU RECOMMANDATIONS

1. LEÇONS APPRISES

Par rapport à la stratégie de mise en œuvre :

- L'implication des démembrements du CNJ dans toutes les régions cibles du projet a permis une meilleure compréhension du projet par les organisations de jeunes. Les activités du projet ont été préparées par les délégations régionales du CNJ appuyées par un Comité d'organisation mis en place par le CNJ et l'équipe du projet.
- Le CNJ s'est inscrit dans une logique d'apprentissage professionnel en matière de management de projets de jeunes. Le comité d'organisation assure la coordination de la préparation et réalisation des activités, tout en veillant au respect strict des exigences de gestion du projet. C'est très contraignant pour les jeunes mais en même temps formateur. La quasi-totalité des délégations régionales sont dotées de comptes bancaires pour le suivi de la traçabilité des ressources utilisées dans la mise en œuvre des activités du projet,

Sur le renforcement de capacités :

- Institutionnellement, le CNJ est en train de se renforcer progressivement, il dispose déjà d'un petit noyau de formateurs sur les questions de la réconciliation, de la consolidation de la paix. Il appréhende mieux la gestion des relations partenariales,
- L'ouverture de la formation des formateurs à toutes les régions du Mali et l'organisation d'une formation à Sikasso a laissé un sentiment positif chez les jeunes, qui reconnaissent qu'ils constituent un tout et il ne doit pas y avoir de la discrimination entre les jeunes du Mali quel que soit leur origine. Le sentiment d'appartenir à la même grande famille "jeunes" s'est renforcé,

Sur la synergie d'action/partenerariat

- L'idée d'impliquer les démembrements du Ministère de la Réconciliation Nationale présents dans les différentes régions d'intervention du projet, laisse apparaître clairement l'appui du projet à la mise en œuvre du plan d'action du Ministère, ce qui prouve la fonction d'appui du projet au Gouvernement du Mali à la recherche d'une paix durable.

2. RECOMMANDATIONS

Au vu des difficultés et insuffisances constatés dans la mise en œuvre, les recommandations d'amélioration des futures interventions similaires sont formulées :

A l'endroit de ACORD et du CNJ :

- Favoriser une forte implication des parents, des chefs coutumiers des leaders religieux et élus communaux dans la conception et la mise en œuvre des projets.
- Aider le CNJ à identifier de nouvelles sources de financement pour prolonger l'action des jeunes ;
- Elaborer de stratégies de pérennisation des acquis du projet.

- Favoriser la mise en œuvre des initiatives jeunes pour sécuriser financièrement les jeunes dans la durée (AGR).
- Elargir l'équipe d'intervention du projet pour atteindre le maximum de jeunes des régions visées ;
- Impliquer la Direction de la jeunesse dans la gestion du projet, depuis la conception des TDR du projet ;
- Remédier à la direction unilatérale du projet par Bamako ;
- Favoriser l'implication des autorités locales (Maires) pour une meilleure prise en compte de la jeunesse, surtout les femmes (Focus group Gao) ;
- Susciter une plus forte mobilisation des femmes ;
- Associer d'avantage le Ministère chargé de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion sociale à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du projet.

A l'intention des partenaires techniques et financiers :

- Augmenter le financement des AGR susceptible d'endiguer la radicalisation des jeunes et leur enrôlement dans les groupes extrémistes ;
- Étendre la zone de couverture du projet et sa durée d'exécution au-delà des 18 mois.

A l'endroit du Ministère de la jeunesse et de la construction citoyenne :

- Élaborer un plan d'action qui intègre la Résolution 2250 et définit clairement le rôle de la jeunesse ;
- Réviser la politique nationale de développement de la Jeunesse.
- Créer des projets collectifs à long terme pourvus de mécanisme de suivi effectif.
- Concevoir un véritable programme de promotion et d'accompagnement des « startup », ce qui favorise indéniablement la création des microprojets durables par les jeunes.

Le Consultant
Dr. Nouhoum SANKARE
Expert en Evaluation des Projets
Docteur en Economie

ANNEXES

VIII. ANNEXES

Annexe 1 - Cadre logique du projet

CADRE LOGIQUE DU PROJET ALAFIA

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs | Moyens de vérification système de suivi et évaluation | Hypothèses critiques |
|---|---|--|---|
| <p>1- Finalité :</p> <p>Faire participer activement, les jeunes ciblés à la consolidation de la paix et à la lutte contre l'extrémisme religieux au Mali D'ici 2018, notamment dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudéni, Ménaka et Bamako</p> | <p>Evolution du taux de participation des jeunes ciblés à la consolidation de la paix et à la lutte contre l'extrémisme religieux au Mali</p> | <p>Etude de Reference (Baseline) du Projet Jeunesse Alafia</p> <p>Rapports d'activités et rapports de mission.</p> <p>Statistiques sur le taux de participation.</p> | <p>Crise sécuritaire majeure (attentats).</p> |
| <p>2- Objectifs spécifiques :</p> <p>Résultats intermédiaires</p> <p>2.1. Les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont une meilleure compréhension du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et de la Résolution 2250 ;</p> <p>2.2. Les actions communes engagées par les jeunes ciblés (hommes et femmes) renforcent leur participation et représentation dans le processus de consolidation de la paix ;</p> | <p>Nombre jeunes formés sur l'accord de paix et la Résolution 2250</p> <p>Nombre d'initiatives communes réalisés par les jeunes (hommes et les femmes) Réduction du taux de radicalisation</p> <p>Nombre de formation des jeunes sur l'accord pour la</p> | <p>Rapports de formations.</p> <p>Rapports d'activités sur l'appui des initiatives jeunes.</p> <p>Rapport de mission et rapports d'activités.</p> | <p>Stabilité sociale et politique</p> <p>Stabilité sociale et politique</p> <p>Stabilité sociale et poli-</p> |

CADRE LOGIQUE DU PROJET ALAFIA

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs | Moyens de vérification système de suivi et évaluation | Hypothèses critiques |
|---|--|---|--|
| <p>2.3. Le dialogue social entre les jeunes (hommes et femmes) est renforcé pour réduire les risques de radicalisation.</p> <p>Résultats immédiats</p> <p>2.4. Formation des jeunes ciblés sur l'Accord pour la paix et la R2250.</p> <p>2.5. Élaboration d'un document commun de positionnement et d'un plan d'action des plateformes des jeunes.</p> <p>2.6. Plaidoyer pour la Participation des jeunes dans le Comité National de Suivi de l'Accord.</p> <p>2.7. Accompagnement et conseil aux plateformes de jeunes pour la réalisation de leurs initiatives.</p> | <p>paix et la R2250.</p> <p>Existence du document commun de positionnement et d'un plan d'action des plateformes des jeunes.</p> <p>Nombre d'actions de plaidoyer initiées pour la Participation des jeunes dans le Comité National de Suivi de l'Accord comité national de suivi de l'Accord.</p> <p>Nombre d'initiatives jeunes ayant reçu un accompagnement grâce au projet ALAFIA.</p> <p>Nombre de Formations sur le rôle de la jeunesse dans la prévention des conflits et la détection de la radicalisation.</p> <p>Nombre de campagne de formation et de sensibilisation pour la promotion</p> | <p>Statistiques sur le taux de radicalisation des jeunes ciblés.</p> <p>Rapports de formation sur l'accord pour la paix et la R2250.</p> <p>Document commun de positionnement et Plan d'Action des plateformes des jeunes.</p> <p>Rapport des plaidoyers réalisés pour la Participation des jeunes dans le Comité National de Suivi de l'Accord.</p> <p>Rapports de projets</p> | <p>tique</p> <p>Continuité dans la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali</p> <p>Stabilité sociale et politique</p> <p>Stabilité sociale et politique</p> <p>Stabilité sociale et politique</p> <p>Stabilité sociale et politique</p> |

CADRE LOGIQUE DU PROJET ALAFIA

| Hiérarchie des objectifs | Indicateurs | Moyens de vérification système de suivi et évaluation | Hypothèses critiques |
|---|--|--|--|
| <p>2.8. Formations sur le rôle de la jeunesse dans la prévention des conflits et la détection de la radicalisation.</p> <p>2.9. Promotion du dialogue et de la cohésion sociale à travers les débats citoyens.</p> <p>2.10. Appui aux initiatives économiques des jeunes.</p> | <p>du dialogue social.</p> <p>Nombre de projets et de micro-projets jeunes financés grâce au projet.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Rapports de formation - Rapport d'activités - Rapport de mission | <ul style="list-style-type: none"> - Stabilité sociale et politique - Volonté politique - Changement politique - Disponibilité des fonds |

Annexe 2- Liste des personnes rencontrées

Liste des autorités contactées ou interviewées

| N° | Noms et Prénoms | Postes/Structures | Contacts |
|--------|------------------------------|--|-------------|
| Bamako | | | |
| 1 | M. Théophile TYADI SARAH | Directeur Pays ACORD MALI | 76 47 32 47 |
| 2 | M. Souleymane Satigui SIDIBE | Président du C.N. J | 66 76 15 99 |
| 3 | M. Abdou Karimou MAIGA | Chargé de Projet PBF ACORD-CNJ | 73 52 29 81 |
| 4 | Mme Aissatou GUISSÉ KASPAR | Program Manager / PBF MUNISMA | 76796767 |
| 5 | M. Sine DEMBELE | Directeur National de la Jeunesse | 76 13 13 11 |
| 6 | M. Bakary TRAORE. | Chef de Division des Activités D.N. J | -//- |
| 7 | M. Dame SECK | Chargé de mission, Ministère des Affaires Religieuses et du Culte. | 79 23 07 90 |
| 8 | Mohamed Elmehdy Ag Loulou | Chargé de mission, Ministère de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion sociale. | 76044957 |

| N° | Noms et Prénoms | Postes/Structures | Contacts |
|-------|----------------------|---------------------------|-------------|
| Gao | | | |
| 1 | Alhamadi Oumar | Président du CRJ | 75 21 84 01 |
| 2 | Abdrahamane Mahamane | Directeur R Jeunesse | |
| 3 | Ousmane Dicko | Ségal CRJ | 75 22 21 92 |
| Mopti | | | |
| 1 | DougalBoro | Président du CRJ | 65 54 29 69 |
| 2 | Mama Saganta | Directeur R Jeunesse | 66 04 51 40 |
| 3 | KalbaGuindo | Chef de division Jeunesse | 64 40 54 82 |
| 4 | Aboubakrin Dicko | Ségal CRJ | 76 16 04 55 |
| 5 | Albassa Mahamane | Maire délégué de Sévaré | |
| Ségou | | | |
| 1 | Moussa I Traoré | Président du CRJ | 76 16 66 09 |
| 2 | Mohamed Sanogo | Ségal CRJ | 76 19 88 51 |
| 3 | Gomba Coulibaly | Directeur R Jeunesse | 63 31 26 99 |
| 4 | Nouhoun Diarra | Maire principal | 76 24 43 32 |

Liste de présence au focus group de Gao

| N° | Noms et Prénoms | Postes/Structures | Contacts |
|----|-------------------|---------------------|-------------|
| 1 | Yacouba Issoufou | Président coalition | 76 34 60 92 |
| 2 | Zalihatou Moussa | Vice-Présidente | 76 27 14 20 |
| 3 | Hawa NouhounMaiga | Coalition | 76 17 73 10 |
| 4 | Issa Ousmane | CCR | 75 32 46 01 |
| 5 | FadimatouFarka | CRJ | 78 28 97 87 |
| 6 | Oumou Coulibaly | COBN | 91 32 70 34 |
| 7 | Hawa Bouba | COBN | 74 42 72 21 |
| 8 | Ibrahim Maiga | Membre CRJ | 76 27 13 46 |
| 9 | AbdourhamaneMaiga | Président COBN | 76 05 24 13 |
| 10 | Assalia Traoré | Membre ANPB | 76 15 78 62 |
| 11 | Issoufi Kéita | Président ANPB | 79 27 43 36 |

Liste de présence au focus group de Mopti

| N° | Noms et Prénoms | Postes/Structures | Contacts |
|----|-------------------|-------------------|-------------|
| 1 | Rita Diarra | CRJ | 79 19 00 76 |
| 2 | Kadidia Baby | Femme leader | 62 77 40 66 |
| 3 | Maiga Alassane | CPIS | 75 39 68 18 |
| 4 | Issa Goro | CRJ | 74 30 75 46 |
| 5 | Youssouf Sanossou | CRJ | 76 01 07 41 |
| 6 | Bocar Nouh Baby | CRJ | 60 08 53 48 |
| 7 | KadidiaDirabo | CRJ | 78 28 64 33 |
| 8 | Hassane Goro | CRJ | 76 76 95 29 |
| 9 | Aly Sangho | CRJ | 76 38 71 99 |
| 10 | AbdrahamaneMaïga | CRJ | 73 01 68 89 |

Liste de présence au focus group de Ségou

| N° | Noms et Prénoms | Postes/Structures | Contacts |
|----|-------------------|-------------------|-------------|
| 1 | Moussa I Traoré | CRJ | 76 16 66 09 |
| 2 | Mohamed Sanogo | CRJ | 76 19 88 51 |
| 3 | Moussa Baba Daou | CRJ | 76 24 39 86 |
| 4 | Ramata Koné | CCJ | 70 22 83 73 |
| 5 | Kadidia Traoré | CRJ | 74 19 43 97 |
| 6 | Ramata Touré | CCJ | 70 30 23 81 |
| 7 | Youssouf O Traoré | CCJ | 78 04 87 42 |
| 8 | Jokébed Coulibaly | CRJ | 82 90 99 05 |
| 9 | Aminata Traoré | CRJ | 71 06 49 20 |
| 10 | Cheick BT Sissoko | CRJ | 76 38 30 15 |
| 11 | Sekou Traoré | CCJ | 76 16 66 09 |

Annexe 3 – Termes de référence de l'évaluation Octobre 2018

Actions des jeunes en faveur de la consolidation de la paix inclusive et de la lutte contre l'extrémisme violent (Jeunesse Alafia)

I. Identification du projet

| | |
|--------------------------------|--|
| Titre du projet: | Actions des jeunes en faveur de la consolidation de la paix inclusive et de la lutte contre l'extrémisme violent (Jeunesse Alafia) |
| Code reference: | 001/RFP/PBF-IRF-161/2018 |
| Pays: | République du Mali |
| Domaine focal: | Jeunesse et consolidation de la paix |
| Résultats attendus: | <p>Résultat 1 : Les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont une meilleure compréhension du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et de la Résolution 2250 ;</p> <p>Résultat 2 : Les actions communes engagées par les jeunes ciblés (hommes et femmes) renforcent leur participation et représentation dans le processus de consolidation de la paix ;</p> <p>Résultat 3 : Le dialogue social entre les jeunes et les ressources économiques des jeunes ciblés (hommes et femmes) sont renforcés pour réduire les risques de radicalisation.</p> |
| Maître d'ouvrage: | ACORD Mali |
| Coût total du projet: | \$ US 800 000 |
| Partenaires de mise en œuvre : | Conseil National de la Jeunesse (CNJ) |
| Partenaire gouvernemental: | Ministères de la Jeunesse/Construction citoyenne et Réconciliation Nationale |
| Bénéficiaires directs: | Jeunes/hommes/femmes |
| Zone d'intervention: | Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudéni, Mopti, Ségou et Bamako et le District de Bamako |
| Date de démarrage initial | 1 ^{er} Janvier 2017 |
| Date de démarrage effectif: | 1 ^{er} Mai 2017 |
| Date de clôture initiale: | 30 Juin 2018 |
| Date de clôture effective | 31 Octobre 2018 |

II. Résumé du Projet

| | |
|-------------------------------------|---|
| Titre du projet | Actions des jeunes en faveur de la consolidation de la paix inclusive et de la lutte contre l'extrémisme violent (Jeunesse Alafia) |
| Contexte et justification du projet | Le Mali a connu en 2012-2013 une crise politique et sécuritaire profonde marquée par un putsch militaire et l'occupation de 3 régions du Nord (Kidal, Tombouctou et Gao) et d'une partie des régions de Mopti et Ségou par une rébellion armée (MNLA) et des groupes armés djihadistes et terroristes. Cette situation est la conséquence de la mauvaise gestion des précédentes rebellions (depuis 1963), de l'absence de l'État, de la pauvreté, de la mal gouvernance, de la marginalisation de certaines communautés, de la faiblesse de la justice et la corruption qui ont laissé s'installer un sanctuaire où prospéraient des activités illégales ¹ (trafics de drogues, d'armes, d'êtres humains, vols de véhicules, etc.). |

De nombreux jeunes ont adhéré à ces trafics et aux groupes terroristes islamistes (MUJAO, Ançardine, AQMI) qui leur offraient des ressources financières, une protection et une réponse à leur quête de repères. Ces mouvements se sont installés dans les zones du conflit dès le début de la rébellion et y ont instauré un islam radical avec l'application de la Charia entraînant de nombreuses exactions. L'implantation au Mali de groupes armés djihadistes remonterait au début des années 2000 avec l'arrivée dans le Nord du pays d'éléments du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) provenant d'Algérie. Devenu Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) en 2007. Le groupe a consolidé sa présence avec la création de katibas (unités combattantes) sahéliennes ainsi que la constitution de bases arrière. Aussi, des ONG islamiques bénéficiant des financements des pays du Golfe ont pu gagner la confiance des populations grâce à de nombreux investissements dans les secteurs vitaux tels que la santé, l'éducation et l'alimentation, où l'absence de l'État était notoire. Il faut également souligner la montée d'un islam politique à Bamako, la multiplication des médias privés religieux, l'utilisation de sites Internet et la méconnaissance du sens des textes religieux par la plupart des adeptes qui fait d'eux des proies faciles pour les groupes extrémistes ayant un référent religieux. On constate notamment de plus en plus d'adhésion de femmes dans ces mouvements.

Tous ces facteurs combinés ont conduit au conflit actuel dont les conséquences ont touché l'ensemble du pays et même les pays voisins.

Sous l'égide de la Communauté internationale, des négociations avaient conduit à la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale (mai-juin 2015) entre le Gouvernement et les groupes armés maliens (CMA et Plateforme). Compte tenu de leur nature, les groupes armés terroristes et djihadistes ne sont pas partie prenante de ce processus. Un Comité de Suivi de la mise en œuvre de l'Accord (CSA) a été créé avec la participation de la Communauté internationale, ainsi qu'un Comité National de Coordination de la mise en œuvre de l'Accord (CNCA). Des actions sont déjà en cours avec la mise en place de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), la réforme du système judiciaire et de la sécurité (RSS), le processus Désarmement/Démobilisation/Réinsertion (DDR), l'approfondissement de la décentralisation et la création de nouvelles régions (Taoudéni, Ménaka), la mise en place des autorités intérimaires, un nouveau document intitulé « Pacte pour la Paix » vient d'être produit à l'occasion de la 73^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies qui accorde 6 mois aux parties engagées dans l'Accord pour la paix pour réaliser des progrès tangibles. etc.

Les acteurs clés comme la MINUSMA, les Agences des Nations Unies, l'Union Européenne, le G5 Sahel, les autres partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile nationale et internationale, les Chefs et leaders traditionnels, les organisations féminines et de jeunesse ont aussi initié des actions (informations/communication, formations, réflexions/foras, ca-

| | |
|-----------------------------|--|
| | <p>dres de dialogues intra et intercommunautaires, soutien économique, plaidoyer, appuis aux réfugiés et aux déplacés internes, etc.).</p> <p>Cependant et paradoxalement, la situation sécuritaire se dégrade toujours. La région de Kidal demeure sous occupation des groupes armés et d'Ançardine. Depuis 2015, deux nouveaux mouvements associés à Ançardine ont émergé : la Katiba Macina et la Katiba Khalid Ibn Walid, dans le Centre (Ségou et Mopti) et le Sud (Sikasso). Les populations civiles et les services de sécurité sont régulièrement attaqués. Des conflits inter et intracommunautaires continuent dans les régions du Nord et du Centre. L'état d'urgence est instauré dans tout le pays depuis de nombreux mois, cependant il n'a pas encore produit des effets tangibles. Les mouvements extrémistes islamistes continuent à utiliser les ressources du trafic de la drogue pour se renforcer et les nouvelles technologies de l'information pour recruter les jeunes et répandre leurs messages. L'insécurité et l'extrémisme violent alimentent les discussions quotidiennes dans les regroupements informels des jeunes appelés « grins » à travers tout le pays.</p> <p>Le déclenchement des processus de DDR, de cantonnement des groupes armés et de mise en place des autorités intérimaires a conduit à une exacerbation du climat de tension sociale. Les jeunes des mouvements de résistance civile de Gao qui ne réunissent pas les conditions de prise en compte du DDR se sont sentis exclus et ont violemment manifesté contre la mise en place des autorités intérimaires. Ces manifestations ont conduit à des morts et des blessés et à une marche de soutien à Bamako. Les jeunes de Tombouctou au contraire ont marché pour soutenir la mise en place des autorités intérimaires et l'accord pour la paix. Les jeunes n'ont donc pas forcément les mêmes intérêts et ne partagent pas toujours les mêmes objectifs.</p> <p>Le processus de DDR a paradoxalement conduit à l'organisation par des individus d'un système de corruption mettant en place des réseaux parallèles qui fabriquent des faux papiers, établissent des listes de recrutement avec des promesses d'offrir des emplois à des jeunes désœuvrés à travers tout le pays. On observe ainsi le déplacement d'un grand nombre de jeunes hommes vers les villes de Gao et Tombouctou, dans l'espoir de se faire recenser parmi les combattants des groupes armés. Il y a un risque que les bénéficiaires des mécanismes de gestion post conflit soient détournés et que les jeunes ne récoltent pas les dividendes de la paix ou même s'engagent aux côtés des groupes armés.</p> |
| Description de l'initiative | <p>Le Mali est un pays pauvre, rural et jeune (60% de la population sont des jeunes, 49% ont moins de 15 ans) donc toutes les problématiques sociales, politiques et économiques ont un impact sur cette frange de la population. Les jeunes ont joué un rôle actif dans le conflit, en particulier les jeunes hommes, qui ont été utilisés par toutes les parties armées comme combattants et relais pour leurs activités (logistique, information, recrutement etc.). Ceci a conduit certains à percevoir les jeunes (particulièrement les jeunes hommes) comme une menace à la sécurité et à la paix, même si dans des zones comme Gao, ils se sont aussi organisés</p> |

en mouvements de défense civile pour protéger leurs communautés face aux violations de droits humains que leur imposaient les forces d'occupation. Les jeunes sont aussi les principales victimes du conflit en termes de pertes en vies humaines et de dégradation des conditions de subsistance. L'analyse genre montre que le conflit a eu des conséquences différentes sur les jeunes hommes et femme

La persistance de l'insécurité et le manque d'opportunités économiques expose encore les jeunes à l'attrait des groupes terroristes et djihadistes. Maintenant que le Mali a commencé à sortir de la crise, il est donc important de trouver des stratégies pour transformer les jeunes en acteurs de paix, participant à la prise de décisions. C'est à cet effet que le projet Alafia a décidé de s'attaquer.

Jusqu'à présent, la participation des jeunes au processus de paix a été limitée. Seulement 3 jeunes (hommes) membres du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) et de la Coordination de Gao ont participé aux négociations à Alger, sans préparation suffisante ni proposition d'un positionnement commun des jeunes du Mali. Aucun représentant des jeunes ne participe aux travaux du CSA. Quant au CNCA, il comprend seulement un représentant des jeunes (homme), issu du CNJ. L'Accord prévoit à court terme l'ouverture du Haut Conseil des collectivités territoriales aux jeunes et leur intégration dans le futur Sénat, mais ce changement institutionnel n'est pas effectif. Cette situation peut conduire à un déficit de prise en compte des besoins des jeunes. Il n'y a aucune jeune fille ou femme au sein de ces structures. Leurs besoins spécifiques sont peu pris en compte par les projets, qui prévoient souvent des activités plus adaptées aux femmes d'un certain âge qui sont libérées des travaux quotidiens ou ont des moyens (comme le micro-crédit, les activités génératrices de revenus, les formations en dehors de leur lieu de résidence, etc.).

Ce projet contribuera à améliorer la participation de qualité des jeunes hommes et femmes ciblés à la consolidation de la paix.

Les instances étant juste au début de l'exécution de leurs mandats, il est encore possible pour les jeunes de se faire entendre et de participer de façon pacifique.

Au-delà de cet aspect, il est aussi important pour les jeunes de s'informer, de se former sur les valeurs positives de l'Islam, de promouvoir le vivre ensemble dans la diversité des religions, afin de réduire les risques d'adhésion des jeunes aux groupes djihadistes. Cela est une contribution à la politique nationale de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme dont le lancement a eu lieu courant juillet 2018. Certaines organisations de jeunes musulmans ont déjà initié des actions d'informations et de sensibilisation, mais sans une participation visible des jeunes filles et femmes.

Les objectifs du Fonds de Consolidation de la paix concordent parfaitement avec les besoins du contexte malien et les ressources financières du Fonds pourront aider les jeunes des régions ciblées à agir. De plus ce projet s'inscrit dans la continuité et en complémentarité des projets soutenus dans le pays par le PBF vi-

| | |
|----------------------------|--|
| | <p>sant au renforcement de la cohésion sociale, au développement de l'éducation à la paix et à la promotion du dialogue social, au respect des droits humains et à la lutte contre les VBG. Le projet contribuera également à la mise en application au Mali de la Résolution 2250 qui donne une reconnaissance légale et légitime à l'implication des jeunes femmes et hommes dans la prévention et dans la gestion des conflits, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.</p> |
| <p>Résultats du projet</p> | <p>Les résultats ultimes, intermédiaires et immédiats du projet sont décrits ci-dessous:</p> <p>Résultat ultime: D'ici 2018 les jeunes ciblés participent activement à la consolidation de la paix et à la lutte contre l'extrémisme religieux au Mali notamment dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudéni, Ménaka et Bamako</p> <p>Résultats intermédiaires:</p> <p>Résultat 1 : Les jeunes ciblés (hommes et femmes) ont une meilleure compréhension du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et de la Résolution 2250.</p> <p>Résultat 2 : Les actions communes engagées par les jeunes ciblés (hommes et femmes) renforcent leur participation et représentation dans le processus de consolidation de la paix.</p> <p>Résultat 3 : Le dialogue social entre les jeunes et les ressources économiques des jeunes ciblés (hommes et femmes) sont renforcés pour réduire les risques de radicalisation.</p> <p>Résultats immédiats:</p> <p>1.1 : Formation des jeunes ciblés sur l'Accord pour la paix et la R2250</p> <p>2.1 : Élaboration d'un document commun de positionnement et d'un plan d'action des plateformes des jeunes.</p> <p>2.2 : Plaidoyer pour la participation des jeunes dans le Comité National de Suivi de l'Accord</p> <p>2.3 : Accompagnement et conseil aux plateformes de jeunes pour la réalisation de leurs initiatives.</p> <p>3.1 : Formations sur le rôle de la jeunesse dans la prévention des conflits et la détection de la radicalisation</p> <p>3.2 : Promotion du dialogue et de la cohésion sociale à travers les débats citoyens</p> <p>3.3 : Appui aux initiatives économiques des jeunes</p> |

III. But de l'évaluation

Évaluer l'impact des interventions de jeunesse Alafia sur la participation des jeunes à la

consolidation de la paix et à la lutte contre l'extrémisme violent.

IV. Portée de l'évaluation

L'évaluation vise d'une part à mettre en évidence les résultats obtenus en référence au cadre logique et d'autre part de mesurer la pertinence, l'efficacité, l'impact et la viabilité des activités du projet. Pour ce faire, les évaluateurs s'attelleront à répondre aux interrogations suivantes:

Pertinence :

1. Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux besoins et intérêts des groupes ciblés : jeunes (filles/femmes & garçons) et d'autres groupes marginalisés dans les zones d'intervention du projet en termes de compréhension du contenu de l'accord, de la résolution 2250 des Nations Unies et de participation au processus de paix?
2. Quels intérêts les jeunes (filles et garçons), avaient-ils de participer et de partager leurs points de vue lors des différentes activités du projet ?
3. Est-ce que le projet a contribué à la stratégie nationale de mise en œuvre de l'accord pour la paix et à la lutte contre l'extrémisme violent du gouvernement du Mali ?

Efficiences :

1. Dans quelle mesure la taille et la composition de l'équipe d'intervention sont-elles adaptées aux stratégies ?
2. Dans quelle mesure les diverses activités du projet se soutiennent-elles mutuellement ? Aurait-il eu une meilleure sélection d'activités/utilisation des ressources pour la réalisation du projet ?
3. Dans quelle mesure le processus de mise en œuvre du projet a-t-elle influencé les résultats escomptés ? (Par exemple : le changement de comportement recherché dans la mise en œuvre de l'accord et la résolution 2250).

Efficacité :

1. Dans quelle mesure les résultats escomptés par le projet ont-ils été atteints ? Quels facteurs ont été déterminants pour la réalisation ou la non-réalisation des objectifs du projet ?
2. Dans quelle mesure les activités de renforcement des capacités des jeunes (Hommes et femmes), les actions communes initiées par les jeunes ont-elles contribué à un changement de comportement des jeunes mais aussi de la société ? Quel changement de comportement a été observé ?
3. Quelle était l'efficacité des différentes méthodes utilisées pour impliquer les femmes dans les activités du projet ? Y avait-il des groupes qui étaient exclus ?

Impact :

1. Quelle est la contribution du projet sur les résultats à long terme suivants :
 - a. Amélioration de l'accès des jeunes aux différentes instances de mise en œuvre de l'accord pour la paix ;
 - b. Amélioration de la sensibilisation des parents, des dirigeants communautaires, des membres de la communauté et des jeunes sur l'importance de l'accord pour la paix et la résolution 2250 des Nations Unies ;
 - c. Amélioration de la résilience des jeunes (filles & garçons) à la radicalisation et à l'extrémisme violent.
2. Des environnements d'apprentissage sensible au genre.
3. Quels sont les résultats imprévus du projet (par exemple, qui ne font pas partie du cadre logique initial du projet) ?

Viabilité :

1. Quelle est la probabilité et la mesure dans laquelle les différentes activités du projet continueront à maintenir la cohésion sociale et à lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes

?Quels sont les facilitateurs/obstacles à leur durabilité ?

Dans quelle mesure les activités du projet ont-elles renforcé l'engagement et l'implication de la communauté ?

Genre

1. Dans quelle mesure le genre était-il intégré dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
2. Comment les différents aspects de genre ont-ils influencé l'atteinte des résultats du projet.
3. Quels changements, y compris les changements inattendus, sont intervenus grâce au projet en termes de relations entre les sexes (par exemple, entre les femmes et les hommes, et les garçons et les filles concernant la prise des décisions, la division du travail, etc.) ?

V. Méthodologie

L'évaluation sera principalement basée sur des méthodes qualitatives, avec un fort accent sur les méthodes participatives. Les données quantitatives collectées depuis le début du projet seront mises à disposition de l'évaluation finale par l'équipe de projet. Plus précisément, les méthodes seront constituées : a) de la revue des documents, b) des entretiens avec des informateurs-clé, c) des discussions de groupes (focus groups) d) de l'analyse par triangulation et e) de synthèse

Les acteurs suivants seront impliqués dans les entretiens et discussions de groupes :

- Staff du Projet ;
- Représentants des directions techniques particulièrement impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
- Représentants de l'administration déconcentrée et des collectivités territoriales impliqués dans la mise en œuvre du projet (gouverneurs et maires) ;
- Représentants des jeunes des associations faitières du CNJ ;
- Les Représentants du CNJ ;
- Les jeunes formés par le projet ;
- Les jeunes ayant bénéficiés des activités du projet ;
- Les populations des zones cibles.
- Certains intervenants (projets & ONG) dans les régions cibles du projet.

VI.. Livrables et délais prévus

| | |
|---|--|
| Livrables | (Fin octobre- fin Novembre 2018) |
| La revue de tous les documents et données pertinents | 5 jours |
| Un rapport initial qui décrit la compréhension des TDR, la méthodologie préconisée et les échéances Ce rapport devra contenir les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Les méthodes d'échantillonnage• Le nombre d'entretiens et discussions de groupes sur chaque site duprojet ;• Les caractéristiques des participants de chaque entretien et discussion de groupe,• Les versions approuvées (par ACORD et le CNJ) des questionnaires pour chaque type d'entretien et les guides de discussions de groupe ;• Le plan de formation des collecteurs de données et du pré-test des questionnaires élaborés ;• Une chronologie qui décrit les dates pour la collecte, l'analyse des données, et la soumission du rapport final provisoire et final de | Production du rapport préliminaire (4 jours) |

| | |
|---|---|
| l'évaluation. | |
| La collecte des données | Novembre 2018 (10 jours) |
| Soumission du rapport provisoire d'évaluation Soumission rapport final | Version préliminaire : Novembre 2018 (5jours) |

VII. Compétences requises de l'équipe

- Au moins 5 à 7 ans d'expérience dans la conduite des évaluations de projets de développement, de préférence dans le domaine de la Paix et la réconciliation.
- Expertise démontrée dans les méthodes de recherche qualitative et quantitative
- Bonne compréhension du contexte du Mali
- La maîtrise parfaite du français
- Démontrer les prérequis pour conduire des entretiens individuels et discussions de groupes en langues locales
- Excellente capacité rédactionnelle, de synthèse et de communication.

VIII. Les consultants sont invités à fournir

1. Une offre technique et financière;
2. Un plan de travail détaillé;
3. Le(s) Curriculum Vitae(s) de tous les membres de l'équipe d'intervention.
4. La description de l'expérience de chaque membre de l'équipe en fonction des exigences des TdR;
5. 2 à 3 exemples de rapports d'évaluations finales antérieurement faites par des membres de l'équipe proposée, ou par le consultant principal.

IX. Autres Informations

IX.1 Grille d'évaluation des offres

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- i. Compréhension des TDR de l'évaluation
- ii. Expertise du Cabinet
- iii. Pertinence et clarté du plan de travail proposé
- iv. Approche/méthodologie de travail proposé

| Éléments à apprécier | Note | Score |
|--|-------------|------------|
| 1. Compréhension des TDR s de l'évaluation | 3-5 | /5 |
| 2. Expertise du Consultant | 5-30 | /30 |
| 3. Pertinence et clarté du plan d'action | 3-15 | /15 |
| 4. Approche/Méthodologie proposée | 5-20 | /20 |
| Total score offre technique | | /70 |
| Offre financière | 5-30 | /30 |

Deux critères d'attribution sont retenus : Score combiné le plus élevé de l'offre technique comptant pour 70 % et le prix pour 30 %) et la non objection du soumissionnaire sur les conditions générales du contrat de prestation de services.

IX.2 Dépôt des dossiers de soumission.

Les enveloppes contenant la soumission financière et la soumission technique DOIVENT ETRE COMPLETEMENT SEPARÉES et chacune doit être remise fermée et clairement revêtue de la mention « SOUMISSION TECHNIQUE » ou « SOUMISSION FINANCIERE », selon le cas évaluation finale du projet ALAFIA

Chaque enveloppe doit clairement indiquer le nom du soumissionnaire et la référence de l'appel à soumissionner. LES DEUX ENVELOPPES SERONT MISES DANS UNE GRANDE ENVELOPPE ET DOIT indiquer l'adresse d'ACORD ci-dessus avec mention « *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »

Les dossiers de candidature – sous plis fermé et portant la mention « **Evaluation Finale du Projet Jeunesse ALAFIA** » devront parvenir à la Direction de ACORD sise à BacoDjicoroni Golf Sud, Rue : 773 Résidence Kimi, Appartement 4, BP 1969 Bamako, Tél : (223)20.28.09.46, E-mail : programmeacord@orangemali.net, au plus tard le 05 Novembre 2018 à 12h00.

Annexe 4 –Calendrier indicatif de la mission

2.4. Plan de travail et calendrier

2.4.1. Plan de travail

| Nom et prénom | Poste | Activités | Semaine (sous forme de diagramme à barres) | | | | | Nbre de jours |
|--|-----------------------------|--|--|-----|-----|-----|-----|---------------|
| | | | S 1 | S 2 | S 3 | S 4 | S 5 | |
| - Dr Nouhoum SANKARE - Seydou TRAORE | Consultant Chef d'équipe | Concertation préliminaire (réunion de cadrage) | ■ | | | | | 1 |
| | | Recherche documentaire et préparation de la base de données des parties prenantes pour l'enquête | ■ | | | | | 2 |
| | Consultant Associé | Préparation de la mission : choix des enquêteurs, élaboration et validation du plan de travail, du manuel de formation des enquêteurs et des fiches de supervision | ■ | | | | | 2 |
| | | Formation des animateurs des focus groupes et des enquêteurs | | ■ | | | | 3 |
| | | Vérification préliminaire des fiches remplies et supervision de la recherche de données complémentaires | | | ■ | | | 1 |
| | | Une chronologie qui décrit les dates pour la collecte, l'analyse des données, et la soumission du rapport final provisoire et final de l'évaluation. | | | | | ■ | 1 |
| | | Supervision de la Distribution des questionnaires | | | | | ■ | 1 |
| | | | | | | | | |
| - Adama Fankélé TRAORE - Mme BERTHE Ouleye DIALLO - Enquêteurs | Superviseur (1) | Visites de terrain | | ■ | | | | 2 |
| | | | | | | | | PM |
| | Superviseur (1) | Réalisation de Focus groupe | | | ■ | ■ | | 3 |
| | Enquêteurs (06) | Rédaction d'un rapport de déroulement des enquêtes | | | | ■ | ■ | 1 |
| | | Analyse et interprétation des résultats | | | | | ■ | 2 |

2.4.2. Calendrier de la mission

La mission se déroulera en vingt-cinq (24) jours étalés sur cinq semaines conformément au calendrier ci- après :

| Activités | Semaine (sous forme de diagramme à barres) | | | | | Nombre de jours |
|---|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------------|
| | Semaine 1 | Semaine 2 | Semaine 3 | Semaine 4 | Semaine 5 | |
| Vérification et validation des sources | | | | | | 1 |
| Consolidation du rapport provisoire | | | | | | 1 |
| Finalisation rapport provisoire d'évaluation | | | | | | 1 |
| | | | | | | PM |
| Présentation du rapport Provisoire | | | | | | 1 |
| Prise en compte des Feed-back et production du rapport provisoire | | | | | | 1 |
| Soumission du rapport provisoire d'évaluation | | | | | | 1 |
| Soumission du rapport final | | | | | | 1 |
| | Durée total de l'intervention | | | | | 24 jours |

Annexe 5 - Questionnaires pour l'évaluation

7. PROJETS DE PERFORMANCE

Projet d'évaluation : Evaluation rétrospective du Projet ALAFIA.

Objectif de l'évaluation n°1 : S'assurer que le projet ALAFIA tel que défini dans le document projet *cadre avec les perspectives d'évolution de « ACORD »* et sont conformes à la *stratégie d'intervention des Bailleurs* soutenant l'initiative, notamment l'appui des Nations Unies à travers Peace Building Fund (Pertinence)

| Ligne d'enquête : | | | | | | | |
|---|----------------------|---|--------------------------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|--|
| Questions à vérifier pour répondre à aux critères | Réponse à l'Objectif | Critères de vérification et leurs sources justifiant les réponses | Information requise et leurs sources | Méthodes de collecte et d'analyse des données | Étendue du travail de vérification | Limites du travail de vérification | Qu'est-ce que la vérification permettra de dire? |
| 1. Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux besoins et intérêts des groupes ciblés : jeunes (filles/femmes & garçons) et d'autres groupes marginalisés dans les zones d'intervention du projet en termes de compréhension du contenu de l'accord, de la résolution 2250 des nations Unies et de participation/représentation | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|--|
| des jeunes au processus de paix? Et enfin le dialogue social entre jeunes et ressources économiques | | | | | | | |
| 2. Quels intérêts les jeunes (filles et garçons), avaient-ils de participer et de partager leurs points de vue lors des différentes activités du projet ? | | | | | | | |
| 3. Est-ce que le projet a contribué à la stratégie nationale de mise en œuvre de l'accord pour la paix et à la lutte contre l'extrémisme violent du gouvernement du Mali? | | | | | | | |

Réponse à l'Objectif de l'évaluation n°1

| | Ligne d'enquête | | | | | | |
|--|----------------------|---|--------------------------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|--|
| Questions à vérifier pour répondre à aux critères | Réponse à l'Objectif | Critères de vérification et leurs sources justifiant les réponses | Information requise et leurs sources | Méthodes de collecte et d'analyse des données | Étendue du travail de vérification | Limites du travail de vérification | Qu'est-ce que la vérification permettra de dire? |
| 4. Dans quelle mesure les résultats escomptés par le projet ont-ils été atteints? Quels facteurs ont été déterminants pour la réalisation ou la non-réalisation des objectifs du projet ? | | | | | | | |
| 5. Dans quelle mesure les activités de renforcement des capacités des jeunes (Hommes et femmes), les actions communes initiées par les jeunes ont-elles contribué à un changement de comportement des jeunes mais aussi de la société? Quel changement de comportement a été observé ? | | | | | | | |
| 6. Quelle était l'efficacité des différentes méthodes utilisées pour impliquer les femmes dans les activités du projet? Y avait-il des groupes qui étaient exclus? | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|

Objectif de l'évaluation n°2 : Déterminer dans quelle mesure la réalisation du projet a permis d'atteindre les. Résultats attendus (Efficacité)
Réponse à l'Objectif de l'évaluation n°2

Objectif de l'évaluation n°3 : Évaluer dans quelle mesure les conditions définies dans les Accords régissant le Projet ALAFIA, ont facilité la réalisation du projet. (Efficience)

| Ligne d'enquête n° 1 : les projets CML 6012 01 S et CML 6012 02 T. | | | | | | | |
|---|----------------------|---|--------------------------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|--|
| Questions à vérifier pour répondre à aux critères | Réponse à l'Objectif | Critères de vérification et leurs sources justifiant les réponses | Information requise et leurs sources | Méthodes de collecte et d'analyse des données | Étendue du travail de vérification | Limites du travail de vérification | Qu'est-ce que la vérification permettra de dire? |
| 4. Dans quelle mesure la taille et la composition de l'équipe d'intervention sont-elles adaptées aux stratégies ? | | | | | | | |
| 5. Dans quelle mesure les diverses activités du projet se soutiennent-elles mutuellement? Aurait-il eu une meilleure sélection d'activités/utilisation des ressources pour la réalisation du projet ? | | | | | | | |
| 6. Dans quelle mesure le processus de mise en œuvre du projet a-t-elle influencé les résultats | | | | | | | |

escomptés ? (par exemple : le changement de comportement recherché dans la mise en œuvre de l'accord et la résolution 2250).

Réponse à l'Objectif de l'évaluation n°3

Objectif de l'évaluation n°4 : La réalisation de ce Projet a-t-elle contribué à la consolidation de la paix et à la part des jeunes à sa consolidation (Impact)

| Questions à vérifier pour répondre à aux critères | Ligne d'enquête | | | | | | |
|--|----------------------|---|--------------------------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|--|
| | Réponse à l'Objectif | Critères de vérification et leurs sources justifiant les réponses | Information requise et leurs sources | Méthodes de collecte et d'analyse des données | Étendue du travail de vérification | Limites du travail de vérification | Qu'est-ce que la vérification permettra de dire? |
| 4. Quelle est la contribution du projet sur les résultats à long terme suivants: a. Amélioration de l'accès des jeunes aux différentes instances de mise en œuvre de l'accord pour la paix ; b. Amélioration de la sensibilisation des parents, des dirigeants communautaires, des membres de la communauté et des jeunes sur l'importance de l'accord pour la paix et la résolution 2250 des Nations Unies.; c. Amélioration de la résilience des jeunes (filles & garçons) à la radicalisation et à l'extrémisme violent. | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 5. Des environnements d'apprentissage sensible au genre. | | | | | | | |
| 6. Quels sont les résultats imprévus du projet (par exemple, qui ne font pas partie du cadre logique initial du projet)? | | | | | | | |

Réponse à l'Objectif de l'évaluation n°4

Objectif de l'évaluation n°5: Dans quelle mesure les acquis de la réalisation du projet ALAFIA vont améliorer durablement la participation des jeunes à la consolidation de la paix (Viabilité – Valeur Ajoutée ACORD)

| Questions à vérifier pour répondre à aux critères | Ligne d'enquête | | | | | | |
|---|----------------------|---|--------------------------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|--|
| | Réponse à l'Objectif | Critères de vérification et leurs sources justifiant les réponses | Information requise et leurs sources | Méthodes de collecte et d'analyse des données | Étendue du travail de vérification | Limites du travail de vérification | Qu'est-ce que la vérification permettra de dire? |
| 2. Quelle est la probabilité et la mesure dans laquelle les différentes activités du projet continueront à maintenir la cohésion sociale et à lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes? | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|
| <p>3. Quels sont les facilitateurs/obstacles à leur durabilité? Dans quelle mesure les activités du projet ont-elles renforcé l'engagement et l'implication de la communauté ?</p> | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|

Réponse à l'Objectif de l'évaluation n°5

Objectif de l'évaluation n°6: Dans quelle proportion Hommes/Femmes, les bénéficiaires, ont-ils été positivement influencés par le Projet ALAFIA ? (Genre)

| | Ligne d'enquête | | | | | | |
|---|----------------------|---|--------------------------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|--|
| Questions à vérifier pour répondre à aux critères | Réponse à l'Objectif | Critères de vérification et leurs sources justifiant les réponses | Information requise et leurs sources | Méthodes de collecte et d'analyse des données | Étendue du travail de vérification | Limites du travail de vérification | Qu'est-ce que la vérification permettra de dire? |
| 4. Dans quelle mesure le genre était-il intégré dans la conception et la mise en œuvre du projet? | | | | | | | |
| 5. Comment les différents aspects de genre ont-ils influencé l'atteinte des résultats du projet. | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|--|
| 6. Quels changements, y compris les changements inattendus, sont intervenus grâce au projet en termes de relations entre les sexes (par exemple, entre les femmes et les hommes, et les garçons et les filles concernant la prise des décisions, la division du travail, etc.)? | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|--|

*Annexe 6– Rapport de l'entretien individuel pour l'évaluation rétrospective du projet ALAFIA /
Direction Nationale de la Jeunesse (Ministère de la Jeunesse)*

Dans le cadre de l'évaluation du projet ALAFIA, un entretien individuel a été réalisé le lundi 04 mars 2019 entre les représentants du projet ALAFIA et le Directeur National de la Jeunesse en la personne de M. Sine DEMBELE assisté par le Chef de Division des Activités au sein de la DNJ M. Bakary TRAORE.

L'entretien portait sur six (06) objectifs. L'interview s'est déroulée sous forme de question réponse.

La Direction Nationale de la Jeunesse est chargée des rotations et d'orientations des jeunes, au total à peu près neuf (9) à dix (10) millions de jeunes soit 60% de la population Malienne.

Objectif N° 1 :

Le Directeur nous ressort que le projet ALAFIA a réussi son apparition en termes de compréhension du contenu de l'Accord de la paix et de la Résolution 2250 des nations unies. Le projet a permis aux jeunes de connaître leurs rôles dans le processus de paix, en même temps ça les a conscientisés d'avoir du dialogue social entre eux en premier lieu, et en second lieu l'intérêt qui a incité les jeunes à partager et à participer massivement à ce projet. Ils étaient tous émus d'être médiateurs pour la paix à travers le projet ALAFIA, ça les a appris beaucoup de choses car les échanges étaient bien restitués entre les deux sexes, et l'accent s'est porté précisément sur la radicalisation et l'extrémisme violent « Comment solutionner pour consolider la paix ? ».

Objectif N°2 :

- Le premier constat du Directeur concernant l'efficacité du projet s'est porté d'abord sur l'implication des jeunes et des parents d'être des acteurs à la consolidation du processus de la paix avec ce projet ;
- Le deuxième constat est la collaboration des différentes structures ministérielles qui a apporté de grands fruits et qui a permis d'atteindre des résultats escomptés ;
- L'élément déterminant des ateliers de formation ont permis aux jeunes d'avoir la capacité de s'adapter sur le terrain en termes de changement de comportement, les jeunes intervenaient sur tous les plans dans leurs communes, puis les changements à souligner aussi sont : la prudence et le médiateur de la paix.
- Enfin bien que les cibles étaient basées sur les jeunes filles et garçons les femmes avaient aussi démontré leur intérêt. Dans les localités comme TOUKOTO, GAO le quota était bien équitable à travers l'efficacité du projet car ça s'adressait à des cibles bien déterminé fonctionnaires et non fonctionnaires, instruit et non instruit, néant et handicapé etc.... Tout le monde s'était mobilisé !

Objectif N° 3 :

En ce qui concernant l'efficacité du projet, le Directeur a mis un grand accent sur la taille parfaite du nombre et de la composition des équipes à travers les différents acteurs tels que les différents Ministères, le CNJ, la DNJ, etc. c'était vraiment à la hauteur, les différentes formations aussi étaient bien sélectionnées pour la mise en place des activités

Objectif N° 4 :

Sur l'aspect des résultats, il nous a mentionné que les résultats du projet ont été remarquables car les jeunes se sentaient de la mise en œuvre de l'Accord de la paix, mais à travers la sensibilisation du projet ALAFIA tout le monde s'est senti inclus tout en précisant que « la jeunesse est l'avenir d'un pays ». Il a donné l'idée aux jeunes d'être médiateurs de la paix en les empêchant d'intégrer dans des groupes terroristes, tout comme l'aveu d'un jeune ressortissant de Kidal lors de l'atelier de Toukoto « IL M'A JURE QU'IL NE PRENDRA PLUS JAMAIS L'ARME CONTRE CE BEAU PAYS », les différents reçus lui ont appris l'importance de la jeunesse, de tisser les liens, de partager les points de vue, le lien d'amour dans la société, les bonnes relations des uns et des autres, la fraternité entre les différents ethnies.

Objectif N°5 :

La question portant sur l'impact du projet, il a été souligné comme point principal de se référer à des acquis que le projet a déjà eu comme production positive, et selon moi on ne doit pas se limiter à cela, il faut que ça soit continuel tout en élargissant d'autres zones d'intervention car l'extrémisme violent se présente partout maintenant au Mali, et en intégrant les religieux pour une bonne amélioration du projet,

- Les facteurs positifs remarquables sont d'abord : la complémentarité des différents acteurs, ça été une collaboration franche et déterminante lors des réunions,
- L'engagement et l'implication massive des jeunes, instauration de confiance entre les communautés changement de comportement,
- Par contre les facteurs de blocage sont les véhicules n'étaient pas en bon état pour l'accès dans des zones d'intervention, l'insécurité à travers certaines zones d'intervention (présence des bandits armés)

Objectif 6 :

Le Directeur nous a fait savoir que le mot exclu n'existe pas chez eux, et que c'est interdit de l'employer dans leurs politiques, sans distinctions d'ethnies sans distinction religieuses, en nous mentionnant la participation équilibrée des genres, tous les genres étaient bien encadrés afin de bien jouer leurs rôles pour le développement, les rôles de tous les cibles étaient bien spécifiques, il y avait des tâches réservées pour les jeunes garçons, jeunes filles, et femmes par exemple : AGR, l'objectif c'est de permettre aux femmes de s'épanouir et de subvenir à leurs besoins.

Le projet a permis à tous les cibles de se positionner pour le développement de tisser les liens entre les communautés, de lutter contre l'extrémisme violent, de consolider la paix. La prise de décision était aussi collectionnée avec l'implication de tous les acteurs.

Conclusion :

Le Directeur a salué le but et les méthodes de stratégie du projet ALAFIA, le changement qu'il a produit chez les jeunes en les prenant comme les médiateurs, les acteurs pour consolider la paix, et que le projet doit continuer pour ne pas perdre le temps qu'il a déjà gagné.

Superviseur

Mme BERTHE Ouleye DIAL-
LO

Annexe 7 – Rapport de mission dans le cadre de l'évaluation du projet ALAFIA.

Ministère des Affaires Religieuses et du Culte.

Dans le cadre de l'évaluation du projet ALAFIA, un entretien individuel a été réalisé le jeudi 28 février 2019 entre les représentants du projet ALAFIA et le représentant du Ministère des Affaires Religieuses et du Culte. Le département était représenté par son Charge de Mission du nom de monsieur Dame SECK.

L'entretien portait sur six (06) objectifs. L'interview s'est déroulé sous forme de question réponse. L'interview a duré 1h30 minutes environ dans le bureau de monsieur SECK Sise à la cité administrative.

Objectif N°1 :

Au début de son intervention, monsieur Dame SECK nous a fait savoir qu'ils ont eu une consultation très franche avec les jeunes par rapport à leurs préoccupations, leurs soucis sur la vie de la Nation.

Pour les jeunes de Ségou et de Sévaré on sentait que les causeries et les discussions se fassent pour recueillir les vraies problèmes auxquels ils sont confrontés

Le projet ALAFIA a pris un peu de retard par rapport aux problèmes dont sont confrontés les jeunes. C'était plus qu'un besoin, c'était vraiment une urgence.

Le problème du terrorisme et de l'extrémisme violent intéresse les jeunes plus que n'importe quelle couche de la société, parce que c'est eux les premières victimes. Les jeunes des régions de Ségou et de Sévaré vivent ces phénomènes. Les débats avec eux portaient sur ce qu'ils vivent quotidiennement.

Nous avons rencontré des jeunes pour aller dans certains villages éloignés de la région de Ségou ils sont obligés de se déguiser en vendeur de charbon pour ne pas être repérés par les terroristes ou djihadistes.

Les jeunes étaient vraiment attentifs par rapport aux causeries et débats. Ils étaient vraiment intéressés par les activités, puisqu'il avait eu des activités similaires dans le cadre du même projet avec l'intervention des médiateurs.

Il avait une proximité, le projet ALAFIA a poussé les jeunes à participer aux activités en vue de pouvoir sortir de cette crise avec la tête haute.

Il y a d'abord l'accord issu du processus d'Alger et la politique Nationale de lutte contre le terrorisme. En tant que facilitateur, nous avons contribué à attirer les jeunes vers ces différents projets.

La politique de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme étaient vraiment nouvelles. Le ministère même n'a pas commencé des activités dans le cadre de la prévention de lutte contre ces phénomènes.

Selon le chargé de mission le premier constat est que le projet a aidé les jeunes à comprendre certains aspects de l'Accord et de la Résolution 2250 des Nations Unies et aisément aussi, il a permis de conscientiser les jeunes pour la compréhension de l'Accord et de la résolution 2250, de créer une sorte de diligence aux seins de la jeunesse malienne pour pouvoir suivre la mise œuvre de l'Accord.

Objectif N°2 :

Pour l'atteinte des résultats attendus du projet notre interlocuteur nous fait comprendre d'abord qu'il y a d'abord une prise de conscience, le concept d'extrémisme violent était nouveau pour les jeunes, depuis 2012 ce sont les actions de terrorisme qui sont répétitives, il fallait avoir pour objectif préliminaires de les expliquer ce fléau, de quoi il s'agit ? Comment faire face avec le dialogue ?

Les couches avec qui nous avons eu les causeries débats étaient divers, il y avait des animateurs radio, les associations qui expliquent l'extrémisme violent.

L'objectif global du projet a vraiment été atteint, le fait que les jeunes connaissent les dangers de l'extrémisme violent et du terrorisme, déjà c'est un atout, il y a une prise de position face aux fléaux. Puisque le concept de l'extrémisme violent était flou dans plusieurs localités du Mali. Ils sont désormais engagés à lutter contre ce fléau. C'est un atout il faut que sa soit pérennisé

Il est facile d'observer le changement de comportement des jeunes à travers les réseaux sociaux. Il n'est pas facile d'être au courant de toutes les activités de la jeunesse dans les villages ainsi que dans les communes. Les réseaux sociaux n'étaient plus utilisés pour faire du buzz seulement mais aussi à informer les autres des dangers de l'extrémisme violent ainsi que les attaques perpétrées par les terroristes, ainsi que les activités menées contre l'extrémisme violent.

Le projet ALAFIA a permis de faire comprendre le contenu de la résolution 2250 des Nations Unies, l'Accord et de les vulgariser.

A travers le projet ALAFIA ont été créés suite à des ateliers des associations comme « **Action Zéro Violence** » ces sont des actions à encourager puisqu'elle démontre qu'il y eu des préalables surtout au niveau de notre département nous avons beaucoup de lettre d'invitation, correspondance pour la participation à des activités de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. On sent vraiment qu'il y a eu des préalables.

S'agissant des méthodes utilisées le chargé de mission nous fait comprendre qu'ils ont été efficaces mais minimes par rapport aux besoins, surtout les causeries débats, il fallait en avoir un plus dans les régions de Ségou et de Mopti.

Les femmes étaient intéressées aux différentes activités et ateliers, même si les 50% ne sont pas atteints.

Chaque fois qu'il y a les activités du CNJ il exigé que les femmes soient impliquées.

Les méthodes utilisées par rapport à l'implication des femmes et jeunes filles étaient efficaces sauf s'il fallait initier des actions à l'endroit des femmes ou des jeunes filles uniquement, et des associations féminines.

Les femmes ont plus de rôle à jouer que les hommes, les femmes si elles arrivent à s'entendre, elles sont plus efficaces sur le terrain dans la lutte contre l'extrémisme violent.

Concernant la question des exclus, il nous répond clairement qu'il ne pense pas qu'il avait des exclus, mais de prendre en considération les couchés les plus vulnérables pas seulement les femmes mais aussi les handicapés et prendre en considération leurs préoccupations et essayer de dédier des activités uniquement pour eux.

Objectif N°3 :

S'agissant de la question de la taille de l'équipe, monsieur SECK nous répond qu'il ne connaît pas tellement le nombre de l'équipe, mais certains seulement.

L'équipe connaissait déjà l'état d'esprit de la jeunesse malienne.

Si le projet est à renouveler, il faut inclure les mouvements religieux des jeunes, puisque les 2/3 du territoire ont été occupés au nom de la religion. De 2012 nos jours il y a eu des réformes dans plusieurs secteurs sauf sur le plan religieux. Il ne faut pas continuer avec les mêmes erreurs en oubliant d'inviter les religieux surtout les jeunes dans les activités.

Il faudrait tout faire pour aller avec les religieux dans toutes les activités, leurs actions touchent la population que beaucoup de structure. Par exemple quand il est Iman, il est avec la population cinq (05) fois au moins pendant une journée. Quand il est Prêtre ou Pasteur, il est avec la population au moins chaque dimanche, et son message est plus écouté pas par les oreilles mais par la foi.

Le CNJ a fait participer les religieux dans certaines activités, par exemple l'enregistrement des émissions en plusieurs langues nationales, et souvent appelé les fidèles à la paix, à la non-violence. On a besoin de leurs participations du début à la fin du projet. Par exemple un Iman ma dit un jour que le G5 est créé contre les peulhs.

On a besoin d'un changement de mentalité, qui mieux que les religieux pour l'explication de l'extrémisme violent et du terrorisme.

Les activités ont été bien efficaces, puisque pour trouver une solution il faut d'abord connaître le problème. Ils se sont basés sur les causes pour pouvoir bien choisir les activités

Les activités de sensibilisations, de formations, de génératrices de revenus et sportifs se soutenaient mutuellement.

L'Accord quand il a été signé, c'était sur des difficultés. Les jeunes pensaient surtout que l'Accord ne nous arrange pas, avec tout ça ils ont été vigilants et suivre sa mise en œuvre.

Le projet a surtout contribué d'abord à la compréhension de l'Accord.

L'influence s'est surtout le suivi de l'accord par la jeunesse. Le suivi s'articule autour de la façon comment sa doit se faire.

Par exemple le DDR qui vient d'être réalisé, a été suivi par la jeunesse, ainsi que le cantonnement qui a été bien suivi par les jeunes de Gao qui était aussi prévu par l'Accord. C'est à travers les différentes formations sur l'Accord qui ont permis la compréhension de l'accord.

Objectif N°4 :

Selon monsieur SECK les jeunes mêmes sont conscients, que nous devons aller vers la paix.

Aujourd'hui les jeunes font des plaidoyers pour être représentés efficacement dans les organes en lien avec l'avènement de la paix.

Si la communauté avait été impliquée dans les différentes activités, nous ne serions pas face à ce problème là aujourd'hui. Il y a le besoin d'impliquer toute la communauté. Il faut que nous comprenions que les projets viennent pour nous aider et non le contraire. Il y a besoin d'impliquer les communautés en abordant les questions de l'extrémisme violent, avec les chefs coutumiers, les chefs de quartiers et même les griots. Il faut nécessairement les impliquer.

Il y a eu une grande amélioration, quand on a eu le débat avec la jeunesse de Mopti, nous avons sentis ce besoin de vouloir discuter avec eux, surtout souvent les outils que nous utilisons créés souvent des difficultés.

Mais en voulant prévenir il ne faut pas en soulever d'autres problèmes, par exemple à Mopti l'interdiction de circulation des mobylettes peut être un manque à gagner pour la population, puisqu'il y a arrêt d'activités des jeunes qui migrent vers Bamako pour subvenir aux besoins de la famille. Il faut un arrêt d'activités des jeunes qui peut les amener vers la radicalisation.

S'agissant des lieux d'apprentissage il n'y avait pas d'exclus, mais des couches qui sont parfois oubliés.

Les débats se sont passés pendant le mois de carême.

Ce n'était pas facile pour les femmes y compris les handicapés, d'y participer compte tenu de leurs emplois du temps chargés, il faut toujours penser comment ne pas les oublier.

Il ne faut pas oublier dès le début du projet de prendre en compte tout ces petits détails.

Concernant le cadre logique du projet, Je n'ai pas le cadre logique du projet devant les yeux pour pouvoir répondre à cette question.

Objectif N°5 :

En ce qui concerne la probabilité et la durabilité, monsieur SECK pense que le projet a permis de mettre en place des structures de « **Médiateurs pour la paix** » il faut suivre cela de près. Il ne faut pas que sa soit les projets précédents.

A ce niveau il y a besoin de faire un suivi, il ne faut pas créer des activités pour les jeunes et laisser après sans suivi. Le suivi doit être technique pour que les activités puissent continuer. Sans le suivi les activités ne vont pas loin. Le suivi est un aspect très important.

Quant à la durabilité des activités, il faut le suivi des activités d'enregistrement qui ont été effectuées, ils doivent avoir un suivi pour la diffusion à la radio ou à la télévision.

Même si le projet est arrêté il aura l'existence de ces enregistrements. C'est des traces de vie du projet. Même les débats que nous avons eu à faire, nous avons demandé aux différentes structures de jeunesse de faire des restitutions. S'agissant des causeries débats que nous avons fait avec les jeunes, de retour dans leurs localités respectives ils devaient une restitution des différents entretiens qui se sont dérouler. Le non suivi est inconvenable, puisque c'est un obstacle.

Les personnes qui participent au projet ignorent parfois les objectifs du projet comme par exemple les chefs coutumiers, les chefs de quartier et les chefs religieux, alors que ces eux qui peuvent continuer à poursuivre les objectifs du projet même quand il prendra fin en incitant les uns et les autres à poursuivre toujours les objectif qu'ils se sont fixer.

Si les jeunes prennent conscience, c'est eux-mêmes qui vont organiser les débats pour pouvoir lutter contre l'extrémisme violent

Objectif N°6 :

S'agissant de la question sur le genre, le chargé de mission pense que comme tous les projets il y a une exigence du genre.

Dans la pratique les obstacles sont le non engagement des femmes, la non disponibilité des femmes.

La méthodologie est d'aller vers elles, pour pouvoir les mobilisées, en leurs donnant la paternité de l'activité.

Il faut une activité uniquement pour les femmes.

A ce niveau toujours je donne l'exemple de la région de Mopti, les structures de femmes invitées donnaient toutes les informations du débat sur leur groupe WhatsApp. Elles faisaient la restitution des causeries débat sur leur groupe.

Le projet n'a fait que renforcer l'existant. Les jeunes filles dans les faits sont parfois meilleures que les hommes en termes de leadership, cette synergie de prendre des décisions à été renforcer par le projet ALAFIA.

Conclusion :

En définitive monsieur SECK pense qu'il ya beaucoup à faire, il faut que les activités continu de servir, puisque du jour au lendemain il y a un changement de technique d'attirer les jeunes vers l'extrémisme violent. Il faut une synergie d'activité, continuelle et un changeant de comportement.

Parmi les objectifs on a franchi un pas, mais il reste mille pas. Il faut l'élargissement du projet ALAFIA, par exemple l'amener dans la région de Kayes.

« C'est grâce aux causeries débat que j'ai eu la connaissance de l'existence des médiateurs pour l'explication de l'accord et de la résolution 2250 ».

Il y a une urgence, il ne faut pas donner le temps aux extrémistes d'emboîter la population, dans ce cas c'est la population qui refusera l'existence de ce fléau.

Superviseur

Mme BERTHE Ouleye DIALLO

Annexe 8 – Rapport de mission dans le cadre de l'évaluation du projet ALAFIA.

I Introduction

Dans le cadre de l'évaluation du projet ALAFIA, l'équipe d'évaluation a initié une mission du 8 au 20 Mars dans les régions de Gao, Mopti et Ségou.

La mission avait pour objectif d'organiser :

- Des focus group avec les groupes cibles ayant bénéficié des actions du projet (les jeunes : hommes et femmes),
- Des entrevues avec les représentants des directions régionales de la jeunesse, des conseils régionaux de la jeunesse, des autorités administratives régionales, des autorités religieuses régionales.

II Déroulement de la mission

2-1 Etape de Gao du 8 au 12 Mars 2019

A la veille de son arrivée à Gao le consultant associé avait eu des échanges téléphoniques avec le Président du conseil régional de la jeunesse de Gao, au cours desquels les modalités d'organisation du focus group et les entrevues ont été évoquées.

Après l'accueil du consultant dans l'après-midi du 8 Mars à l'aéroport de Gao et son installation dans son lieu d'hébergement, il s'est entretenu avec le Président du CRJ sur les dispositions prises pour le bon déroulement des entretiens prévus.

Il s'en est ressorti que les participants au focus group étaient informés pour leur séance le Samedi dans l'après-midi à partir de 15 heures.

Deux enquêteurs ayant été identifiés étaient déjà disponibles. Ils ont été appelés et leur formation sur la tenue du focus et les entrevues a eu lieu le Samedi dans la matinée.

Activité du Samedi 9 Mars : déroulement du focus group

L'entretien a eu lieu dans la salle de réunion de la direction régionale de la jeunesse sise au quartier Aljannabandia.

Après les mots de bienvenue et d'introduction par le président du CRJ, il y a eu les présentations. Ensuite le consultant a fait un bref rappel sur le projet ALAFIA et évoqué le but de l'entretien.

Les deux enquêteurs ont assuré la modération et le rapportage sous la supervision du consultant.

Le groupe était composé de 10 participants dont 5 hommes et 5 femmes (liste jointe).

Les 17 questions réparties entre les 6 objectifs d'évaluation inscrites dans le guide d'entretien ont été posées une à une par le modérateur.

Les participants ont tour à tour répondu aux questions. La participation a été active.

Tout au long de l'entretien le consultant a eu à poser des questions subsidiaires et d'éclaircissement, tout en prenant des notes en même temps que le rapporteur.

La séance ayant débuté à 16 H 18, elle s'est déroulée pendant 1h 20 minutes.

Activité du Lundi 11 Mars

Dans la matinée : entrevue avec le Directeur régional de la jeunesse de Gao

Conformément au rendez-vous pris la veille, à partir de 9 heures, le consultant et les deux enquêteurs se sont rendus au bureau du Directeur régional de la jeunesse de Gao.

Après les salutations d'usage et les présentations, le Directeur a eu à répondre aux 17 questions figurant sur le questionnaire posées par l'enquêteur modérateur, le rapporteur ainsi que le consultant ont pris des notes.

Après une heure d'entretien la séance a pris fin par les remerciements.

Dans l'après-midi : entrevue avec le Secrétaire général du Conseil régional de la jeunesse de Gao.

Le Président du CRJ ayant eu des empêchements, l'équipe d'évaluation s'est entretenue avec le Secrétaire général du CRJ qui était chargé de la mise en œuvre des activités du projet dans la région de Gao.

Au cours de l'entrevue il a répondu à toutes les questions inscrites sur le questionnaire et donné des éclaircissements par rapport à certaines zones d'ombre relevées par le consultant au cours du focus group et de l'entrevue avec le Directeur régional de la jeunesse.

Difficultés rencontrées

Elles sont de trois ordres :

a) Le manque d'institutions et de personnes ressources imprégnées du projet : ce qui a fait que l'entrevue n'a pu se faire qu'avec le Directeur régional de la jeunesse et le Conseil régional de la jeunesse.

b) La confusion faite par certains participants au focus group ainsi que le Directeur régional de la jeunesse, entre les activités du projet Débo Alafia et le projet Alafia qui fait l'objet de la présente évaluation.

c) Le problème de logistique : la non disponibilité d'avion a fait que le consultant a été obligé de rester à Gao jusqu'au Jeudi 14 alors qu'il aurait pu quitter depuis le Mardi 12 Mars.

Focus group Gao



2-2 Etape de Mopti du 14 au 16 Mars 2019

A la veille de son arrivée à Mopti comme à Gao le consultant associé avait eu des échanges téléphoniques avec le Président du conseil régional de la jeunesse de Mopti au cours desquels les modalités d'organisation du focus group et les entrevues ont été évoquées.

Après l'accueil du consultant dans l'après-midi du Jeudi 14 Mars à l'aéroport de Mopti et son installation dans son lieu d'hébergement, il s'est entretenu avec le Président du CRJ sur les dispositions prises pour le bon déroulement des entretiens prévus.

Il s'en est ressorti que les participants au focus group étaient informés pour leur séance le Vendredi 15 Mars dans la matinée à partir de 9 heures.

Deux enquêteurs ayant été identifiés étaient déjà disponibles. Ils ont été appelés et leur formation sur la tenue du focus et les entrevues a eu lieu le Jeudi dans l'après-midi.

Activité du Vendredi 15 Mars : déroulement du focus group

L'entretien a eu lieu dans la salle de réunion de la direction régionale de la jeunesse sise au quartier « Millionkin » à Sévaré

Après l'installation des participants, il y a eu les présentations. Ensuite le consultant a fait un bref rappel sur le projet ALAFIA et évoqué le but de l'entretien.

Les deux enquêteurs ont assuré la modération et le rapportage sous la supervision du consultant.

Le groupe était composé de 10 participants dont 7 hommes et 3 femmes (liste jointe).

Les 17 questions réparties entre les 6 objectifs d'évaluation inscrites dans le guide d'entretien ont été posées une à une par le modérateur.

Les participants ont tour à tour répondu aux questions. La participation a été active.

Tout au long de l'entretien le consultant a eu à poser des questions subsidiaires et d'éclaircissement, tout en prenant des notes en même temps que le rapporteur.

La séance ayant débuté à 9 H 30, elle s'est déroulée pendant 1h 08 minutes.

Activité du Samedi 16 Mars

Dans la matinée : entrevue avec le Maire délégué de Sévaré

Conformément au rendez-vous pris à la veille, à partir de 10 heures le consultant et les deux enquêteurs n'ayant pas trouvé le Maire au bureau se sont rendus à son domicile.

Après les salutations d'usage et les présentations, le Maire a eu à répondre aux 17 questions figurant sur le questionnaire posées par l'enquêteur modérateur, le rapporteur ainsi que le consultant ont pris des notes.

Après une heure d'entretien la séance a pris fin par les remerciements.

Dans l'après-midi : entrevue avec le Chef de division jeunesse de la Direction régionale de la jeunesse et le Secrétaire général du Conseil régional de la jeunesse de Mopti

Le Directeur régional de la jeunesse et le Président du CRJ ayant eu des empêchements, ils ont mandaté respectivement le Chef de division jeunesse de la Direction régionale de la jeunesse et le Secrétaire général du Conseil régional de la jeunesse de Mopti à s'entretenir avec l'équipe d'évaluation.

Au cours des entrevues qui ont eu séparément à la Direction régionale de la jeunesse et qui se sont terminées un peu tard dans l'après-midi, ils ont répondu à toutes les questions inscrites sur le questionnaire.

Difficultés rencontrées

a) Le manque d'institutions et de personnes ressources imprégnées du projet est une réalité ici également mais il faut noter que contrairement à Gao un Maire a participé aux entrevues en plus des représentants du Directeur régional de la jeunesse et du Président du Conseil régional de la jeunesse.

b) L'équipe a coïncidé avec l'arrivée d'une autre mission venue de Bamako pour la jeunesse, ce qui a fait que les personnes à interviewer n'étaient pas immédiatement disponibles.

Focus group Mopti

2-3 Etape de Ségou du 17 au 19 Mars 2019

A la veille de son arrivée à Ségou comme dans les autres régions, le consultant associé avait eu des échanges téléphoniques avec le Président du conseil régional de la jeunesse de Ségou au cours desquels les modalités d'organisation du focus group et les entrevues ont été évoquées.

Il s'en est ressorti que le Directeur régional de la jeunesse était prêt à rencontrer l'équipe d'évaluation le Lundi 18 Mars dans la matinée. Il fallait chercher un rendez-vous avec le Maire de la ville, mais toute la journée ce dernier n'était pas disponible, c'est finalement grâce à l'appui du Segal du CRJ qu'il a décidé de recevoir l'équipe dans la nuit du Mardi à 21 h.

Quant aux participants au focus group, ils étaient informés pour leur séance le Mardi à 10 heures.

Activité du Lundi 18 Mars : Entrevue avec le Directeur régional de la jeunesse

A partir de 11 heures le consultant et les deux enquêteurs se sont rendus au bureau du directeur. Après les salutations d'usage et les présentations, il a eu à répondre aux 17 questions figurant sur le questionnaire posées par l'enquêteur modérateur, le rapporteur ainsi que le consultant ont pris des notes.

Après une heure d'entretien la séance a pris fin par les remerciements.

Activité du Mardi 19 Mars

Dans la matinée : déroulement du focus group

L'entretien a eu lieu dans la salle de réunion de la direction régionale de la jeunesse sise au quartier Angoulême de Ségou.

Après l'installation des participants, il y a eu les présentations. Ensuite le consultant a fait un bref rappel sur le projet ALAFIA et évoqué le but de l'entretien.

Les deux enquêteurs ont assuré la modération et le rapportage sous la supervision du consultant.

Le groupe était composé de 11 participants dont 6 hommes et 5 femmes (liste jointe).

Les 17 questions réparties entre les 6 objectifs d'évaluation inscrites dans le guide d'entretien ont été posées une à une par le modérateur.

Les participants ont tour à tour répondu aux questions. La participation a été active.

Tout au long de l'entretien le consultant a eu à poser des questions subsidiaires et d'éclaircissement, tout en prenant des notes en même temps que le rapporteur.

La séance ayant débuté à 10 H 25, elle s'est déroulée pendant 1h 20 minutes.

Dans l'après-midi : entrevue avec le Président du Conseil régional de la jeunesse de Ségou

L'équipe d'évaluation s'est entretenue avec le Président du CRJ.

Au cours de l'entrevue il a répondu à toutes les questions inscrites sur le questionnaire.



Dans la nuit : entrevue avec le Maire principal de la ville

Conformément au rendez-vous pris dans la matinée, à partir de 21 heures le consultant et les deux enquêteurs se sont rendus au domicile du Maire.

Après les salutations d'usage et les présentations, le Maire a eu à répondre aux 17 questions figurant sur le questionnaire posées par l'enquêteur modérateur, le rapporteur ainsi que le consultant ont pris des notes.

Après une heure d'entretien la séance a pris fin par les remerciements.

Difficultés rencontrées

a) Comme à Mopti, les institutions et les personnes ressources imprégnées du projet dans la région ont été le Maire, le Directeur régional de la jeunesse et le Président du Conseil régional de la jeunesse.

b) Les occupations du Maire ont fait que l'équipe n'a pu le rencontrer que dans la nuit.

Focus group Ségou



III Conclusion

Malgré les quelques difficultés citées plus haut, la mission s'est bien déroulée dans l'ensemble.

La participation aux focus groups a été à hauteur de souhait.

Tous les participants aux focus group et aux interviews individuelles ont unanimement apprécié les actions du projet et ont souhaité leur poursuite.

Annexe 9 – Rapport du focus groupe du CNJ (conseil National de la Jeunesse) Mali dans le cadre de l'évaluation du projet ALAFIA.

Dans le cadre de l'évaluation du projet ALAFIA, le mardi 26 février 2019 à Bamako, a été initié un focus groupe avec certains bénéficiaires du projet ayant travaillé avec le CNJ.

L'entretien a eu lieu dans la salle de réunion du CNJ sise à SOTUBA.

L'équipe d'évaluation du projet mandatée à cet effet était composée de deux superviseurs et deux enquêteurs.

Les deux enquêteurs ont assuré la modération et le rapportage sous l'assistance des deux superviseurs.

Le focus groupe était composé de 17 participants dont 16 hommes et une 1 femme (liste jointe).

Après les présentations, le superviseur Adama Fankélé Traoré a fait un bref rappel sur le projet ALAFIA et évoqué le but de l'entretien.

Déroulement de la séance/Méthodologie.

Les 17 questions réparties entre les 6 objectifs d'évaluation inscrites dans le guide d'entretien ont été posées une à une par le modérateur.

Les participants ont tour à tour répondu aux questions. La participation a été active.

Tout au long de l'entretien les deux superviseurs ont eu à poser des questions subsidiaires et d'éclaircissement, tout en prenant des notes en même temps que le rapporteur.

La séance ayant débuté à 16 h, elle s'est déroulée pendant 1h30 minutes.

Les réponses recueillies en détail

Objectif de l'évaluation N°1 : S'assurer que le projet ALAFIA tel que défini dans le document projet cadre est conforme à la stratégie d'intervention des Bailleurs soutenant l'initiative, notamment l'appui des Nations Unies à travers Peace Building Fund (Pertinence).

Question N°1 :

Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux besoins et intérêts des groupes ciblés : jeunes (filles/ femmes & garçon) et d'autres groupes marginalisés dans les zones d'intervention du projet en termes de compréhension du contenu de l'accord, de la résolution 2250 des nations unies et de participation/représentation des jeunes au processus de paix ? Et enfin le dialogue social entre jeunes et ressources économiques

Réponse :

Le projet ALAFIA a permis un brassage entre les jeunes à travers un voyage culturel dans la région de Mopti.

Pendant les activités il y a eu des échanges de culture, l'approfondissement des connaissances, la compréhension de beaucoup de choses sur l'accord et la résolution 2250.

Un match de football a été organisé entre les jeunes et forces de l'ordre du troisième arrondissement de Bamako avec la participation de plusieurs femmes au match du côté des forces de l'ordre.

Cela a facilité le dialogue entre les jeunes et les forces de l'ordre.

Il y a eu des actions citoyennes : curage de caniveaux.

Le projet ALAFIA a facilité le dialogue puisque c'était la première fois que les jeunes et les forces de l'ordre s'adonnaient à une telle activité.

Il y a eu des médiateurs au niveau des communes, pour discuter avec les jeunes sur les thématiques sur la paix, la non-violence, liées à l'accord et la résolution 2250 des Nations Unies.

La documentation sur des cas d'attentats terroristes a été faite, un guide a été élaboré à cet effet.

Questions N°2 :

Quels intérêts les jeunes (filles et garçons), avaient-ils de participer et de partager leurs points de vue lors des différentes activités du projet ?

Réponse :

Les jeunes étaient frustrés ils souffraient du manque de communication. Le projet a été pour eux un moyen d'être éclairés sur l'état de leur pays. À travers le projet les jeunes ont compris leurs rôles dans l'accord pour la paix.

Ils l'ont jugé pertinent, ils ont participé activement aux activités

Questions N°3 :

Est-ce que le projet a contribué à la stratégie nationale de mise en œuvre de l'accord pour la paix et à la lutte contre l'extrémisme violent du gouvernement du Mali ?

Réponse :

Une bonne approche a été faite par les initiateurs. Il y a eu la formation des formateurs en amont, qui en retour devaient descendre sur le terrain pour l'explication de l'accord et la résolution 2250.

Un vivier d'acteurs sur la question de la paix, la non-violence et la réconciliation, a été mis en place.

L'approche utilisée pour le travail des médiateurs et l'organisation d'un match de football est un facteur de réconciliation de consolidation de la paix de la cohésion entre les jeunes. Cela amène les jeunes à tendance violente à être modérés.

C'est un bon outil, il est important de former les jeunes. Il est souhaitable que le projet continue pour permettre à d'autres jeunes de participer aux activités.

La stratégie a permis de regrouper les jeunes autour de la même table, de renforcer la paix à travers la musique et le sport.

Objectif de l'évaluation N°2: Déterminer dans quelle mesure la réalisation du projet a permis d'atteindre les résultats attendus (Efficacité).

Questions N°1 :

Dans quelle mesure les résultats escomptés par le projet ont-ils été atteints ? Quels facteurs ont été déterminants pour la réalisation ou la non-réalisation des objectifs du projet ?

Réponse :

En premier lieu le projet a facilité la cohésion sociale, et en deuxième lieu la compréhension de l'accord.

Il y a eu un outillage des jeunes sur la mission de la CSA (comité de suivi de l'accord). L'objectif a été atteint à 80%.

Question N°2 :

Dans quelle mesure les activités de renforcement des capacités des jeunes (hommes et femmes), les actions communes initiées par les jeunes ont-elles contribué à un changement de comportement des jeunes mais aussi de la société ? Quel changement de comportement a été observé ?

Réponse :

Il est difficile d'évaluer l'impact au bout d'une année.

Le changement de comportement que nous pouvons évoquer est la communication. Il y avait une ignorance totale de la part des jeunes sur leurs participations à l'accord pour l'avènement de la paix. Par exemple la saisine de structures compétentes pour la participation au processus de paix. A travers le projet ALAFIA certains jeunes pourront expliquer aux autres ce qu'ils ont pu apprendre à travers l'explication des médiateurs du projet.

Questions N°3 :

Quelle était l'efficacité des différentes méthodes utilisées pour impliquer les femmes dans les activités du projet ? Y avait-il des groupes qui étaient exclus ?

Réponse :

La fiche qui était à notre disposition a été efficace pour la bonne conduite du travail des thématiques qui étaient proposées.

Elle permettait d'identifier le rôle de chaque acteur, jeunes et femmes.

Le médiateur est tenu d'organiser une rencontre par mois avec les jeunes, ils identifient des objectifs et des résultats, prennent en compte les idées clés.

Par exemple la question de l'extrémisme religieux.

La mobilisation des femmes n'a pas été facile à cause des faits sociaux. Il y a eu la participation de quelques femmes mais ce n'est pas à hauteur de souhait.

La méthode n'a pas été efficace à 100% puisque l'objectif n'a pas été atteint à 100%. Il faut toujours essayer de descendre à la base pour retrouver les femmes aux lieux de tontine et baptême etc. pour les informer, faciliter leur compréhension à travers les langues nationales. Si l'information est pertinente les femmes viennent.

Objectif de l'évaluation N°3 : Evaluer dans quelle mesure les conditions définies dans les Accords régissant le projet ALAFIA, ont facilité la réalisation du projet. (Efficience).

Questions N°1 :

Dans quelle mesure la taille et la composition de l'équipe d'intervention sont-elles adaptées aux stratégies ?

Réponse :

La taille de l'équipe était un peu restreinte compte tenu de l'étendue du territoire à couvrir.

Dans certaines communes, la taille était insuffisante, par exemple en commune I et II ou il y avait un seul médiateur pour chaque commune.

Si le projet doit reprendre, on doit revoir la taille, vu l'étendue du territoire et le nombre de la population.

Il faut revoir aussi la durée de la formation pour que les gens soient bien formés.

L'objectif assigné était trop par rapport au délai.

Il faudra impliquer au niveau de chaque commune une jeune fille, un jeune garçon et une femme.

Questions N°2 :

Dans quelle mesure les diverses activités du projet se soutiennent-elles mutuellement ? Aurait-il eu une meilleure sélection d'activité/utilisation des ressources pour la réalisation du projet ?

Réponse :

Les activités se soutenaient mais il faut multiplier le nombre d'activités pour toucher plus de populations.

Il faut créer un volet pour les activités socioculturelles (baptême, mariage), diffuser des messages radiophoniques, faire des émissions à la télé.

Il sera bon d'augmenter le nombre d'activités en associant les chefs de quartier comme intervenants.

Questions N°3 :

Dans quelle mesure le processus de mise en œuvre du projet a-t-il influencé les résultats escomptés ? (Par exemple : le changement de comportement recherché dans la mise en œuvre de l'accord et la résolution 2250).

Réponse :

Il est très tôt pour donner une réponse par rapport à l'impact du projet sur le changement de comportement, sur la mise en œuvre de l'accord et de la résolution 2250.

Objectif de l'évaluation N°4 : la réalisation de ce projet a-t-elle contribué à la consolidation de la paix et la part des jeunes à sa consolidation (impact).

Question N°1 :

Quelle est la contribution du projet sur les résultats à long terme suivants :

- a. Amélioration de l'accès des jeunes aux différentes instances de mise en œuvre de l'accord pour la paix ;
- b. Amélioration de la sensibilisation des parents, des dirigeants communautaires, des membres de la communauté et des jeunes sur l'importance de l'accord pour la paix et la résolution 2250 des nations unies ;
- c. Amélioration de la résilience des jeunes (filles & garçons) à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

Réponse :

- a. Les activités ont ciblé surtout les jeunes. Le projet a permis à la jeunesse de connaître les différentes instances de mise en œuvre de l'accord pour la paix ;
Il faut aller loin encore, faire venir les belligérants à la paix, éduquer les enfants dès le jardin d'enfants à la culture de la paix.
- b. Les leaders religieux et politiques de la communauté et les parents ont été informés et sensibilisés sur l'accord et la résolution 2250.

Les cibles secondaires peuvent être les parents et les leaders mais le projet ALAFIA ciblait en premier la jeunesse.

Question N°2 :

Des environnements d'apprentissage sensible au genre

Réponse :

Question N°3 :

Quels sont les résultats imprévus du projet (par exemple, qui ne font pas partie du cadre logique initial du projet) ?

Réponse :

L'objectif était de rencontrer les jeunes, mais parfois nos rencontres se sont transformées en conférences qui n'étaient pas prévues.

Il a y eu plus de mobilisations de jeunes qu'il n'était prévu.

Objectif de l'évaluation N°5 : Dans quelle mesure les acquis de la réalisation du projet ALAFIA vont améliorer durablement la participation des jeunes à la consolidation de la paix (Viabilité-Valeur Ajoutée ACORD)

Question N°1 :

Quelle est la probabilité et la mesure dans laquelle les différentes activités du projet continueront à maintenir la cohésion sociale et à lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes ?

Réponse :

Le projet contribuera à maintenir la cohésion sociale et la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes si les actions se multiplient.

Question N°2 :

Quels sont les facilitateurs/obstacles à leur durabilité ?

Dans quelle mesure les activités du projet ont-elles renforcé l'engagement et l'implication de la communauté ?

Réponse :

Les facilitateurs peuvent être les autorités coutumières.

S'il y avait une possibilité de continuation du projet il faut maintenir certaines activités comme les matchs de football et les activités citoyennes.

Il est bon de multiplier le nombre de médiateurs.

A long terme il faut toucher les adolescents dans les établissements secondaires.

Les obstacles peuvent être l'indisponibilité des acteurs, et le manque d'accompagnement des autorités politiques

Objectif de l'Evaluation N°6 : Dans quelle proportion hommes/femmes, les bénéficiaires, ont-ils été positivement influencés par le projet ALAFIA ? (Genre).

Question N°1 :

Dans quelle mesure le genre était-il intégré dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

Réponse :

Dans la mise en œuvre les femmes ont participé à la formation des formateurs.

Elles ont été spectatrices dans l'activité sportive, n'ont pas beaucoup participé aux activités citoyennes.

Question N°2 :

Comment les différents aspects de genre ont-ils influencé l'atteinte des résultats du projet ?

Réponse :

C'est un projet qui tournait au tour de la compréhension de l'accord et de la résolution 2250 Pendant les activités tout le monde avait droit à la prise de décision, le projet a même été coordonné par une femme.

Question N°3 :

Quels changements, y compris les changements inattendus, sont intervenus grâce au projet en termes de relations entre les sexes (par exemple, entre les femmes et les hommes et les hommes, et les garçons et les filles concernant la prise des décisions, la division du travail, etc.) ?

Réponse :

Suite à la signature de l'accord la femme a pris conscience de son implication dans le processus de paix.

IV Synthèse des idées issues des différentes entrevues

4-1 Actions menées ayant laissé des impacts

a) Connaissance de l'accord et de la résolution 2250

Grâce au projet le contenu de l'accord et de la résolution 2250, l'appel à la paix et à la cohésion sociale ont été suffisamment diffusés dans les grandes villes à travers les différentes formations, la dif-

fusion des messages à travers les radios locales, certains leaders religieux, les communicateurs traditionnels, les banderoles lors des manifestations socioculturelles, les médiateurs formés par le projet.

b) Cohésion sociale

L'organisation des activités socioculturelles : les TGV (tournoi des grandes vacances), les activités HIMO (haute intensité de main d'œuvre) qui consistaient à curer les caniveaux, contribuant ainsi à l'assainissement de l'environnement tout en apportant un peu de ressource financière aux jeunes ; ont été des facteurs fédérateurs, de cohésion et d'entente entre les jeunes (filles et garçons).

c) Prise de décisions et représentation aux instances

Les jeunes ont été impliqués dans les prises de décision dans la mise en œuvre de l'accord. Les jeunes ont pu intégrer aux instances comme les autorités intérimaires, le MOC.

e) Le genre

Il y a eu une tentative de faire participer les femmes autant que les hommes à toutes les activités. Les femmes ont participé aux activités socioculturelles (manifestations artistiques et sportives, curage de caniveaux), aux différentes formations. Il y en a qui ont même été formatrices.

4-2 Actions menées qui méritent d'être améliorées

a) La sensibilisation des communautés

Les actions du projet n'ont généralement touché que les capitales régionales et quelques communes des cercles les plus proches.

Les parents, les chefs coutumiers les leaders religieux et même les élus communaux ont été faiblement impliqués.

b) La participation des femmes

La participation des femmes (quantitative) a été faible.

e) Résilience

Les actions menées ne sont pas en mesure, à long terme d'assurer la résilience des jeunes à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

4-3 Recommandations

Par rapport à la connaissance de l'accord pour la paix et la résolution 2250 et la lutte contre l'extrémisme violent, il faut :

- une meilleure implication des femmes et des jeunes ruraux, aller vers les communes les plus reculées.

-passer par les élus locaux, les leaders religieux, les chefs coutumiers, pour sensibiliser les populations.

Par rapport à la résilience des jeunes à la radicalisation et à l'extrémisme violent, il serait primordial de faire occuper les jeunes positivement : financer pour eux des AGR de leur choix, les mettre en groupe pour cela.

Bamako, le 21 Mars 2019

Par Adama Fankélé Traoré Consultant Associé

Résumé du Focus groupe Gao

Objectif 1

Le projet a contribué à un changement de comportement au niveau de la jeunesse, avant le projet il y avait un amalgame. Grâce au projet la résolution 2250 a été connue. Des jeunes de Menaka et de Kidal sont venus à Gao. Il y a eu un échange pour l'élaboration d'un plan d'action. Des activités sportives ont été organisées.

Le projet a permis à la jeunesse de sensibiliser la population sur les événements malheureux entre Arabes et Sonrhais. Il a permis aux jeunes d'aller à un conseil consultatif des jeunes.

Une femme : ZalihaMaïga

Le projet nous a beaucoup aidées, il nous a informées sur le contenu de l'accord. Nous avons eu la liberté d'expression, de participer à la prise de décision au sein des instances juridiques (elles sont désormais consultées par les instances juridiques).

La méthode utilisée n'était pas une bonne approche, il fallait avoir un volet femme piloté par les femmes. Le vocable implication des jeunes peut ne pas concerner les femmes malgré l'implication du réseau des jeunes femmes leaders.

Objectif 2

Le projet a permis à la jeunesse de prendre des initiatives, le contenu de l'accord a été largement expliqué.

Une initiative prise par les jeunes : l'organisation d'un forum pour la mise en place d'un conseil consultatif dans la gestion de la crise (ce qui n'était pas prévu par le projet). Le conseil consultatif a permis de mobiliser toutes les couches sociales (Sonrhais Tamashèques et Arabes).

Il y a eu une bonne communication : à travers les banderoles, il y a eu une formation, des messages dans les langues nationales et en français, des sketches, ont été diffusés par la radio, la divulgation de l'accord et de la résolution 2250 a été faite.

Les femmes n'ont pas été suffisamment impliquées. Il faut les sensibiliser davantage responsabiliser les femmes (créer un volet femme).

Objectif 3

L'équipe était insuffisante, certaines communautés n'ont pas été impliquées. Il y a des zones qui n'ont jamais entendu parler de la résolution 2250.

Le choix des acteurs compte beaucoup, il faut qu'ils soient charismatiques. Il n' a eu que 3 médiateurs il fallait en avoir au moins 18.

Objectif 4

Il y a eu 2 jeunes dans le DDR. Il faut que des jeunes accèdent à d'autres postes

Pour les parents le projet n'a rien fait

Résilience de jeunes :

Il faut continuer la sensibilisation de la jeunesse.

Il faut que le projet finance des AGR pour occuper les jeunes, pour qu'ils n'aillent pas vers les groupes extrémistes.

Il faut au préalable faire une étude auprès des jeunes sur les activités rentables. Après le financement des AGR il faudrait leur suivi régulier.

Objectif 5

Il faudra beaucoup d'amélioration par rapport à l'équipe, étendre les zones d'activités, au lieu d'appeler les gens il faut aller vers eux.

La non implication des autorités locales (Maires) il faut une meilleure implication de la jeunesse, surtout les femmes.

Objectif 6

Les femmes ont été mises à l'écart : « Nous voulons que nous soyons responsabilisées » (une femme : ZalihaMaïga)

Suggestion :

Il faut que toute la jeunesse soit impliquée, impliquer toutes les associations de jeunesse, notamment les jeunes ruraux et d'autres associations non affiliées au conseil national de la jeunesse. Quand on parle de la jeunesse on pense généralement aux citadins en oubliant les ruraux, généralement il n'y a pas de restitution pour eux. Pour qu'il y ait cohésion sociale il faut impliquer les jeunes villageois.

Conclusion

Dans l'ensemble, les participants tous des jeunes pensent que les objectifs du projet ont été atteints au niveau de Gao. Ils citent comme preuve la haute implication des jeunes de Gao dans les prises de décision au niveau de la région. Ils ont participé à beaucoup de formations sur les accords et la résolution 2250 des Nations unies. Les jeunes ont été activement impliqués dans la résolution du différend qui avait opposé les jeunes arabes et sonrhais.

Toutefois des améliorations restent à faire telles que :

- Une meilleure implication des femmes et des jeunes ruraux
- L'augmentation de la taille de l'équipe sur le terrain
- L'approche (méthode) : ne pas se limiter aux formations, aller au contact des jeunes sur le terrain impliquer les élus locaux et les leaders religieux, communautaires et coutumiers.

Résumé de l'entretien avec Alhamadi Oumar : Président du Conseil régional de la jeunesse de Gao

Objectif 1 : pertinence

1 – le Projet Alafia a répondu aux besoins des groupes cibles surtout la jeunesse, la jeunesse a suivi beaucoup de formation sur les accords mais la formation du projet Alafia était la plus utile à mon sens. Parce que cette formation était animée par les jeunes pour les jeunes. La jeunesse de Gao s'est beaucoup mobilisée pour le projet surtout en ce qui concerne la sensibilisation sur l'accord, c'était la première fois à Gao où nous avons entendu parler de la résolution 2250 des Nations unies. La jeunesse s'est beaucoup approprié de cette résolution sur le terrain. Aujourd'hui nous pouvons dire sans risque de nous tromper que le contenu de la résolution 2250 et de l'accord n'est plus un secret pour la plupart des jeunes de Gao.

Le projet a aussi permis aux jeunes de participer à des activités sportives telles que le TGV (tournoi des grandes vacances) qui a réuni l'ensemble des jeunes autour du sport.

Les jeunes étaient très contents de discuter des contenus de l'accord et de la résolution 2250. Ces jeunes qui sont venus de Gao, Ménaka et Kidal et de différentes communautés ont appris à se connaître et à donner des points de vue souvent divergents au contenu de l'accord et de sa mise en œuvre. Plusieurs sensibilisations ont été faites dans le cadre de la radicalisation de certains jeunes. Comme moyen de lutte contre l'extrémisme violent l'ensemble des jeunes présents ont préconisé d'aller vers les jeunes radicalisés pour les sensibiliser afin de les ramener à la raison.

Objectif 2 : l'efficacité

Les résultats escomptés ont été atteints dans le sens où la formation sur l'accord et la résolution 2250 ont été largement diffusées par des formateurs souvent dans des langues locales. Les activités sportives organisées et aussi les sensibilisations faites autour des activités ont porté sur le radicalisme, l'extrémisme violent.

Toutefois il est à noter que les activités se sont concentrées sur la ville de Gao, par conséquent plusieurs jeunes des communes ne sont pas atteints par le projet.

Le projet a beaucoup contribué au changement de comportement, désormais tous les jeunes qui ont participé au projet connaissent le contenu de l'accord.

Les femmes n'étaient pas bien impliquées dans le projet. Il est à noter tout de même que quelques femmes leaders ont participé à plusieurs phases du projet comme pendant la sensibilisation des jeunes dans les radios libres de la place.

Les femmes comme à l'image de la société trouvent que c'est une affaire d'hommes, surtout dans un milieu où elles ne sont pas instruites.

Pendant les activités sportives les femmes se sont adonnées au basket-ball avec leurs sœurs.

Objectif 3 : Efficience

La taille de l'équipe d'intervention du projet était beaucoup plus réduite, ce qui peut provoquer quelques tracasseries administratives au sein du projet. Un autre handicap est qu'avec l'équipe d'intervention le projet n'a pas pu atteindre l'ensemble des jeunes de la région.

Les jeunes ruraux et les femmes sont les parents pauvres du projet, à cause justement de la taille de l'équipe du projet. Aujourd'hui, grâce au projet les jeunes se sentent plus responsables devant certaines actions. Par exemple les jeunes de Gao, pour un rien descendaient dans les rues pour marcher mais aujourd'hui suite aux sensibilisations les jeunes font des revendications dans le calme et la descente dans la rue est devenue leur dernier recours.

La résolution 2250 a été aussi largement partagée et son contenu assimilé.

Sur l'extrémisme violent beaucoup restent à faire.

Objectif 4 : Impact

Les jeunes dans leur ensemble ont pu connaître grâce au projet les différentes instances de l'accord et ont lutté afin que des jeunes y soient.

C'est ainsi que dans quelques instances comme le MOC les jeunes ont pu accéder. Les jeunes ont même aidé le MOC à s'installer dans le pire moment.

Quelques parents se sont intéressés à ce que font les jeunes, c'est ainsi que des leaders communautaires ont pu rejoindre les jeunes dans leurs actions de sensibilisation, surtout sur le vivre ensemble des communautés vivant à Gao.

Objectif 5

Durant les 18 mois qu'a duré le projet les jeunes ont beaucoup parlé de l'accord et de la résolution 2250. Ce qui a amené une certaine cohésion entre les jeunes issus de différentes communautés de la région de Gao.

Quant à l'extrémisme violent beaucoup restent à faire car le projet n'a pas pu atteindre tous les jeunes surtout en milieu rural où les jeunes sont beaucoup plus exposés à l'extrémisme.

Aujourd'hui encore les jeunes rejoignent les groupes extrémistes. Le projet a donné un certain comportement aux jeunes ils sont beaucoup réceptifs à ce qu'est l'accord d'Alger.

L'autre aspect positif c'est bien sûr la résolution 2250 qui a été pour la première fois exposée aux jeunes de Gao.

Conclusion

Selon le Président du Conseil régional de la jeunesse de Gao, durant les 18 mois que le projet Alafia a faits les jeunes de Gao dans leur ensemble se sont approprié le projet.

L'aspect du projet le plus divulgué est l'accord d'Alger. Il faut noter que grâce au projet les jeunes de Gao ont entendu pour la première fois la résolution 2250. Des activités sportives ont été organisées dans le cadre du projet.

Dans le cadre de la cohésion sociale des sensibilisations ont été faites. Toutefois selon le président tout n'est pas rose, surtout en ce qui concerne la participation des femmes et la lutte contre l'extrémisme violent c'est pourquoi il préconise un meilleur accès des femmes et aussi des jeunes ruraux.

Le projet doit aussi mettre un accent particulier sur la lutte contre l'extrémisme violent, car dans ce domaine beaucoup restent à faire surtout en milieu rural.

La taille de l'équipe du projet doit être revue à hausse pour atteindre plusieurs jeunes.

Résumé de l'entretien avec le Directeur régional de la jeunesse de Gao : Monsieur Abdrahamane Mahamane

Objectif 1

Les jeunes sont à la fois victimes et acteurs de ce conflit. Leurs besoins sont la formation et l'emploi. Il y a eu un renforcement de leurs capacités, surtout par rapport à l'extrémisme violent, c'est un terme nouveau pour eux. Les femmes ont participé à la formation sur l'extrémisme violent.

Le contenu de l'accord et ses annexes ont été expliqué aux jeunes

Les jeunes sont venus de partout, cela a renforcé la cohésion sociale, ils ont eu l'occasion de se parler et la confiance s'est installée entre eux.

Objectif 2

Les objectifs n'ont pas tous été atteints dans la mesure où le projet n'a pas couvert toute la région, il n'y a eu que 5 sur 24 communes. Le nombre de participants aux formations étaient peu significatif, un grand nombre de jeunes n'a pas été atteint.

Comme résultat déterminant il y a la formation des jeunes sur l'extrémisme violent. Après 2012 les jeunes étaient de plus en plus violents, ils étaient recrutés par les groupes armés et se faisaient tuer, la formation leur a fait comprendre qu'ils étaient sur le mauvais chemin.

Point qui n'a pas marché : il n'y a pas de suivi, pas d'implication de la Direction régionale de la jeunesse, le Directeur n'a pas été impliqué dans le suivi. Les jeunes ne peuvent pas mener les activités et faire le suivi en même temps.

Il y a eu la parité dans le choix des leaders à former : parité homme /femme. Pas d'exclus, il y a des zones nomades et des zones urbaines.

Objectif 3

Le projet a permis aux jeunes de comprendre l'accord. Au départ il n'y avait pas les jeunes, ils ont exigé leur participation. Le changement de comportement a eu lieu. Il fallait que les jeunes aillent dans les communes pour divulguer les messages, il fallait aussi les suivre. Il y a lieu de faire ce travail en aval.

Les jeunes avaient refusé les autorités intérimaires prévues dans l'accord mais avec les explications ils ont accepté.

Objectif 4

Les jeunes ont demandé à accéder au DDR, aux autorités intérimaires au niveau des cercles, cela été fait. Ils ont participé au processus de cantonnement du MOC.

Sensibilisation des parents : les jeunes ont expliqué à leurs parents le contenu de l'accord. Certains pensaient que les communautés noires étaient défavorisées, ils leur ont expliqué qu'il y avait des points à améliorer. C'est grâce au MOC que la CMA est venue à Gao sinon elle ne pouvait pas venir

Objectif 5

Il faut que les activités soient étendues sur toute la région pour toucher tout le monde. Il faut améliorer la gouvernance en impliquant les jeunes aux prises de toutes les décisions, quand parle d'eux il faut qu'ils soient là pour qu'on prenne en compte leurs aspirations.

L'adhésion des jeunes au processus de l'accord est un aspect favorable. Lorsque beaucoup de jeunes sont formés il y aura la cohésion, la paix. Les jeunes étant nombreux et actifs, ils vont informer toute la communauté.

Obstacle : l'insécurité qui règne dans les zones les plus éloignées, la prolifération des armes. Il faut aller au désarmement et au cantonnement sinon il a trop d'armes et de munitions qui circulent.

Objectif 6

Dans la mise en œuvre il y a eu la parité genre (au niveau des formations les femmes ont participé autant que les hommes, le genre a été respecté.

Prise de décision : toutes les femmes ne sont pas dynamiques, elles laissent souvent le choix aux hommes, elles se contentent de jouer le second rôle en général, il est souhaitable qu'elles donnent leurs avis

Suggestion :

Il est bon que la Direction soit impliquée dans la gestion du projet, il faut qu'elle soit imprégnée des TDR du projet pour pouvoir suivre l'exécution. Le CNJ doit confier l'exécution du projet aux démembrements des régions, responsabiliser les jeunes régionaux chacun doit être limité sur son territoire. Il faut que le projet soit étendu sur toute la région pour que la paix se construise. Pour que les jeunes jouent leurs rôles dans le développement il faut qu'ils soient formés, outillés, il faut qu'ils soient associés à la conception et à l'exécution des projets.

Résumé du focus group de Mopti

Objectif 1

Dans le cadre du projet Alafia des activités socioculturelles ont été organisées.

Des jeunes ont été recrutés, formés et envoyés dans des cercles comme médiateurs, pour la sensibilisation des populations sur l'accord de la paix et la résolution 2250. C'est grâce à ce projet que nous avons connu le contenu de l'accord.

Les jeunes ont eu à faire le curage des caniveaux. Cela a permis de créer la cohésion entre eux.

Les manifestations sportives et socioculturelles et les travaux HIMO ont permis de détourner l'esprit des jeunes du radicalisme.

Les causes de l'extrémisme violent : le chômage, l'injustice sociale ont été détaillées. Les activités du projet ont développé le vivre ensemble. Les jeunes ont voyagé ensemble, plusieurs jeunes d'autres régions et cercles sont venus ici pendant plusieurs jours il y a eu le brassage entre eux.

Objectif 2

Les objectifs du projet ALAFIA n'ont pas été totalement atteints car la durée du projet a été courte.

Le projet ALAFIA n'a pas pu faire des actions durables : créer par exemple des emplois, occuper les jeunes à faire des activités pendant longtemps, cela leur permet de ne pas aller dans le radicalisme et l'extrémisme violent.

Ce qui a été important c'est la formation sur l'accord et la résolution 2250 et il y a eu une bonne documentation par rapport à cela

Le projet a amené la prise de conscience des jeunes. « Il y a eu une prise de conscience, les jeunes ont été éveillés sur leurs responsabilités, le Mali ne se fera pas sans les jeunes »(propos de Mme SANOGO RITA DIARRA).

La formation continue va amener les jeunes à changer de comportement.

La jeunesse aimerait que le projet puisse continuer et procéder au renforcement de capacités.
Les femmes ont été valablement impliquées parce que parmi les médiateurs il y avait des femmes.
Les femmes ont été bien impliquées, à Mopti lors d'une formation sur la résolution 2250 de l'accord pour la paix, 100 jeunes ont eu la chance de bénéficier d'une formation dont 40 femmes.
Il n'y a pas eu de groupes exclus.

Objectif 3.

L'équipe était insuffisante, il n'y a eu que 3 personnes formées comme formateurs (2 hommes et 3 femmes). Mais malgré ce nombre insuffisant de formateurs ils ont eu à former plusieurs personnes.
Les médiateurs étaient aussi au nombre de cinq personnes.
On aurait dû instaurer dans le projet une compétition de plans d'actions entre les jeunes, faire la promotion de l'excellence, offrir plus d'opportunités aux jeunes à travers les travaux contre cash (curage de caniveaux et autres).
Il y a eu beaucoup de communication, les gens ont été sensibilisés mais il n'y a pas d'impact considérable sur la paix.

Objectif 4.

Les jeunes n'ont pas accédé aux différentes instances.
Les chefs religieux et traditionnels et le RECOTRAD ont été tous sensibilisés et formés sur l'accord.
La résilience : l'absence d'activité fait que les jeunes sont tentés d'aller vers les groupes extrémistes, de même l'insécurité.
Il y'a aussi le facteur de l'injustice sociale.
Pour que les jeunes ne puissent pas se radicaliser il faut les faire occuper par des AGR.

On fait attention au genre chez nous à Mopti, dans notre coutume la femme est respectée

Objectif 5.

Il faut réduire le chômage des jeunes et aussi faire occuper les jeunes par des activités génératrices de revenus.
Il faut faire la formation continue des jeunes, des femmes des leaders, augmenter aussi le nombre de formateurs au niveau régional, toucher le maximum de personnes, augmenter le nombre de médiateur, mettre en place un cadre de dialogue entre communautés

Objectif 6.

Pour la mise en œuvre de ce projet ALAFIA le genre est bel et bien intégré. La participation des femmes avait été notée comme critère aux activités socioculturelles.

Résumé de l'entretien avec le Segal du CRJ de Mopti

Objectif de l'évaluation N°1

Le projet répond aux besoins et intérêts des groupes cibles parce qu'il est essentiellement conduit par des jeunes pour les jeunes et avec les jeunes sans distinction de sexe et de race aucune. Il prend en compte la formation, l'assistance, l'implication inclusive. Il a permis aux bénéficiaires de comprendre le contenu de la résolution et de l'accord pour la paix issu du processus d'Alger afin de dégager une vision commune de la Jeunesse dans les actions de développement, de Paix, de sécurité et de cohésion sociale.

Le partage des points de vue a permis aux jeunes de mieux comprendre certains aspects tels que la participation des jeunes dans les questions concernant la vie de la cité et même du pays. Il a également permis aux jeunes de comprendre la nécessité de dégager une volonté commune pour le retour de la Paix et du vivre ensemble.

Le projet Alafia a fortement contribué à la mise en œuvre de l'accord pour la paix issu du processus D'Alger. Avant ce projet, le débat était très vif autour du contenu de l'accord. Mais grâce aux fora et aux conférences entre jeunes, les zones d'ombre ont été éclairées. Les jeunes ont compris que leur accompagnement est plus que nécessaire pour la réussite de la mise en œuvre de l'accord.

Objectif de l'évaluation N°2

L'implication des jeunes dans la mise en œuvre du projet a été déterminante pour l'atteinte des objectifs. Le choix porté sur des jeunes pour composer l'équipe projet a été d'un apport inestimable pour la réussite du projet. Les jeunes n'ont eu aucune difficulté à travailler avec des jeunes comme eux et qui les comprennent mieux.

Les formations des formateurs, tous des jeunes et les activités HIMO ont développé chez les jeunes l'esprit d'équipe. Ils ont cultivé ainsi un esprit civique et citoyen. Les TGV également ont permis de véhiculer les messages importants lors des regroupements. Les différentes activités ont développé le réseautage. Les jeunes des différentes régions d'intervention du projet ont tissé des liens d'amitié forts.

Le fait que le projet exige la parité des deux sexes (jeunes filles et jeunes garçons) dans la conduite des actions du projet était salubre. L'aspect genre a été mis en exergue. Aucune couche sociale n'a été mise à l'écart. Les garçons savent qu'ils ont autant de droits et de devoirs que les jeunes filles. Ce même esprit a été priorisé dans la conduite de toutes les activités du projet.

Objectif de l'évaluation N°3

L'équipe d'intervention était essentiellement composée de jeunes femmes et hommes crédibles. Le respect du genre dans sa composition a servi d'exemple pour les localités couvertes par le projet.

Les premières activités du projet étaient le renforcement des capacités. Il a permis d'outiller des jeunes pour une meilleure conduite des actions futures du projet. Chaque activité menée permet d'annoncer la suivante. Elle est très souvent une suite logique de la précédente. Cela démontre la qualité de la planification des actions prévues par le projet.

Au départ l'accord pour la paix était mal compris par les jeunes et plusieurs localités. Les jeunes des régions du sud pensaient que les régions du nord étaient plus favorisées par l'accord. La question était comment revoir le contenu de l'accord. Mais grâce aux fora les jeunes ont mieux compris. Ils ont compris que l'accord prend en compte toutes les régions du Mali et que pour sa mise en œuvre les jeunes doivent apporter leur contribution pour le retour définitif de la paix et le vivre ensemble. Les activités ont également permis aux jeunes et aux autorités locales de prendre connaissance de l'existence de la résolution 2250 et de son contenu. Les autorités et les jeunes savent désormais que les jeunes doivent être impliqués dans les actions de développement et dans les instances de prise de décision.

Objectif de l'évaluation N°4

A travers ce projet les jeunes ont fait plusieurs plaidoyers pour interpeller les plus hautes autorités pour mieux impliquer les jeunes dans les instances de prise de décision dans la mise en œuvre de l'accord. Nous constatons une avancée significative. Les jeunes ont pu intégrer plusieurs instances comme les autorités intérimaires et EAR (équipe d'appui à la réconciliation).

Les dirigeants et les leaders communautaires acceptent mieux d'octroyer des responsabilités aux jeunes filles et garçons. Ils savent dorénavant que nos états ont l'obligation de combattre l'exclusion des jeunes et des femmes.

Les jeunes sont plus que jamais conscients que c'est eux qui feront le Mali d'aujourd'hui et celui de demain. Ils ont la volonté nécessaire de dire non à toute idée d'incivisme et de violence car le Mali est notre patrimoine commun que tout le monde se doit de sauvegarder.

Les jeunes filles et garçons comprennent mieux l'aspect genre. Tout au long du projet, ils expriment ce principe d'équité et d'égalité à travers les différentes actions. Ils savent que le sexe n'est pas un obstacle. Les filles peuvent autant apporter dans la construction nationale mais aussi dans les prises de responsabilités

Le projet Alafia était une première d'une si grande importance pilotée par le CNJ-Mali et tous s'attendaient à des difficultés majeures dans l'exécution, mais à la grande satisfaction de tous le pro-

jet a enthousiasmé tous les bénéficiaires qui souhaitent la continuité dudit projet ou l'exécution d'un projet similaire au profit des autres localités qui n'ont pas eu la chance de participer à ce programme.

Objectifs de l'évaluation N°5 :

Nous avons déjà dans nos communautés un vivier de formateurs sur l'accord et la résolution 2250 grâce au Projet Alafia. Les liens d'amitiés et de collaboration entre les jeunes des zones d'intervention du projet sont renforcés. Il a développé chez Les jeunes l'esprit d'équipe et du civisme. Cela se ressent dans leurs actions de tous les jours. Ces aspects sont un véritable atout pour la continuité des activités du projet.

La durabilité peut être favorisée par l'engagement des bénéficiaires mais l'obstacle peut être le manque d'accompagnement financier aux activités qui seront prévues.

Objectif de l'évaluation N°6 :

La parité dans la participation des jeunes des deux sexes a permis de mettre l'accent sur l'approche genre. Le respect du genre était respecté dans le choix des jeunes dans toutes les activités du projet. Aucune couche n'est plus favorisée que l'autre.

Le fait de ne pas mettre la différence entre les jeunes a contribué grandement à la mise en œuvre du projet. Cela a facilité la collaboration et le travail d'équipe entre les jeunes. Personne ne s'est senti frustré.

Les changements inattendus : on peut noter le climat de confiance entre filles et garçons, le traitement d'égal à égal observé par les garçons et les filles, la motivation des jeunes à prendre des responsabilités autant que les jeunes garçons, la confiance en soi développé par les jeunes filles.

Résumé de l'entretien avec le représentant du Directeur régional de la jeunesse de Mopti

Objectif 1 :

Le projet Alafia a répondu à l'attente de la population parce qu'il a œuvré pour la paix et la cohésion sociale dans notre communauté. Il a essentiellement mobilisé les jeunes pour des questions de paix et intérêt national.

La participation des jeunes leur a permis de comprendre non seulement le contenu de l'accord 2250 mais aussi de s'exprimer librement sans se gêner.

C'est grâce à ce projet que les jeunes ont compris que l'accord 2250 est le seul moyen de sortir de la crise et de faire la paix.

Objectif 2

Nous pouvons dire que c'est après avoir compris le contenu de l'accord que les jeunes filles et garçons ont décidé de participer aux différentes activités socio-économiques.

Maintenant les jeunes sont fortement impliqués dans les activités de développement. Les jeunes interviennent dans toutes les prises de décision de la cité.

Tout au long du projet, la participation des femmes a été capitale. Cela a permis aux jeunes de mettre un accent particulier sur le genre. Les jeunes filles savent qu'elles ont autant de responsabilités que les garçons.

Objectif 3 :

La composition de l'équipe est un exemple de réussite du respect du genre et l'implication des jeunes dans les questions de développement.

Chaque activité menée au cours du projet introduit la suivante. La précédente contribue toujours à la réussite de la suivante. La démarche est adaptée et réfléchie pour la réussite du projet.

Le contenu de l'accord pour la paix et la résolution 2250 a été divulgué. Les jeunes soutiennent la mise en œuvre de l'accord, parce qu'ils ont compris qu'il y a une résolution qui les protège.

Objectif 4 :

Les jeunes sont déterminés à participer à d'autres actions pour soutenir la paix tout en temps exigeant de l'Etat leur implication dans les prises de décision.

Les conférences et les fora ont permis aux leaders communautaires et aux autorités d'avoir plus de connaissance sur la résolution 2250.

Ils ont permis une mise au point sur les parties sombre dans l'accord pour la paix. Les leaders et les dirigeants savent désormais qu'ils ont le soutien de la jeunesse dans la mise en œuvre de l'accord.

La parité entre hommes et femmes est vraiment respectée. Les filles s'expriment autant que les garçons.

Objectif 5 :

Les bénéficiaires du projet accordent leur soutien inconditionnel pour la mise en œuvre de l'accord pour la paix, ils sont déterminés à continuer le plaidoyer pour l'application totale de la résolution 2250

Ce projet a permis un engagement citoyen pour la mise en œuvre de l'accord pour la paix et une meilleure compréhension de la résolution 2250 par les jeunes aussi bien que les autorités.

Objectif 6 :

Le projet ne fait aucune discrimination entre les sexes.

L'équité genre a été d'une importance capitale pour la réussite du projet à travers une vision commune.

Le concept genre est mieux compris par les jeunes qui s'engagent à assurer une meilleure représentativité des femmes dans la prise de décision et la division du travail.

Résumé de l'entretien avec Mr le Maire de Mopti

Objectif 1 :

C'est un projet qui a contribué au renforcement de la cohésion sociale entre les différents acteurs. Les différentes formations ont été essentiellement basées sur la paix et tous les jeunes de la localité ont été touchés.

Le contenu de l'accord pour la paix et la résolution 2250 a été divulgué.

Les jeunes sont intéressés par le maintien de la paix, parce qu'ils constituent la première couche de la société.

Le projet a permis aux jeunes de la région de connaître l'accord de paix et ça été un facteur de réconciliation entre les communautés.

Objectif 2 :

Certains objectifs ont été atteints. La durée du projet a été courte, c'est pourquoi certaines actions ont été moins visibles.

Il faut que le projet soit suffisamment expliqué

Les jeunes qui ont été formés sont dans l'optique d'éteindre le feu ils sont conscients de leur responsabilité, militent en faveur de la paix et de la cohésion sociale.

Les jeunes s'appuient sur les femmes leaders pour mener leurs activités.

Dans la mise en œuvre des activités les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Il n'y a pas de groupes marginalisés, les jeunes handicapés ont été inclus.

Les activités ont été suffisamment médiatisées, la capacité de mobilisation a été grande.

Au cours des activités les frais de transport sont pris en charge par le projet.

Objectif 3

Il y a toujours le besoin de formation, il faut augmenter le nombre de formateurs pour qu'il y ait beaucoup de personnes formées.

Il faut avoir plus de ressources humaines, faire le renforcement des capacités.

Le projet doit continuer à soutenir les jeunes à la création d'emploi et à la mise en œuvre des activités génératrices de revenu. Ceux qui leur permettront d'être autonomes, ainsi ils ne seront pas tentés d'aller vers les groupes extrémistes violents.

Il faut initier des visites d'échange d'expérience dans d'autres zones

Objectif 4

Les jeunes n'ont pas accès aux instances.

Les jeunes ont eu des échanges avec les parents, les leaders communautaires et religieux.

Un leader a dit : « Avant nous allions parler aux jeunes, maintenant ils viennent nous parler, c'est une bonne chose ».

Le projet a beaucoup œuvré pour la lutte contre la radicalisation et la discrimination.

Le fait de comprendre que l'accord permet d'aller vers la paix a augmenté la résilience des jeunes en plus il faut les AGR pour les faire occuper.

A Mopti les activités reposent sur les femmes donc les hommes ne sont pas privilégiés sur plan.

Objectif 5

Continuer à renforcer la capacité des jeunes, faire occuper des jeunes par des activités génératrices de revenu pour qu'ils n'aillent pas vers les groupes extrémistes.

Il faut que le projet continue pour sensibiliser le maximum de personnes, toucher les chefs coutumiers et religieux, former et soutenir les jeunes par les AGR.

Objectif 6

Le respect du genre a facilité les choses dans la mise en œuvre du projet.

Le projet a permis aux jeunes de s'impliquer dans les prises de décision.

Résumé du focus group de Ségou

Objectif de l'évaluation N°1 :

Pour la jeunesse de Ségou le projet ALAFIA a permis la vulgarisation de l'accord en faisant des formations.

Il y a eu une série d'activités dans le cadre de la compréhension de la résolution 2250 comme l'organisation d'une conférence débat, il y a eu des panels où la résolution a été bien expliquée.

Le projet ALAFIA a permis aussi le financement pour l'emploi de trois médiateurs pour une durée de 18 mois pour la vulgarisation de la résolution 2250 des nations unies et de l'accord d'Alger dans les localités de Nampala, Diabali et de Macina.

Dans le cadre du projet il y a eu l'organisation d'une soirée culturelle et artistique et aussi un tournoi de football, au cours de laquelle il y a eu la vulgarisation de l'accord et de la résolution à l'endroit de la jeunesse de la région de Ségou.

Des activités HIMO (haute intensité de main d'œuvre) : curage de caniveaux, dans les cercles de Niono, Bla, et de Ségou ont été organisées.

Le projet a toujours demandé la participation des jeunes filles, c'était une obligation d'intégrer les jeunes filles, ainsi durant tout le processus nous avons respecté le quota.

L'intérêt a été la curiosité de connaître et de comprendre l'accord ainsi que la résolution 2250 des nations unies

Une bonne approche a été faite par les initiateurs. Avec la formation des formateurs en amont, qui en retour devaient descendre sur le terrain pour l'explication de l'accord et la résolution 2250.

Le projet ALAFIA a contribué à l'organisation des focus groups, à la sensibilisation de la jeunesse au terrorisme et à l'extrémisme violent.

Les médiateurs ont été recrutés sur cette base, pour la compréhension de la résolution et de l'accord.

Les médiateurs avaient pour rôles de sensibiliser les autres jeunes aux méfaits du terrorisme et de l'extrémisme violent.

Objectif de l'évaluation N°2 :

Le projet a été utile à Ségou dans la mesure où il y a eu des journées de salubrité effectuées par la jeunesse.

Les activités initiées par le projet ont créé la cohésion sociale entre les jeunes de la région.

La motivation était personnelle et collective en même temps.

La participation et la réussite du projet était un défi pour la jeunesse de Ségou.

La durée du projet ne permet pas d'apporter un changement pour les jeunes, pour le changement il fallait aller jusqu'à cinq (05) ans. Mais à travers ce projet la jeunesse a compris son rôle pour la paix. Le projet ALAFIA faisait de la participation des jeunes filles une obligation. C'est les hommes qui avaient les commandes du projet, si c'était le contraire les femmes pouvaient mieux être mobilisées. Pour cela il faut créer des activités uniquement pour les jeunes filles dont elles auront une totale liberté de piloter.

Il n'y avait pas d'exclus, le projet a travaillé aussi avec la CAFO de Ségou.

Objectif de l'évaluation N°3 :

Par rapport à la taille de l'équipe du projet, il n'y avait pas d'équipe pour la représentation du projet à Ségou, c'était les représentants du CRJ Ségou qui effectuaient la permanence bénévolement.

C'est Bamako qui dirigeait tout le projet. Même les rapports périodiques des médiateurs sont envoyés au frais des représentants du CRJ Ségou.

Pour les activités du projet il fallait prendre compte de la réalité de chaque localité concernant le projet.

La meilleure manière est de laisser les localités choisir les activités qui peuvent faire bien passer les messages du projet pour atteindre les objectifs.

Objectif de l'évaluation N°4 :

En ce qui concerne la participation de la jeunesse de Ségou à la mise en œuvre de l'accord, il n'y a pas eu d'impact à Ségou. Puisque aucun jeune de Ségou n'a été intégré dans les instances de la mise en œuvre de l'accord.

Les parents ont participé aux différents focus groupes organisés, puisqu' ils font partie de nos conseillers il y a aussi la CAFO ainsi que les chefs de quartiers et les leaders religieux.

Il faut la sensibilisation ainsi que le financement des AGR.

L'organisation des activités génératrices de revenu doit être bien coordonnée.

Il faut en amont la formation des jeunes dans les différentes activités génératrices de revenu.

Objectif de l'évaluation N°5 :

Pour que les activités du projet continuent à maintenir la cohésion sociale, il faut le financement des activités génératrices de revenu collectives pour rassembler beaucoup de jeunes.

Il faut la participation de la société civile aux différentes activités du projet.

Les obstacles sont entre autres l'insécurité qui peut freiner les activités qui est aussi cause de chômage de la jeunesse.

L'injustice aussi est une source d'obstacle pour la durabilité de la paix puisque chacun essaye de se faire justice soi-même.

Objectif de l'Évaluation N°6 :

Les femmes ont bien participé au projet du début à la fin.

Par exemple dans l'activité HIMO c'est madame le maire elle-même qui a donné la première pioche pour le démarrage de l'assainissement de la ville de Ségou.

Conclusion :

En définitive il faut responsabiliser le conseil régional pour pouvoir bien mener les activités.

Ensuite lui doter d'un fonds d'appui pour la mise en œuvre les activités locales.

Résumé de l'entretien avec le Directeur régional de la jeunesse de Ségou

Objectif de l'évaluation N°1 :

Le Selon le Directeur un focus groupe a été organisé dans les locaux de la direction régional de la jeunesse, au cours duquel le terrorisme et l'extrémisme violent ont été expliqués.

Les jeunes qui y ont participé étaient intéressés par les débats puisque leur rôle a été expliqué.

Il a été révélé que les jeunes jouent un grand rôle dans la sensibilisation des autres jeunes par rapport à l'enrôlement des enfants soldats.

Monsieur Dam SECK et le secrétaire général du CNJ ont expliqué le contenu de l'accord et de la résolution 2250 des Nations Unies.

Pour la compréhension de l'accord et de la résolution 2250 le Directeur nous a fait comprendre que les différentes rencontres ont permis d'informer les jeunes sur les activités du projet ALAFIA.

Ils ont compris que le projet était une solution ou un début de solution au problème de l'extrémisme violent et du terrorisme.

Le projet a contribué à la stratégie nationale de mise en œuvre de l'accord pour la paix et à la lutte contre l'extrémisme violent du gouvernement du Mali, puisque le projet n'a pas concerné Bamako seulement, c'est au niveau national qu'il a évolué.

Une bonne approche a été faite par les initiateurs. Avec la formation des formateurs en amont, qui en retour devaient descendre sur le terrain pour l'explication de l'accord et la résolution 2250.

Objectif de l'évaluation N°2 :

Pour le Directeur l'organisation de l'HIMO (haute intensité de main d'œuvre), a permis aux jeunes de trouver une occupation pendant les vacances. Pour leur motivation, il y avait un fonds qui leur était alloué.

La disponibilité des jeunes et leur volonté d'aller vers la paix ont permis d'avoir des résultats. Les jeunes ont partagé leurs points de vue et fait des propositions.

Le fait d'accepter l'activité HIMO prouve leur volonté de changement de comportement.

Les jeunes filles ont participé aux activités HIMO autant que les jeunes garçons, il n'y avait pas d'exclus.

Objectif de l'évaluation N°3 :

La direction régionale ne pourra pas donner une réponse exacte par rapport à la taille de l'équipe du projet.

Dans l'avenir il faudra faire bénéficier d'autres personnes et d'autres localités, des actions du projet, aller dans tous les cercles.

Pour le Directeur le changement de comportement visible est la façon dont l'information est véhiculée pour la mise en œuvre du projet. Les jeunes sont motivés pour transmettre dès qu'ils reçoivent les informations.

Objectif de l'évaluation N°4 :

Pour le Directeur les jeunes sont impliqués dans toutes les activités que la nation entreprend, pour preuve le président du conseil national de la jeunesse est membre de l'équipe d'appui à la réconciliation pilotée par le ministère de la réconciliation.

Pour améliorer la résilience des jeunes (filles & garçons) à la radicalisation et à l'extrémisme violent il faut financer des activités génératrices de revenu collectives et faire leur suivi.

Le projet doit s'étendre à toutes les localités frappées par la crise.

Objectif de l'évaluation N°5 :

Pour que les activités puissent maintenir la cohésion sociale il faut impérativement créer les projets collectifs à long terme et prévoir leur suivi.

Tant qu'il y a la sensibilisation et le financement, il y aura la durabilité du projet.

Le financement des projets collectifs, permettra de maintenir la cohésion sociale, de rapprocher les populations.

Il faut donner les moyens à une équipe de faire la supervision au moins tous les 10 à 15 jours pour suivre l'évolution des activités.

Objectif de l'Evaluation N°6 :

Pour atteindre les objectifs du projet la CAFO a été associée à toutes les activités. Les femmes et les jeunes filles ont participé aux différentes activités du projet.

Résumé de l'entretien avec le président du CRJ de Ségou

Objectif 1:

Le projet a permis aux jeunes de se regrouper autour des activités socioculturelles. Ce qui a créé une ambiance de confiance entre eux

L'intérêt des jeunes pour le projet se situe au niveau de l'acquisition de nouvelles connaissances à travers la tenue des conférences et les formations.

Les activités HIMO motivent les jeunes et les permettent de satisfaire à quelques-uns de leurs besoins financiers.

Oui avec la mise en place de trois 3 médiateurs pour la paix, le projet a contribué au renforcement de la paix et la cohésion sociale.

Objectif 2 :

Le président du CRJ pense que les résultats ont été atteints car les jeunes ont puis se réunir au tour des activités de réconciliation.

Grâce au projet les jeunes ont compris le contenu de l'accord et de la résolution 2250 des Nations Unies.

Le projet a contribué à un changement de comportement parce que partout où le projet ALAFiA est passé les jeunes sont restés soudés, même après les activités collectives.

Les instructions étaient données depuis Bamako pour l'implication des femmes et filles dans le projet avec un quota bien définis dans les TDR.

Objectif 3 :

Les activités se sont déroulées normalement mais si on avait laissé le soin à toutes les localités de procéder au choix des activités, ça allait avoir plus d'ampleur de la réussite allait être plus grande.

Nous pouvons dire sans doute qu'avant l'arrivée du projet ALAFiA ,95 pour cent des jeunes n'avaient aucune connaissance sur le contenu de l'accord 2250 mais aujourd'hui chacun des bénéficiaires le maîtrise un peu.

Objectif 4 :

Grace au projet ALAFIA les jeunes se sont bien positionnés, ils ont l'accès facile à tous les services et ont leur mot à dire dans les prises de décision.

Tous les jeunes formés sont médiateurs pour la paix et communiquent avec tout le monde.

Après la formation sur l'extrémisme violent et sur la notion de radicalisme, les jeunes ont commencé à changer leur comportement.

Les femmes font partie du processus à chaque fois qu'il y a une activité, elles sont mobilisées.

Il faut l'implication des autorités administratives, collectivités et des chefs coutumiers, des leaders religieux.

Objectif 5 :

La pérennisation des activités et l'implication de toute la communauté.

Objectif 6 :

Le genre a toujours été respecté depuis l'élaboration des TDR jusqu'à l'exécution du projet

On a tout fait avec les femmes de la CAFO et les filles depuis le début jusqu'à la fin du projet.

Ici les jeunes hommes et femmes ont été au même pied d'égalité pendant l'exécution des activités du projet.

Résumé de l'entretien avec le Mr le Maire de Ségou

Objectif 1:

Le projet a répondu aux besoins et intérêts des groupes ciblés car le projet a permis aux jeunes filles et garçons d'avoir des connaissances sur l'accord et le contenu de la résolution 2250.

Aujourd'hui les jeunes sont dévoués dans la lutte contre la l'instabilité et l'extrémisme violent.

Les activités que les jeunes ont menées ensemble ont été des facteurs de rapprochement et elles ont créé un climat de confiance entre les participants.

Objectif 2 :

Grâce au projet ALAFIA, les jeunes ont été informés sur l'objectif que le Mali s'est fixé pour le retour de la paix. Les actions des jeunes médiateurs formés et installés dans certaines localités de la région contribuent à cela.

Objectif 3:

Le projet doit s'étendre à toutes les localités du pays où l'insécurité règne

La durée de vie courte du projet ne permet pas de noter un véritable changement de comportement.

Objectif 4 :

Avec l'arrivée du projet les jeunes ont pris conscience de leur responsabilité et se sont engagés pour le retour de la paix et la stabilité du pays. Ils ont véhiculé leur message à travers les conférences.

Le Maire pense que les jeunes ont besoin d'appui et de suivi pour atteindre les objectifs. Les jeunes doivent être bien outillés afin de se rapprocher des parents et toute la communauté.

Il serait bien de mettre un accent sur l'éducation civique, morale et religieuse des enfants. la création des emplois.

Le financement des AGR peut jouer un rôle important dans la résilience des jeunes.

Objectif 5 :

La probabilité à maintenir la cohésion sociale et à lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes est forte si seulement les bailleurs parviennent à pérenniser le projet ALAFIA afin de continuer à sensibiliser les populations.

Si le projet ne continue pas ses activités, les efforts seront vains. C'est pourquoi nous pouvons dire que la pérennisation des acquis du projet ALAFIA est une nécessité.

Prochainement, il sera mieux de multiplier les activités et de décentraliser le projet et les responsabilités.

Objectif 6 :

Les femmes ont été entreprenantes dans la mise en œuvre des actions du projet

Annexe : Comptes rendus de réunion et de séance de travail

COMPTE RENDU DE CAUSERIE DEBAT

Date : 10 Juin 2018

Lieu : Rive Droite de Bamako

Compte-rendu rédigé par : Baboye BOCOUM

1. Introduction

Dans le cadre de l'information et de la sensibilisation des Jeunes et du grand public, sur l'extrémisme violent, il est réalisé des causeries débats dans les espaces publics et dans les radios avec des organisations de jeunes en français et dans les langues locales afin d'échanger sur le thème de l'extrémisme violent et sur le rôle des jeunes des zones d'intervention du projet dans la lutte contre la radicalisation et l'adhésion aux groupes extrémistes.

Cette causerie débat dont les objectifs étaient les suivants :

- Susciter le débat et les contributions des jeunes et d'autres acteurs sur le thème de l'extrémisme Violent.
- Faire connaître/faire prendre conscience par les jeunes de leurs rôles dans la lutte contre l'extrémisme Violent.

2. Déroulement

Elle a enregistré la participation de 30 jeunes dont 9 femmes, venue des différentes associations et fédérations des deux communes de la rive Droite (Commune 1, Commune 2, Commune 3). La causerie a été facilitée par un membre du ministère des affaires religieuses et du culte avec Co-facilitateur un représentant du Ministère des Affaires Etrangères. Après les mots de bienvenue du président de la jeunesse de la commune 2, le facilitateur a plantés le décor en exposant la manière dont la causerie va avoir lieu. Après la présentation succincte du projet et la conceptualisation de la causerie par la coordinatrice du projet, le représentant du ministère du culte a souligné que très prochainement une politique Nationale de lutte contre l'extrémisme violent rentrerait en vigueur, mais avant cela il a souligné quelques piliers de la dite politiques à savoir : La prévention, La protection, La poursuite, La réponse et la cohésion sociales. Les quatre premiers piliers sont issus des documents standard des Nations Unies par contre le cinquième (Cohésion Sociale) est une spécificité Malienne afin de recoudre

le tissu sociale durement touché par la crise de 2012. Quant à l'intervention du représentant du Ministère des Affaires Etrangères il a souligné la monter inquiétant de l'extrémisme violent au Mali, avant de notifier que très prochainement la politique de lutte contre l'extrémisme violent allait devenir un document importante base pour notre pays dans la stratégie de lutte contre le phénomène. Ce document a-t-il souligné qui en plus d'être une référence elle traduit aux yeux des partenaires et amis du Mali notre volonté de la lutte contre l'extrémisme violent. Au cours de échanges plusieurs intervenant ont avoués sois être tenter par la radicalisation. Au terme de son intervention il a sollicité à travers ACORD Mali, un support des partenaires technique et financiers pour une large diffusion de cette politique.

'' J'ai étudié avec un jeune, a la faculté, après avoir fini il ma proposer d'aller s'installé au Nord du Mali, j'ai refusé après quelques années il mène une vie paisible, il m'envoie de l'argent chaque fois et quand je lui demande qu'est-ce qu'il fait comme travail il me dit juste de lui joindre'' tel est le récit d'un jeune cela prouve à quel point la jeunesse est vulnérable et concerné par les questions d'extrémisme violent au Mali. Quant à la place des jeunes dans la lutte contre l'extrémisme violent tous s'accorde qu'étant la couche majoritaire de la population Malienne, elles ont un rôle primordial même si la plupart des intervenants accusait l'Etat un au-critique a été fait sur leurs rôle ce qui a conduit à dire que la jeunesse a des moments faillit à son rôle et responsabilités.

La question qui a été souligné par les participants comme d'ordre Mondial était favorisé au Mali par le contexte sécuritaire, toute chose qui complique d'avantage sa lutte tant ces causes sont profondes et varié. Il faut noter dans le débat était mixte entre le Bambara et le Français afin de permettre a tous de s'exprimer sans complexe.

3. Causes de l'extrémisme violent

Dans les interventions même si les responsabilités sur les causes de l'extrémisme violent sont partagé entre l'Etat et les citoyens.

- L'injustice,
- Absence de l'Etat
- La Mauvaise Gouvernance,
- Le favoritisme
- L'injustice Sociales
- La corruption
- La culture du gain facile
- La Mauvaise compréhension de la religion et la loi

- La non maîtrise des nouvelles techniques de communication (Facebook, Instagram...)
- La mauvaise influence de la télé-réalité
- Le manque de repère de la jeunesse
- Les bavures policières

Sont entre autres quelques éléments qui sont sortis des débats comme des causes de l'extrémisme violent.

A la suite des débats des éléments de solution ont été proposés pour réduire voire éradiquer l'extrémisme violent ont été évoqués

4. Solutions

Les solutions proposées sont que des pistes qui selon eux peuvent permettre de réduire voire éradiquer l'extrémisme violent.

On peut citer :

- Réduire le chômage des jeunes en créant une adéquation entre la formation et l'emploi,
- Cultiver la citoyenneté en milieu scolaire
- Faire de l'extrémisme violent un module de formation à part entière dans le système éducatif malien
- Organiser des campagnes de civisme sur toute l'étendue du territoire malien et dans les langues locales
- Répartition équitable des ressources de l'Etat
- Instaurer l'Etat de Droit dans toutes ces formes
- Traduire et partager au maximum en utilisant les nouveaux outils de communication (Internet, réseaux sociaux, Flyers...) la politique de lutte contre l'extrémisme violent.

5. Conclusion

Au terme d'un débat utile et participatif, les participants après avoir salué l'initiative ont exhorté le projet à continuer dans les causeries qui selon eux sont des cadres idéaux pour s'enquérir des préoccupations de la jeunesse. Face à un phénomène d'ordre mondial comme l'extrémisme violent doit nous interpeller tous, car en plus de sa nouvelle forme est véritablement un problème de société au Mali. De telles initiatives doivent être faites sur tout le territoire malien surtout dans les régions dites sensibles (Gao, Tombouctou, Kidal, Taoudéni et Menaka).

Compte rendu de causerie débat

| | |
|---------------------------|-----------------------|
| Date : | 10 Juin 2018 |
| Lieu : | Rive Gauche de Bamako |
| Compte-rendu rédigé par : | Baboye BOCOUM |

6. Introduction

Dans le cadre de l'information et de la sensibilisation des Jeunes et du grand public, sur l'extrémisme violent, il est réalisé des causeries débats dans les espaces publics et dans les radios avec des organisations de jeunes en français et dans les langues locales afin d'échanger sur le thème de l'extrémisme violent et sur le rôle des jeunes des zones d'intervention du projet dans la lutte contre la radicalisation et l'adhésion aux groupes extrémistes.

Cette causerie débat dont les objectifs étaient les suivants :

- Susciter le débat et les contributions des jeunes et d'autres acteurs sur le thème de l'extrémisme Violent.
- Faire connaître/faire prendre conscience par les jeunes de leurs rôles dans la lutte contre l'extrémisme Violent.

7. Déroulement

Elle a enregistré la participation de 30 jeunes dont 9 femmes, venue des différentes associations et fédérations des deux communes de la rive Gauche (Comme 5, Commune 4). La causerie a été facilitée par un membre du ministère des affaires religieuses et du culte avec Co-facilitateur le président des jeunes de la commune 4. Dans son intervention le représentant du ministère du culte a souligné que très prochainement une politique Nationale de lutte contre l'extrémisme violent rentrerait en vigueur, mais avant cela il a souligné quelques piliers de la dite politique à savoir : La prévention, La protection, La poursuite, La réponse et la cohésion sociales. Les quatre premiers piliers sont issus des documents standard des Nations Unies par contre le cinquième (Cohésion Sociale) est une spécificité Malienne afin de recoudre le tissu social durement touché par la crise de 2012.

La causerie a débuté par une présentation du projet par la coordinatrice suivi d'un exposé de 10 minutes par les panelistes sur le l'extrémisme violent. De façon générale nous nous sommes rendu

compte de l'importance de la thématique par les différentes interventions des uns et des autres qui n'ont pas manqué de situer les responsabilités quant à la propagation du phénomène sans oublier de dresser les causes et offrir des propositions de solutions pour réduire voire éradiquer le phénomène d'extrémisme violent au Mali.

A en croire aux jeunes l'extrémisme violent était bien présent au Mali avant la crise de 2012, sous différentes formes (Braquage, viols et autres), mais cependant c'est avec l'arrivée des événements de Mars 2012 qui a plongé le pays dans une crise sécuritaire et politique avec l'occupation d'un tiers du territoire que le phénomène a pris une autre dimension par les exactions et autres formes de violences. Il faut noter que le Bambara et Français ont été les langues de communication tout au long de la causerie. Des différentes interventions les causes de l'extrémisme violent sont profondes et multiples.

8. Causes de l'extrémisme violent

Dans les interventions même si les responsabilités sur les causes de l'extrémisme violent sont partagées entre l'Etat et les citoyens. Il faut noter que la plupart des intervenants ont pointé du doigt le rôle de l'Etat, parmi les causes ont cité entre autres :

- L'injustice,
- Le chômage
- La faiblesse de l'Etat sur ces fonctions régaliennes
- Répartition inéquitable des ressources
- La corruption
- Le faible niveau de l'éducation

Sont quelques éléments imputables à l'Etat.

- Le manque de civisme
- Manque d'amour pour la patrie
- La culture de l'intérêt individuel au profit de l'intérêt collectif
- La faiblesse de l'éducation dans les familles

Sont des causes qui sont imputables aux citoyens.

A la suite des débats des éléments de solutions ont été proposés pour réduire voire éradiquer l'extrémisme violent ont été évoqués.

9. Solutions

Les solutions proposées sont à la hauteur des causes, mais cependant tous s'accorde sur le fait que ces pistes de solutions ne sont pas exhaustive vu l'ampleur de la question de l'extrémisme violent au Mali en générale et en milieu jeunes en particulier.

On peut citer :

- Responsabilisation des citoyens
- La culture de la paix en milieu scolaire et familiale
- Renforcer la capacité de résilience de la jeunesse
- Lutter contre la violence en milieux scolaires
- Développer et cultiver les stratégies de dénonciation au sein des populations pour aider les forces de l'ordre
- Cultiver la citoyenneté
- Régulariser les écoles coraniques afin qu'ils puissent être un véritable cadre d'apprentissage du saint Coran

10. Conclusion

A la suite d'un débat intéressant avec une participation qualitative et quantitative, tous on saluer l'initiative d'une telle initiative, et on souligner le rôle important des consultations dans une démocratie. Ils ont ensuite encouragé le projet a multiplié ces genres de causeries et de redescendre aux niveaux des villages, quartier et grin vu l'ampleur du phénomène. Les participants ont notamment émis le vœu que de tel initiative si elle était entreprise par le gouvernement serais déjà des éléments de réponse a l'extrémisme violent. Et en fin tous ont admis que vu la monter grandissant de l'extrémisme violent dans les écoles, les quartiers et les ménages qu'il ne peut être résolu qu'avec l'implication de tous

Note Synthèse d'étape

0. Introduction

A la demande de l'équipe du Programme PBF Mali, l'idée de cette note synthèse d'étape a été retenue. Le document présente les évolutions récentes depuis le dernier rapport d'étape de juin dernier, transmis à l'équipe du PBF. Il présente également les activités en cours et l'agenda indicatif des processus de l'évaluation finale, l'audit et les procédures de clôture.

1. Etat d'avancement du projet

1.1 Activités réalisées après le dernier rapport d'étape (Juin 2018)

1.1 .1 Causeries débats dans les espaces publics



Fig. 1 : Causeries-débats rive gauche

Les causeries –débats organisées avec les organisations de jeunes visaient à informer, échanger et à sensibiliser les jeunes, mais aussi le grand public sur les questions de radicalisation et d'extrémisme violent et du rôle que pourraient jouer les jeunes dans la lutte contre le fléau. Les causeries-débats animées par des personnes –ressources du Ministère des Affaires Religieuses et du Culte et de radios identifiées sur la base de leurs expériences. Les causeries –débats ont été diffusées dans les radios de proximité et nationales.

Les causeries-débats ont été organisées dans les deux rives de Bamako, à Ségou et Mopti. Dans les régions du Nord, nous avons évité les regroupements pour des raisons de sécurité, donc les causeries – débats ont été facilité par des animateurs de Radios locales et les responsables régionaux de la jeunesse et du CNJ.

Chaque site a enregistré en moyenne une trentaine de jeunes filles/femmes et garçons/hommes venue des différentes associations et fédérations des communes de chaque rive du fleuve, du cercle central de Ségou et de Mopti. Le Représentant du Ministère des Affaires Religieuses et du Culte, principal animateur des causeries-débats a introduit chacune des séances dans les différentes localités par une note de présentation du projet ALAFIA par la Coordinatrice, suivie de la présentation de la politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Ladite politique est bâtie sur les piliers suivants : la prévention, la protection, la poursuite, la réponse et la cohésion sociale. Les quatre premiers piliers sont issus des documents standards des Nations Unies cependant le cinquième (Cohésion Sociale) est une spécificité Malienne afin de recoudre le tissu social durement touché par la crise de 2012.

Ensuite les débats ont commencé. Les interventions de jeunes ont porté sur les causes et les pistes d'action pour réduire voire éradiquer le phénomène d'extrémisme violent au Mali. Selon des jeunes, l'extrémisme violent était bien présent au Mali avant la crise de 2012, sous différentes formes (braquage, viols, émergence timide d'un nouveau type de prêcheurs et autres). Les jeunes situent les causes à deux niveaux : Etat et Citoyen. Parmi les causes liées à l'Etat, les jeunes évoquent : l'injustice, le chômage, la faiblesse de l'Etat face à ses obligations régaliennes,, la répartition inéquitable des ressources du pays, la corruption, le faible niveau d'éducation d'une frange importante de citoyens, l'apparition d'organisations caritatives de certains pays arabes etc...Quant aux causes liées aux citoyens, les jeunes évoquent le manque de civisme,, d'amour pour la patrie, la culture de l'intérêt individuel, la faiblesse de l'éducation dans les familles. Le

Les pistes d'action suivantes ont été privilégiées par les jeunes : le renforcement de la responsabilité citoyenne, la culture de la paix en milieu scolaire et familial, le renforcement de la résilience des jeunes face au phénomène, lutte contre la violence dans les milieux publics, le développement au sein des populations de stratégies de dénonciation pour aider les forces de sécurité, la régularisation des écoles coraniques afin qu'elles soient un véritable cadre d'apprentissage du Saint Coran, mieux suivre et encadre le travail des imams et autres prêcheurs.

La principale conclusion tirée par les jeunes de ces causeries-débats est de multiplier ces genres de causeries et de redescendre aux niveaux des villages, quartiers et grins vu l'ampleur du phénomène. L'Etat devrait également organiser ce genre de causeries-débats sur la radicalisation et l'extrémisme violent. La réussite de la lutte dépendra de l'engagement de tous.

1.1.2 La production de prêches

Après avoir identifié des prêcheurs dans les différentes langues : Bambara, Peulh, Sonraï, Tamasheq, Arabe (et nous avons ajouté le Dogon à cause du contexte spécifique de la région du centre), une rencontre préparatoire a été organisée à la Pyramide du Souvenir pour présenter aux prêcheurs et au public l'esprit qui anime cette activité. En effet, les prêches devront être centrés sur la tolérance, le vivre ensemble, l'argumentaire religieux qui soutient la promotion de la paix et la gestion non violente des conflits. Mais au paravent, les responsables du projet ont négocié l'implication du Ministère des Affaires Religieuses et du Culte dans l'analyse des contenus des messages de prêches. L'idée était de s'assurer que l'activité n'allait pas créer de prétextes de conflits entre les religions, mais aussi entre les prêcheurs et susciter des mécontentements au sein des populations. Les prêcheurs musulmans, chrétiens après avoir intériorisé la logique de l'activité, les résultats attendus ont été invités à préparer leurs messages. La cérémonie solennelle de prêches a été organisée à la Maison des jeunes en présence de public essentiellement constitué de jeunes femmes et hommes et de responsables des Ministères du Culte et de la Jeunesse. Les enregistrements des messages de prêches ont été effectués et les matériaux mis à la disposition de l'ORTM et d'une Agence privée de communication pour la finalisation et la diffusion des messages dans les différentes langues.

1.1.3 Action HIMO

A l'issue de plusieurs réunions d'équipes pour préparer les actions HIMO et les micro-projets, une fiche technique a été élaborée pour faciliter le processus de concertations locales de l'ensemble des acteurs pour l'identification et le choix les actions HIMO à développer dans chaque site du projet et de recruter de façon transparente les jeunes qui vont y travailler sur la base de critères partagés et conformes à l'esprit du projet.

Au regard du montant prévu, dans chaque site du projet trois (3) actions sont prévues et le choix dépend des priorités établies par les populations bénéficiaires et les responsables locaux.

Les secteurs d'intervention des HIMO ont été définis dans le document de projet : réhabilitation d'ouvrages hydrauliques (forages, puits), d'infrastructures communautaires (écoles, centres de santé, foyers de jeunes, cimetières...), assainissement des lieux publics, curage de caniveaux, reboisement et autres en fonction des réalités spécifiques de chaque zone de projet.



Figure 1 Image HIMO Bamako

Dans le district de Bamako, les initiatives retenues par communes sont les suivantes : réhabilitation de forage/commune1, curage de caniveaux/commune2 réhabilitation du siège du conseil communal de la jeunesse/commune3, réhabilitation de l'espace de loisirs du foyer de jeunes/commune4, réhabilitation de la salle de soins du CSCOM-BACO/commune5 et enfin réhabilitation d'un forage/commune6. A Ségou deux initiatives d'assainissement ont été retenues pour Ségou ville et Niono et l'adduction au foyer des jeunes de Bla.

Figure 2 Image Ségou





Figure 3 Image Mopti

Les images pour les régions de Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal et Taoudéni se trouvent encore l'équipe du projet rentrée du terrain hier.

1.1.4 Etude de perception des jeunes de l'extrémisme violent

Après quelques réunions d'harmonisation de la compréhension des TDR l'étude a démarré depuis juillet. Les investigations terrain sont terminées, il reste quelques entretiens avec des Institutions comme la MUNISMA, PBF, les Ministères des Affaires Religieuses et du Culte, de la sécurité intérieure, de la Jeunesse, de la Réconciliation Nationale ...

Les activités en cours sont entre autres les HIMO, les micro-projets qui sont au stade de préparation, l'étude de perception sur l'extrémisme violent et la rencontre nationale de dialogue des religions en cours de préparation également.

2. Les activités de préparation de la clôture du projet

Les TDR de l'évaluation finale sont en cours d'élaboration, de même que ceux de l'audit. Les TDR de ces deux (2) activités seront transmises au PBF pour avis et commentaires dans la semaine du 17 au 21 Septembre, le lancement du processus de recrutement de bureaux d'études étant prévu pour la dernière semaine de Septembre. L'idée est de réaliser ces deux activités courant Novembre 2018, ainsi certaines données de l'évaluation pourraient être prises en compte dans le rapport final du projet.

Conclusion

La progression est satisfaisante malgré les contraintes de la mise en œuvre de la planification liées principalement aux déplacements de l'équipe du projet dans les régions du Nord. Parfois nous avons utilisé les facilités de voyage de la MINUSMA, de UNAS, ou encore des détours par Niamey pour atteindre Ansongo, Ménaka, Gao.

Malgré ces contraintes, l'équipe du projet est sûre de fournir les produits finaux à la date de clôture du projet.

Rapportage des échanges des « focus groupes » des jeunes de Tombouctou et Taoudéni dans le cadre des activités du projet-jeunesse : Actions des Jeunes en faveur de la consolidation de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent au Mali



Tombouctou, le 18 et 19 Mars 2018

I/. Introduction :

Le présent rapport fait état de l'activité dans un 1^{er} temps des « Focus Groupe » des jeunes de la région de Tombouctou et Taoudéni et dans un 2^{eme} temps de la rencontre des volontaires médiateurs des deux régions initiée par le Conseil National de la Jeunesse du Mali et mise en œuvre par le Conseil Régional de la Jeunesse de Tombouctou et de Taoudéni rentre dans le cadre du projet-jeunesse Alafia : « Actions des Jeunes en faveur de la consolidation de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent au Mali » en partenariat avec l'ONG-ACCORD Mali sur financement du Fond pour la Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF).

A. Focus Groupe Tombouctou

Cette activité a regroupé 25 participant(e)s des instances de jeunesse à savoir les différents conseils (communal, local et régional) ainsi que les grandes associations de Tombouctou (JCI, IJMMA, Association des Pionniers du Mali, l'Association des Jeunes Chrétiens, Association Nafahaya et RECO-TRADE) afin d'échanger sur une liste de 11 questions portant sur la connaissance de l'Accord pour la paix, la Résolution 2250 des Nations Unies, les initiatives des associations par rapport à la consolidation de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent, les enjeux pour la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation et les efforts de l'Etat dans ce sens.

II/. Déroulement :

- De la cérémonie d'Ouverture :

La cérémonie d'ouverture était marquée par deux interventions à savoir l'intervention du Président du Conseil Régional de la Jeunesse de Tombouctou et celle du Directeur Régional de la Jeunesse de Tombouctou pour le mot d'ouverture.

Le Président du CRJ en prenant la parole a souhaité la bienvenue à tous les participant(e)s tout en les remerciant pour avoir répondu à l'appel pour cette activité. Il a aussi profité de cette occasion pour parler du projet avec les activités au niveau de la région car cette activité selon lui, vient précéder deux grandes activités ici à Tombouctou. Il s'agit de l'Atelier d'échanges sur le contenu de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger et la résolution 2250 des Nations Unies et le Tournoi de Grandes Vacances (TGV).

Quant au Directeur Régional de la Jeunesse avant de déclarer ouvert les dits travaux a placé l'activité dans le cadre de l'Information, Communication et Sensibilisation des Jeunes sur les questions de la nation notamment la consolidation de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent. Aussi, de souligner que les jeunes sont aujourd'hui le fer de lance du développement donc ce qui dénote leurs rôles et responsabilités dans la construction du pays en quête de reconstruction de la citoyenneté au Mali.

- Du Déroulement des Travaux :

Les travaux du « focus groupes » ont été dirigés par le facilitateur qui a partagé les 25 participant(e)s en 2 deux groupes en vue d'avoir divers idées pour les 11 questions. A l'issue des échanges sur les questions qui ont été abordées les unes après les autres, les commentaires/réponses qui sont ressorties sont les suivantes :

1. Existe-t-il une réelle volonté d'engagement des jeunes dans la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation, et la résolution 2250 des Nations Unies ?

A cette question, il ressort des échanges, qu'il y a une volonté d'engagement des jeunes à ces initiatives mais très minime car l'Accord pour la paix tout comme la R2250 sont méconnus par la plus grande partie de la jeunesse à la base.

2. Quel est votre apport ou l'apport de votre association à la consolidation de la paix ?

L'apport des associations des jeunes à la consolidation de la paix se traduisent par :

- Des Séances de Sensibilisation sur la cohésion sociale (Radio et Lieux publics)
- Des Conférences-Débats
- Des Plaidoyers-Lobbyings
- La Formation des Jeunes à la Lutte contre l'extrémisme violent
- Une Organisation des Festivals pour la paix et le vivre ensemble
- Des Résolutions sur la Sécurité des personnes et de leurs biens
- Une Etude sur l'Extrémisme violent
- Une Dissémination du document de l'Accord pour la paix et la réconciliation

3. Quelles sont vos projets d'avenir pour la consolidation de la paix au Mali ?

Les projets d'avenir pour la consolidation de la paix sont entre autres :

- La Sensibilisation sur le contenu de l'Accord et la Vulgarisation de l'Accord pour la paix, la R2250 des UN et la Loi 0438 DU 05 Août 2004 relative à la vie associative
- L'Elaboration des projets intercommunautaires
- La Formation des jeunes sur les techniques de recherche de l'emploi
- La Prise en compte des jeunes dans les prises de décision
- La Création des grands projets avec employabilité des jeunes
- La Dissémination du document l'Accord pour la paix et la réconciliation
- L'Action de cohésion sociale (mariage mixte) et de développement

4. Par quels types de programmes peut-on mobiliser les jeunes pour contribuer à la lutte contre l'extrémisme violent ?

Les types de programmes qui mobilisent les jeunes dans la lutte contre l'extrémisme violent sont les suivants :

Des programmes d'Education, de Formation, d'Emploi, d'Insertion Professionnelle et de Reconversion

5. La mobilisation des jeunes à la consolidation de la paix aura-t-elle un impact positif sur les mentalités des populations ?

Tous et Toutes sont unanimes que c'est :

o OUI

6. Si oui, comment et pourquoi ?

Puisque les jeunes appartiennent aux populations, vivent avec eux et auprès des populations à la base, la mobilisation permettra de changer la mentalité des populations par une implication et responsabilisation directe des acteurs à la base pour la recherche notamment des solutions aux différents problèmes qu'ils vivent.

7. Quels sont les enjeux majeurs qui s'opposent à la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali ?

Les enjeux majeurs qui s'opposent à la mise en œuvre de l'Accord se présentent comme suit :

- o Le manque de confiance en l'Accord pour la paix et la réconciliation
- o La réticence des autorités administratives de l'Etat
- o Le manque des ressources financières pour la mise en œuvre de l'Accord
- o Le non démarrage du DDR
- o La méconnaissance de l'Accord par les populations
- o Le manque de confiance entre les acteurs
- o La mauvaise volonté de certains acteurs

8. Connaissez-vous une stratégie nationale de contribution à la consolidation de la paix au Mali qui prend en compte les jeunes ?

Les jeunes ont une connaissance de certaines stratégies nationales de contribution nationale qui prennent en compte les jeunes, il s'agit de :

- o Le programme du Service Nationale de Jeunes (SNJ)
- o La politique nationale de reconstruction citoyenne
- o Le PROCEJ

9. Quelles sont les initiatives qui permettent l'épanouissement rapide de la jeunesse malienne dans sa diversité ?

Les initiatives qui permettent l'épanouissement rapide de la jeunesse malienne dans sa diversité préconisées par les jeunes sont :

- o Les vacances citoyennes
- o Les Tournoi des Grandes Vacances (TGV)
- o La promotion de l'entreprenariat jeunes

10. Quels sont les axes prioritaires pour impulser le développement de la jeunesse ?

Selon les jeunes, les axes prioritaires pour impulser le développement de la jeunesse sont les suivants :

- L'éducation à la citoyenneté
- La sécurité
- L'emploi
- La formation
- La protection
- Insertion professionnelle

11. Quelles mesures permettront d'assurer une large participation des jeunes aux instances des décisions ?

Pour les mesures qui permettront d'assurer une large participation des jeunes aux instances des décisions sont les suivantes :

- L'octroi d'un quota conséquent aux jeunes dans les instances de prise de décisions
- Un meilleur positionnement des jeunes sur les différentes listes aux différentes élections
- Une confiance en soi pour se déclarer aux postes électifs et nominatifs
- L'application de la Résolution 2250 des Nations Unies
- L'application de la Charte Africaine de la Jeunesse

12. Quels sont les besoins spécifiques des jeunes filles dans votre région ?

Les besoins spécifiques des jeunes filles sont :

- Pression familiale pour freiner leur participation au développement
- Autonomisation
- Les stigmatisations
- La formation
- L'accès aux services essentiels (Education, Santé et Eau potable)

13. Quelle sont les stratégies de plaidoyer pour le document de positionnement ?

Les stratégies de plaidoyer pour le document de positionnement sont les suivantes

- Marche pacifique
- Rencontre avec les acteurs
- Assemblée Général des Jeunes
- Affiches
- Publication sur réseau sociaux

• De la cérémonie de Clôture :

La fin de l'activité a été sanctionnée par une cérémonie de clôture marquée encore par deux interventions, une première intervention par le doyen des participant(e)s et une seconde intervention par le Président du Conseil Régional de la Jeunesse de Tombouctou. En prenant la parole le premier, le doyen des participant (e)s a remercié les initiateurs de ce projet qui rentre dans le cadre de la consolidation de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent au Mali. Il a ensuite, sollicité les jeunes à plus d'engagement et de responsabilité pour la stabilité du pays.

Le Président du CRJ a à son tour non seulement remercié les jeunes pour leur participation active à ce « focus groupe » mais aussi à s'investir davantage dans les actions en faveur de la consolidation de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent dans les différentes localités tout en préservant ce cadre d'échanges. Il a aussi remercié le CNJ et les partenaires ACCORD Mali et la MINUSMA qui ont accompagné ce projet qui mobilise et engage les jeunes pour la consolidation de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent. Et sur ces mots, il a déclaré clos les travaux de ladite activité à Tombouctou.

B. Etape de Taoudéni

III. Déroulement :

- De la cérémonie d'Ouverture :

La cérémonie d'ouverture était marquée par une seule intervention à savoir l'intervention du Président du Conseil Régional de la Jeunesse de Tombouctou mandaté par le président des jeunes de Taoudéni qui a juste remercier les participants au nom du Président des jeunes de Taoudéni empêché. Il a souhaité plein succès au focus groupe

- Du Déroulement des Travaux :

Cette activité a regroupé 15 participant(e)s des instances de jeunesse de Taoudéni à savoir les différents conseils (communal, local et régional) repartis comme suis : 10 participants résidents à Tombouctou et 5 Participants non résident des cercles de (Araouane, Boudje-Beha, Achouratt, Al-Ourche, Foug Alba,)

Les questions suivantes ont été débattues :

1. Existe-t-il une réelle volonté d'engagement des jeunes dans la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation, et la résolution 2250 des Nations Unies ?

La participation des jeunes aux différentes commissions et leur participation aux négociations d'Alger à partir du 3^{ème} round sont des exemples. Aussi, ce qui freine l'engagement des jeunes ; c'est que les jeunes n'ont pas les moyens de leurs politiques surtout par rapport à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation mais aussi la R2250 des Nations Unies en faveur des Jeunes.

2. Quel est votre apport ou l'apport de votre association à la consolidation de la paix ?

Les associations de la région de Taoudéni apporte leur contribution à la consolidation de la paix à travers les rencontres inter et intracommunautaire, des séances de sensibilisations sur la paix, le vivre ensemble et les activités culturelles et sportives.

3. Quelles sont vos projets d'avenir pour la consolidation de la paix au Mali ?

Notre projet d'avenir commun est l'organisation d'une grande rencontre des jeunes sur la paix et la réconciliation nationale à Araouane (Région de Tombouctou). Mener des séances de plaidoyer pour l'autonomisation de la jeune femme dans la région de Taoudéni

4. Par quels types de programmes peut-on mobiliser les jeunes pour contribuer à la lutte contre l'extrémisme violent ?
Les programmes de lutte contre le chômage des jeunes et leur faciliter l'accès aux opportunités qui se présente dans la région.
5. La mobilisation des jeunes à la consolidation de la paix aura-t-elle un impact positif sur les mentalités des populations ?
Forcement Oui
6. Si oui, comment et pourquoi ?
Selon l'avis majoritaire des participants, il faut impliquer les jeunes mais une minorité estime que l'impact n'est bénéfique que si on encourage les jeunes car ils sont de bon relais pour consolider la paix au Mali
7. Quels sont les enjeux majeurs qui s'opposent à la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali ?
Les obstacles sont : la mauvaise foi des acteurs, le manque de confiance, la recherche de profit individuel ...
8. Connaissez-vous une stratégie nationale de contribution à la consolidation de la paix au Mali qui prend en compte les jeunes ?
Non
9. Quelles sont les initiatives qui permettent l'épanouissement rapide de la jeunesse malienne dans sa diversité ?
Les activités culturelles de grandes envergures qui ont la capacité de réunir diverses catégories de jeunesse telle que la biennale, les tournois sportifs et autres activités socio-éducatives
10. Quels sont les axes prioritaires pour impulser le développement de la jeunesse ?
-Education et Formation de qualité

-Emploi et Santé des jeunes
11. Quelles mesures permettront d'assurer une large participation des jeunes aux instances des décisions ?
Appliquer les dispositions de l'accord pour la paix et la résolution 2250
12. Quels sont les besoins spécifiques des jeunes filles dans votre région ?
-Les besoins sont nombreux mais les participants retiennent :

-L'implication de la jeune femme dans les décisions prises en leurs noms

-Le poids de la société, la santé reproductive, l'accès à l'éducation, le mariage forcé
13. Quelle sont les stratégies de plaidoyer pour le document de positionnement ?
Les conférences de presse, émission radiophoniques, rencontres avec les autorités

Sur ce prend fin le focus de Groupe de Taoudéni.

C. Rencontre des volontaires

Cette rencontre a regroupé les trois volontaires de la région de Tombouctou, et les deux volontaires de la région de Taoudéni.

II/. Déroulement :

- De la cérémonie d'Ouverture :
- La cérémonie d'ouverture était marquée par une seule intervention à savoir l'intervention du Président du Conseil Régional de la Jeunesse de Tombouctou parlant au nom des deux présidents des deux régions.

Le Président du CRJ a souhaité la bienvenue à tous les volontaires et a souhaité que les volontaires s'approprient les objectifs assignés à cette réunion pour la réussite du travail des volontaires médiateurs pour la paix et la réconciliation.

- Du Déroulement des Travaux :

Les travaux de la réunion des volontaires ont été facilités par le consultant qui a distribué les TDRs de l'activité médiateur pour la paix et la réconciliation nationale, les fiches de collecte mensuel et les fiches d'alertes de cas de violences. Il a ensuite expliqué le contenu des TDR aux médiateurs et la façon de renseigner les deux fiches de collectes.

A l'issue de sa présentation des questions ont été abordées par les volontaires notamment sur la nature des activités à mener la manière de collecter les informations. Le facilitateur appuyé par les propos du Président du CRJ a répondu par dire que les séances de sensibilisations concerneront les jeunes ruraux, migrants, les jeunes déscolarisés ou faiblement scolarisés mais aussi les groupes de femmes, les religieux et les communicateurs traditionnels sur l'importance de la consolidation de la paix, du vivre ensemble, et de la lutte contre l'extrémisme violent. Le Président du CRJ a ajouté que pour rattraper le retard dans la collecte des données des cas d'extrémisme et des séances mensuelles de sensibilisation, il est prévu de faire deux séances par mois au lieu d'une séance, il note avec satisfaction la disponibilité de données sur certains cas victime de terrorisme ou d'attaques violentes de bandits armés sur des personnes et leur biens recueillis par la contribution des volontaires. Sur ce prend fin la rencontre des médiateurs de Tombouctou et Taoudéni.

Le Consultant